

Faculté de philosophie, arts et lettres

Pratique de la féminisation et de l'écriture inclusive dans les médias francophones

Analyse d'un corpus de presse écrite en France, en Belgique francophone, en Suisse romande et au Québec

Autrice : Boxuan WU

Promotrice : Anne-Catherine SIMON

Année académique 2024-2025

Intitulé du master et de la finalité : Master [120] en linguistique, à finalité

spécialisée : Linguistics and its Applications for a Multilingual Society

Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres, UCLouvain

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-p1/portail/reglement/Consignes-ChatGPT-version-etudiante.pdf?itok=SebXXm87>

Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : WU Boxuan

Date : 11 / 08 / 2025

Signature de l'étudiant·e : 

Déclaration d'utilisation de l'intelligence artificielle

Pendant la rédaction de ce mémoire, j'ai utilisé certains outils d'intelligence artificielle de manière responsable :

Pour l'État de l'art :

1. J'ai utilisé DeepL comme outil de traduction pour une première version de certaines sections rédigées initialement en chinois.
2. J'ai lu moi-même tous les articles et organisé entièrement le contenu.
3. ChatGPT a été employé pour proposer des formulations alternatives, sans générer aucun paragraphe.
4. Lors de la phase de révision, environ la moitié de ce contenu a été réécrite par moi-même.

Pour le reste :

1. Aucun outil de traduction n'a été utilisé.
2. ChatGPT a été mobilisé uniquement comme support linguistique afin d'améliorer la qualité du langage et le style rédactionnel, aucun paragraphe est généré par l'IA.
3. Tous les contenus ont été relus et réexaminés par moi, afin de garantir qu'ils reflètent mes propres idées et mon analyse personnelle.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagnée et soutenue tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, je voudrais exprimer ma sincère gratitude à Madame Anne-Catherine Simon, ma promotrice. Je la remercie pour ses conseils, son expertise et sa disponibilité pendant ces deux ans de l'élaboration de ce mémoire. Son soutien académique et sa bienveillance m'ont permis de réaliser ce mémoire qui ne représente qu'une modeste contribution dans ce champ d'études, mais qui est important pour ma carrière d'étudiante.

Je remercie profondément mes parents en Chine, malgré la distance qui nous sépare, ils m'ont toujours encouragée et soutenue à travers nos appels vidéo réguliers. Leur présence constante, même à près de dix mille kilomètres, m'a donné la force et la motivation nécessaires pour mener à bien ce diplôme.

Je souhaite également adresser mes remerciements à mes amis rencontrés en Belgique. Leur amitié et leurs encouragements m'ont permis de surmonter les périodes de stress et d'équilibrer cette aventure académique avec des instants de joie.

Table des matières

Table des matières	5
Introduction.....	8
1. État de l’art	12
1.1. Genre et sexe.....	13
1.2. Féminisation des noms en français.....	15
1.2.1 Définition et objectifs de la féminisation	15
1.2.2 Origine, motivations et controverses à propos de la féminisation.....	15
1.2.3 Contexte historique du recul du genre féminin (Viennot, 2018).....	20
1.2.4 Mouvements politiques et linguistiques relatifs à la féminisation (Arbour <i>et al.</i> , 2014).....	22
1.2.5 Pratiques de féminisation dans la Francophonie	24
1.3. Écriture inclusive en français	26
1.3.1 De la féminisation à l’écriture inclusive.....	26
1.3.2 Techniques de l’écriture inclusive.....	28
1.3.3 Polémiques autour de l’écriture inclusive	30
1.3.4 Normes institutionnelles et pratiques sociales de l’écriture inclusive.....	34
1.3.5 <i>Quand dire, c’est inclure</i> (2024) : Guide de l’écriture inclusive en Belgique francophone	36
1.4. Questions de recherche & Hypothèses.....	38
1.4.1 Questions de recherche.....	38
1.4.2 Hypothèses.....	38
2. Méthodologie.....	41
2.1. Design de corpus	44
2.1.1 Sources de corpus	44
2.1.2 Établissement de corpus	49
2.2. Méthodes d’encodage des données	52

2.2.1	Extraction des données	52
2.2.2	Annotation des informations basiques.....	53
2.2.3	Traitement morpho-syntaxique des termes.....	53
2.2.4	Traitement de nature des référents.....	54
2.2.5.	Identification des techniques de l'écriture.....	55
2.2.5.1	Colonne « Technique »	56
2.2.5.2	Colonne « Micro-technique »	58
2.2.5.3	Cas particuliers.....	62
2.2.6	Identification des effets de techniques de l'écriture inclusive.....	64
2.2.7	Traitement des autres éléments.....	64
2.3.	Méthodes d'analyse des données	65
2.3.1	Analyse des fréquences globales	65
2.3.2	Analyse des techniques d'écriture inclusives	66
2.3.3	Comparaison avec l'étude de Simon et Vanhal (2022)	67
3.	Résultats et discussion	69
3.1.	Répartition des genres des référents	69
3.1.1	Répartition globale	70
3.1.2	Variation selon la source	71
3.1.3	Répartition selon la nature de presse	73
3.1.4	Répartition selon la région de presse.....	74
3.1.5	Types des référents selon le genre.....	76
3.2.	Techniques d'écriture pour la désignation des femmes	78
3.2.1	Répartition globale	79
3.2.2	Variation selon la source	82
3.2.3	Répartition selon la nature de presse	84
3.2.4	Répartition selon la région de presse.....	85
3.3.	Utilisation des techniques d'écriture inclusive.....	87
3.3.1	Répartition globale	87

3.3.2 Variation selon la source	90
3.3.3 Répartition selon la nature de presse	93
3.3.4 Répartition selon la région de presse	94
3.3.5. Analyse des techniques principales	97
3.3.5.1 Usage du nom collectif	97
3.3.5.2 Usage du terme épïcène	98
3.3.5.3 Usage du masculin générique	100
3.3.5.4 Usage du terme non vriable en genre.....	101
3.3.5.5 Usage du doublet.....	102
3.4. Comparaison avec Simon & Vanhal (2022).....	106
Conclusion	112
Bibliographie	116
Annexe.....	125

Introduction

Dans l'espace francophone contemporain, la langue joue un rôle important dans la transmission d'idéologies sociales, notamment concernant la représentation des genres. Des outils ou phénomènes linguistiques du français, telles que l'emploi massif du masculin générique pour désigner les référents mixtes ou indéterminés en genre, l'absence ou la rareté des formes féminines pour de nombreuses professions dans le passé, ainsi que la faible visibilité des identités non binaires, ont alimenté les débats autour de l'égalité linguistique (Michard, 1996 ; Abbou, 2019). Depuis les années 1970, sous l'effet des mouvements féministes et la prise de conscience progressive des identités non-binaires, la féminisation des noms et l'écriture inclusive se sont imposées comme deux stratégies linguistiques majeures visant à renforcer la visibilité des femmes et à répondre à d'autres revendications sociales en faveur de l'égalité (Dister & Moreau, 2009 ; Simon & Van Raemdonck, 2024). Cependant, leur acceptation et leurs modalités d'application varient considérablement selon les régions : l'Europe francophone (France, Belgique, Suisse) et l'Amérique du Nord (Québec) se distinguent par leurs orientations politiques, leurs degrés d'adhésion sociale ainsi que leurs choix techniques (Arbour *et al.*, 2014 ; Tibblin, 2020).

Pour mieux comprendre notre mémoire, il est important de définir quelques termes clés :

Le « masculin générique » désigne l'usage de la forme masculine pour parler d'un groupe mixte ou de personnes dont le genre n'est pas précisé (Conseil de la langue française, 2024).

La « féminisation », ou féminisation des noms, consiste principalement à créer et utiliser des formes féminines pour désigner des métiers, titres, grades ou fonctions (Arbour *et al.*, 2014).

Enfin, l'« écriture inclusive » représente des stratégies linguistiques visant à garantir une représentation égale des sexes dans la langue (Haddad, 2016).

Plusieurs études ont déjà analysé les pratiques de la féminisation et de l'écriture inclusive dans des contextes régionaux spécifiques, comme l'analyse de la presse écrite et des textes politiques belges réalisée par Simon et Vanhal en 2022. Cependant, les recherches comparatives à plus grande échelle restent rares. De plus, le lien entre le type de média (presse généraliste vs. presse féministe) et le contexte géographique (France, Belgique francophone, Suisse romande, Québec) demeure encore peu exploré. La littérature existante offre ainsi moins d'éléments pour comprendre comment ces deux variables interagissent pour influencer les choix linguistiques des journalistes francophones.

Notre mémoire vise donc à combler cette lacune en examinant la manière dont la presse écrite francophone contemporaine applique la féminisation et l'écriture inclusive, en comparant quatre régions (France, Belgique francophone, Suisse romande, Québec) ainsi que deux types de médias (généraliste et féministe). Les questions de recherche sont les suivantes :

Q1 : Comment les genres sont-ils représentés dans les discours médiatiques francophones contemporains ?

Q2 : Quelles stratégies linguistiques sont privilégiées pour désigner les femmes, et comment varient-elles selon les régions et les types de presse ?

Q3 : Quelles techniques d'écriture inclusive dominent, et en quoi leur usage diffère-t-il d'un contexte (région ou type de presse) à l'autre ?

Q4 : Quelles évolutions récentes pouvons-nous observer en Belgique francophone par rapport aux tendances montrées par Simon et Vanhal (2022) ?

Cette étude apporte quelques points forts. En étendant la portée géographique à quatre régions francophones et en distinguant deux types de presse, elle offre une perspective plus large qui va enrichir la compréhension des variations linguistiques liées à la féminisation et à l'écriture inclusive. Elle approfondit les travaux antérieurs, notamment celui de Simon et Vanhal (2022), en adaptant et en élargissant leur

méthodologie à un corpus plus vaste. En plus, en mettant en lumière les tendances régionales et les choix des rédactions liés à leurs positions éditoriales, cette recherche peut aider à mieux comprendre comment les pratiques journalistiques influencent la représentation des genres et encourager des usages linguistiques plus inclusifs dans le domaine médiatique. Par ailleurs, par l'utilisation combinée d'analyses quantitatives et qualitatives sur un corpus spécialement construit, notre travail propose une démarche rigoureuse pour étudier les expressions nominales liées au genre dans les médias.

Toutefois, cette recherche présente des limites. Elle porte exclusivement sur des textes de presse écrits en 2024 et ne prend pas en compte les médias audiovisuels, les réseaux sociaux ni les communications institutionnelles, ce qui limite la portée des résultats. De plus, le corpus a été constitué de manière artificielle par une sélection des textes aléatoire, selon des critères méthodologiques définis. L'annotation et l'encodage des données ont également été réalisés manuellement, sans recours à un logiciel automatisé. Tout cela a limité la taille de l'échantillon à la capacité de travail de la chercheuse. Par conséquent, le corpus ne prétend pas refléter de façon exhaustive ou parfaitement représentative l'ensemble des pratiques langagières de chaque média étudié. Malgré deux relectures visant à réduire les erreurs, l'encodage manuel reste susceptible d'erreurs ou d'omissions, ce qui peut affecter la précision des résultats. Enfin, cette étude ne contrôle pas toutes les variables contextuelles susceptibles d'influencer les usages linguistiques, comme le profil des auteurs et autrices, limitant ainsi des interprétations plus fines des données. Malgré ces contraintes, la recherche vise à fournir une base méthodologique rigoureuse et transparente, ouvrant la voie à des études futures plus larges et diversifiées.

Enfin, le mémoire s'organise de la manière suivante :

Chapitre 1. État de l'art : Ce chapitre propose une revue approfondie des débats théoriques relatifs à la féminisation et à l'écriture inclusive dans la langue française. Il présente également les différentes politiques linguistiques mises en place dans les

régions francophones étudiées, ainsi que les pratiques régionales observées dans ces contextes.

Chapitre 2. Méthodologie : Ce chapitre détaille l'établissement du corpus, précisant les critères de sélection des articles issus de la presse généraliste et féministe dans quatre régions francophones. Il décrit ensuite les catégories d'analyse employées pour annoter et encoder les occurrences, ainsi que le protocole appliqué pour analyser les données.

Chapitre 3. Résultats et discussion : Les données collectées sont présentées à travers des analyses quantitatives des occurrences selon les genres des référentes, les techniques de la désignation des femmes et les techniques de l'écriture inclusive. Ce chapitre propose ainsi une interprétation qualitative des résultats en discutant les variations observées au regard des contextes géographique et médiatiques spécifiques. Il met en lumière les tendances générales ainsi que les variations régionales et médiatiques.

1. État de l'art

En français, l'expression du genre pose de nombreux défis, particulièrement en ce qui concerne les formes féminines. D'une part, à part de la valeur spécifique désignant un ou des individus de genre explicitement masculin, la forme masculine possède une autre valeur, générique, s'appliquant à désigner des femmes, des groupes mixtes en genre ou de genre indéterminé (Michard, 1996). D'autre part, de nombreuses professions, fonctions, titres ou postes ne disposaient pas de formes féminines reconnues par le passé, et aujourd'hui, la féminisation des noms de métiers est beaucoup plus largement acceptée, même si certains débats existent (Abbou, 2019).

Depuis les années 1970, les mouvements féministes ont initié une prise de conscience sur la visibilité des femmes et la neutralité du sexe dans la langue (Dister & Moreau, 2009). Plus récemment, avec l'émergence du mouvement *#MeToo*, les discussions autour de la représentation des femmes dans la langue officielle se sont fortement développées (Simon & Van Raemdonck, 2024). Parallèlement, la reconnaissance croissante des identités de genre non binaires a conduit à questionner la grammaire binaire traditionnelle (*Ibid.*). Cette évolution alimente les réflexions sur les pratiques linguistiques qui visent à représenter la diversité des identités de genre.

C'est dans ce contexte, entre les années 1970 et 2025, que deux concepts clés ont émergé et se sont développés : la féminisation et l'écriture inclusive, comme réponses à ces défis. Toutes les deux cherchent à augmenter la visibilité des femmes dans la langue, tout en reflétant l'égalité des genres et d'autres transformations sociales (Baudino, 2006 & Haddad, 2016). Cependant, ces concepts et leurs pratiques linguistiques ne sont pas traités de la même manière dans toute la Francophonie. Des différences sont marquées entre différents pays ou régions, particulièrement entre l'Europe et l'Amérique du Nord, tant dans leur acceptation que dans leurs mesures concrètes pour la mise en œuvre (Abrouh *et al.*, 2014 & Tibblin, 2020). De plus, certaines pratiques de l'écriture inclusive, comme le point médian « · », suscitent des

controverses dans les documents officiels, les pratiques éducatives et le domaine éditorial (Bellon, 2021 & Loison *et al.*, 2022 & Manesse, 2021).

Ce mémoire se concentre sur l'application réelle de la féminisation et de l'écriture inclusive dans un corpus de textes de presse du monde francophone. À travers cet état de l'art, nous visons à synthétiser les principales recherches sur la féminisation et l'écriture inclusive en français, en examinant les origines de ces deux notions, les controverses majeures, les mécanismes linguistiques, l'impact des politiques linguistiques et leurs pratiques concrètes. Cela nous permet d'établir ainsi les bases théoriques et méthodologiques pour les futures analyses empiriques basées sur un corpus.

1.1. Genre et sexe

Avant tout, il convient de clarifier les notions de « genre » et de « sexe ». D'après Elmiger (2019), la notion de « genre » est polysémique. À l'origine, elle désignait toutes sortes de classification (« espèce, type, sorte ») ou fonctionnait comme un synonyme d'« hyperonyme ». Aujourd'hui, elle s'emploie dans des domaines variés où elle ne renvoie plus simplement à une catégorie générale, mais à des notions spécifiques liées aux identités sociales, à la représentation du féminin et du masculin, ou encore aux rapports de pouvoir entre les genres.

En linguistique, le « genre » désigne le genre grammatical des noms, caractéristique inhérente aux mots dans certaines langues (Elmiger, 2019). Toutes les langues n'en possèdent pas : par exemple, l'anglais ne porte que « le genre lexical » pour un nombre limité de noms indiquant des êtres animés (e.g. *brother*, sémantiquement masculin, et *sister*, féminin). Dans les sciences humaines, le genre est toujours mis en relation avec le sexe : à l'inverse du sexe, qui repose sur des caractéristiques physiques, le genre est davantage lié à la performance et conforme à l'identité d'un individu. Autrement dit, l'identité de genre doit être confirmée par la personne elle-même et ne peut être imposée

de l'extérieur ; elle n'est par ailleurs pas nécessairement binaire (féminin ou masculin). Dans les discours spécialisés ou les débats publics, le genre sert souvent de « raccourci » ou de « cadre conceptuel » pour analyser ou questionner les rapports sociaux.

Le « sexe », quant à lui, est considéré comme une caractéristique biologique (Pradalier, 2010), désignant la réalité innée des individus humains ou animaux comme étant mâles ou femelles. Pour les humains, « la précision sexuée » constitue une information importante. Cependant, la linguiste et sociologue française, Claire Michard, considère que les sexes sont des classes sociales construites par des rapports de pouvoir, plutôt qu'un objet des « sciences naturelles » ou de la « zoologie » (Armengaud, 2003). Ces rapports de pouvoir concrets ayant des influences idéologiques et cognitives, façonnées par la langue.

En français, la relation entre genre grammatical et sexe est complexe. Selon Dister et Moreau (2009), le genre des mots désignant des inanimés est arbitraire, imposé par la langue et sans lien direct avec les propriétaires des référents (par exemple, « la mer » et « le soleil », et non *le mer* ou *la soleil*). Pour les noms d'animaux, le genre grammatical peut être arbitraire ou marquer la distinction mâle/femelle. Concernant les noms désignant les êtres humains, dans la majorité des cas, il reflète le sexe biologique des référents, soit des mots féminins renvoyant à des femmes, et des mots masculins renvoyant à des hommes. Toutefois, il existe des exceptions, comme le masculin à valeur générique et les mots non variables en genre.

En plus, Michard (2003) pense que l'expression du genre en français reflète profondément les relations sociales de genre où les femmes sont opprimées et exploitées par les hommes, liées à une idéologie patriarcale. Cette asymétrie se manifeste notamment par la supériorité référentielle et statutaire des formes masculines : le masculin possède une valeur générique plus forte et un statut formel considéré comme fondamental, alors que les formes féminines sont difficiles à acquérir cette valeur pour désigner l'humanité en général. Ainsi, modifier le statut sémantique des formes féminines dans la langue n'est pas seulement une tâche linguistique, mais

implique également de remettre en question les rapports de pouvoir existants.

En tout cas, dans ce mémoire, c'est la notion de *genre*, dans le domaine des sciences humaines, en tant qu'identité individuelle, soit l'identité de genre, qui fera l'objet de notre discussion.

1.2. Féminisation des noms en français

1.2.1 Définition et objectifs de la féminisation

Les inégalités de genre au niveau linguistique et social ont finalement donné naissance à une série de mouvements et de réformes, dont l'initiative de féminisation en français. La féminisation désigne principalement la création et l'utilisation de formes féminines pour des noms de métiers, titres, grades et fonctions (Arbour *et al.*, 2014). La féminisation dont nous rendons compte ici se réfère concrètement à la féminisation des noms.

Son objectif est de fournir une légitimité linguistique au mouvement féministe, en comblant les lacunes des formes féminines dans les domaines des métiers, titres, fonctions et grades, afin d'assurer la visibilité des femmes dans la langue (Abbou, 2019). Ce mouvement s'est particulièrement développé dans les contextes publics et professionnels, en créant et proposant d'utiliser des formes féminines pour reconnaître la place et le rôle des femmes dans la société (Dister, 2017). La féminisation est considérée comme l'une des premières initiatives d'intervention linguistique visant à changer la situation inégale entre femmes et hommes dans la langue (Abbou, 2019). Entre les années 1970 et 1990, le terme « féminisation » est le seul utilisé pour désigner ce type d'activités. Par la suite, elle est souvent incluse dans le champ des pratiques d'écriture inclusive.

1.2.2 Origine, motivations et controverses à propos de la féminisation

L'émergence de la féminisation est étroitement liée au mouvement féministe de la

seconde moitié du XXe siècle. Dans les années 1970, les féministes américaines ont réclamé une réforme linguistique, qui se concentre principalement sur la « neutralisation » du sexe ou la « visibilité » des femmes dans le langage, pour réduire la discrimination de genre (Dister & Moreau, 2009). Les principales revendications portent sur : l'utilisation d'un discours neutre ou inclusif, comme l'emploi de *they*, *chairperson*, *flight attendant* pour effacer les distinctions de genre ; et l'amélioration de la visibilité des femmes, comme l'usage de formes *he/she* pour augmenter la fréquence des marqueurs féminins. Par la suite, le mouvement de féminisation s'est rapidement propagé au Québec, Canada, et puis dans l'espace francophone européen dans les vingt années suivantes.

Les motivations principales du mouvement de féminisation en français reposent sur plusieurs facteurs. À partir des années 1970, de plus en plus de femmes ont occupé des professions traditionnellement réservées aux hommes et elles ont commencé à participer à la vie publique (Bochnakowa, 2007). Mais pendant très longtemps, les noms masculins et féminins présentaient des inégalités tant formelles que sémantiques, surtout dans le milieu professionnel. Les noms masculins sont considérés comme ayant une valeur générique qui peut désigner à la fois les référents du genre masculin et du genre féminin (Michard, 1996). En même temps, de nombreux noms de métiers, titres, fonctions et grades n'existaient qu'au masculin, sans forme féminine correspondante (Abbou, 2019). Cette lacune a contraint les femmes professionnelles à utiliser des formes masculines pour se désigner. Par ailleurs, selon Dister (2004), certaines dénominations professionnelles féminines comme *pharmacienne*, *ambassadrice* ou *colonelle* désignaient les épouses des hommes qui exercent ces professions, au lieu des femmes exerçant ces professions. Pour certaines professions prestigieuses, les femmes elles-mêmes préfèrent utiliser la forme masculine, comme *Madame le médecin*, considérant que la forme féminine pourrait dévaloriser la profession. Dans ces contextes, le mouvement de la féminisation a émergé.

De nombreux chercheurs et chercheuses (Baudino, 2006, Bard, 2007 & Bochnakowa,

2007) montrent que la féminisation du langage en français ne relève pas seulement d'un choix linguistique, mais répond à une nécessité sociale, politique et éthique. Son absence, en revanche, a contribué à invisibiliser les femmes, à freiner leur reconnaissance professionnelle et à renforcer des inégalités symboliques dans la langue comme dans la société.

Baudino (2006) montre que les débats autour de la féminisation n'est pas seulement un thème linguistique, mais aussi une question sociale et politique. Elle note que la féminisation du langage a évolué en parallèle avec les luttes pour l'accès des femmes aux sphères professionnelle et politique : ces deux mouvements se sont renforcés mutuellement, car ils ont utilisé des arguments très similaires. Ainsi, les règles de la féminisation des noms de métier et les mesures sociales et politiques pour l'égalité professionnelle sont étroitement liées et participent d'un même objectif : rendre visible la place des femmes dans la langue ainsi que dans la société. Et en revanche, le retour au masculin générique pour désigner les femmes a longtemps servi à limiter la visibilité des femmes et à freiner leur accès à certaines positions.

Comme le souligne le guide *Femme, j'ai écrit ton nom...* (1999), l'usage du masculin générique pour désigner une femme spécifique, par exemple « Madame le Ministre », pose plusieurs problèmes. D'abord, logiquement, ce genre d'expression utilise un terme générique pour indiquer une personne spécifique. Ensuite, il nie les règles grammaticales en refusant l'accord en genre. Enfin, il impose une identité masculine à une personne féminine. Nous considérons que la féminisation permet de corriger ces incohérences, en distinguant clairement le générique du spécifique, en respectant les règles grammaticales d'accord, et en reconnaissant l'identité des femmes à travers une désignation juste et appropriée.

Bochnakowa (2007) note des réflexions bien similaires en soulignant deux problèmes liés à l'usage du masculin générique pour désigner des femmes. D'un point de vue logique, cela crée une confusion, car le genre grammatical ne correspond pas au sexe réel de la personne concernée. D'un point de vue éthique, cela revient à nier l'identité

féminine de l'individu.

Dans cette continuité, Bard (2007) analyse l'absence de formes féminines dans le langage comme une violence symbolique. Par exemple, l'usage de formules comme « Madame le Ministre » peut être perçu comme une manière de nier symboliquement la présence des femmes dans certains domaines de fonction ou certaines positions de pouvoir. Ce type d'expression laisse penser que les postes de pouvoir sont fondamentalement réservés aux hommes, et que les femmes qui y accèdent ne sont pas pleinement légitimes.

En résumé, ces recherches montrent que la féminisation des noms ne se limite pas à une simple question de langue. Elle est aussi une démarche logique et un acte de justice symbolique, qui rend visible les femmes dans la langue comme dans la société. Elle permet une représentation plus juste, plus précise et plus équitable, et constitue un outil essentiel dans la lutte pour l'égalité réelle entre les genres.

Cependant, la féminisation n'a pas toujours fait l'unanimité. Dans les années 1990, de nombreuses voix, notamment au sein de l'Académie française, s'y opposaient fermement (Fleischman, 1997). Elles considéraient que la féminisation ne correspondait pas au « bon usage » du français standard, et qu'elle représentait une dégradation du système linguistique. À cette époque, même des femmes exerçant des professions résistaient à la féminisation des noms de métier (Fleischman, 1997). En effet, de nombreuses formes féminines étaient alors perçues comme péjoratives (comme *poétesse*), ambiguës en sens (*mairesse* pouvait désigner l'épouse du maire), ou simplement absentes du lexique officiel (*chirurgienne* n'était pas reconnue), ce qui rendait leur usage problématique et illégitime.

Dès les années 2000, la nature des résistances évolue. Comme le note Bochnakowa (2007), les objections ne portent plus seulement sur la légitimité de l'usage des formes féminines, mais s'appuient plutôt sur des arguments plus théoriques et abstraites. Certains dénoncent que les noms professionnels féminins nuisent à l'euphonie du

français (par exemple, *professeure* serait perçue comme dissonante), tandis que d'autres défendent l'idée que les noms de métier devraient rester « neutres » ou « non marqués » et que le masculin générique correspond bien à cette nature. La féminisation est alors présentée comme une innovation inutile.

Plus récemment, le lien entre la langue et les dimensions sociopolitiques et idéologique est mis en cause. Szlamowic, par exemple, considère que l'interprétation symbolique ou idéologique des structures linguistiques manque de fondements scientifiques (Guichard, 2021). Selon lui, l'usage du masculin générique ne favorise pas les hommes et ne doit pas être lu comme un acte idéologique. Il pense aussi que « l'obstacle à l'exercice d'une profession par une femme relève [...] de la sociologie », et que cela n'a rien à voir avec la langue. Ce point de vue interprète le débat comme purement linguistique, sans lien avec des questions sociales, politiques et idéologiques, qui refuse de reconnaître que la féminisation puisse porter un enjeu sociopolitique. Désormais, les opposants ne rejettent plus directement la féminisation, mais cherchent à l'affaiblir d'une manière plus subtile.

En somme, la féminisation a longtemps été contestée, mais les arguments contre elle ont changé au fil des décennies, passant d'un rejet frontal à des critiques plus subtiles et théoriques.

Malgré des résistances anciennes, trois études entre 2004 et 2007 ont déjà contribué à structurer la défense pour la féminisation linguistique, en répondant progressivement aux objections d'ordre linguistique, sociopolitique et esthétique.

Tout d'abord, Dawes (2004) réfute les objections pragmatiques. Face à l'argument de la polysémie (par exemple, *plombière* pourrait désigner à la fois une femme plombier et une spécialité de crème glacée), elle montre que le contexte suffit à lever toute ambiguïté, comme pour n'importe quel lexème français. Concernant les connotations péjoratives attachées à certaines formes féminines (e.g. *poétesse*), elle les interprète comme une construction idéologique plutôt qu'une nature inhérente à la langue.

Baudino (2006) radicalise le débat en soulignant que les résistances à la féminisation témoignent d'une remise en cause des inégalités structurelles. Elle établit un lien clair entre évolution linguistique et avancées professionnelles des femmes, qualifiant les arguments des opposants d'« obsolètes » et d'entraves au progrès social. Ainsi, elle inscrit la féminisation dans un combat politique essentiel.

Bochnakowa (2007) complète ces défenses par une approche géolinguistique. Elle documente que des formes jugées « laides » en France, telles qu'*autrice* ou *professeure*, deviennent de plus en plus courantes au Québec, en Suisse et en Belgique. Elle pense que les refus viennent surtout d'une hésitation face à des formes nouvelles ou « étrangères », plutôt que de vrais problèmes linguistiques. Elle prévoit que, avec le temps et l'habitude, ces mots seront finalement acceptés et deviendront courants.

En conclusion, ces travaux montrent clairement que la féminisation des noms de métier est un besoin légitime. Ils répondent aux critiques linguistiques, sociales et esthétique, et soulignent son rôle essentiel pour reconnaître les femmes de manière juste.

1.2.3 Contexte historique du recul du genre féminin¹ (Viennot, 2018)

Dans le livre *Le langage inclusif : pourquoi, comment* (2018), Viennot a analysé en détail le processus historique par lequel les formes masculines dominaient progressivement les formes féminines en français, au cours des siècles. L'autrice démontre que ce phénomène ne relève pas d'un développement naturel de la langue, mais résulte d'interventions humaines, probablement liées à la monopolisation des hommes dans le domaine de discours public et d'écriture. Cela est un processus observé dans de nombreuses langues genrées.

Dès le Moyen Âge, le français, qui a hérité des procédés de formation de mots du latin, utilisait systématiquement des formes féminines ou masculines pour désigner des titres, fonctions ou métiers selon le sexe du référent. Les textes très anciens ont attesté

¹ Cette section s'appuie principalement sur *Le langage inclusif : pourquoi, comment* (Viennot, 2018). Par souci de fluidité, les références ne seront pas mentionnées à chaque paragraphe.

d'abondants exemples de noms de professions féminins. En 1435, par exemple, Isabelle d'Aragon a été désignée comme « vicairie générale, vice-régente, lieutenant, maîtresse ou reine gouverneuse ». À la fin du XVI^e siècle, on a trouvé des mentions comme *une grande femme d'État* ou *une grande clergesse*. Les suffixes féminins en *-esse* et en *-trice* étaient courants avant le XVII^e siècle, et des termes comme *autrice* existaient déjà bel et bien dans l'usage linguistique.

Mais après la création des universités au XIII^e siècle et l'introduction de l'imprimerie à la fin du XV^e siècle, les formes féminines subissaient une marginalisation progressive, accompagnée d'une masculinisation croissante de la langue. Les universités, devenues des instruments de formation des experts au service de l'État, ont contribué à la domination des hommes sur le pouvoir public et toutes les positions requérant du savoir. L'imprimerie a facilité la domination masculine dans le champ culturel et intellectuel, permettant la diffusion d'idéologies favorables à leurs intérêts.

Le XVII^e siècle marque un tournant décisif dans cette tendance à la masculinisation du français. L'Académie française, fondée en 1635, a joué un rôle essentiel dans ce processus. Au début du siècle, certains intellectuels ont commencé à préconiser la suppression des formes féminines, et à partir du milieu de ce siècle, la tendance s'est accentuée. En 1689, Andry de Boisregard a affirmé que les formes féminines désignant des professions prestigieuses doivent disparaître. Il a formulé explicitement la règle du « masculin qui l'emporte sur le féminin », cette règle a été liée à une prétendue « supériorité naturelle » des hommes. L'accord de proximité, un principe présent en latin et dans les langues romanes selon lequel l'accord se fait avec le nom le plus proche, était également remis en question. Au XVII^e siècle, Malherbe et Vaugelas, puis Beauzée au XVIII^e siècle, ont lié explicitement l'abandon de cet accord à la priorité des hommes.

Entre le XVI^e et le XIX^e siècle, d'autres facteurs ont renforcé la tendance à la masculinisation (Cerquiglini, 1999). Les littératures satiriques ont contribué à rabaisser les suffixes féminins, comme *peintresse* réduite à désigner une « peintre sur porcelaine ». Certaines formes féminines désignant des professions prestigieuses ont

été délibérément écartées, contraignant les femmes à adopter des appellations masculines.

Ces influences persistent jusqu'au XXe siècle : certaines femmes accédant à des professions traditionnellement réservées aux hommes ont choisi elles-mêmes d'être désignées par le masculin, par exemple, *Madame le...*, cherchant à affirmer leur égalité de compétences avec les hommes et à éviter toute discrimination (Dister & Moreau, 2009).

En conclusion, bien que le français historiquement montre une flexibilité dans la formation des formes féminines, l'évolution des normes linguistiques dans des contextes sociaux particuliers conduit à un déclin des formes féminines, provoquant la réduction considérable de la visibilité des femmes dans la langue.

1.2.4 Mouvements politiques et linguistiques relatifs à la féminisation² (Arbour *et al.*, 2014)

Depuis la fin du XXe siècle, des pays et régions francophones adoptent des mesures politiques et linguistiques visant à promouvoir la féminisation de la langue (Arbour *et al.*, 2014). Les démarches varient selon les contextes géographiques et sociaux, mais elles partagent un objectif commun : rendre la langue plus inclusive et équitable envers les femmes.

Au Québec, l'Office québécois de la langue française (OQLF) est un acteur clé dans cette révolution linguistique. Dès 1979, l'Office publie une première recommandation qui encourage l'utilisation de formes féminines dans les documents officiels. Puis, il poursuit cette démarche avec des guides pratiques, tels que *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage* (1986) et *Au féminin : guide de féminisation des titres de fonction et des textes* (1991). En 2006, un autre document important, *Avoir*

² Cette section s'appuie principalement sur *Féminisation linguistique : étude comparative de l'implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe* (Arbour *et al.*, 2014). Par souci de fluidité, les références ne seront pas mentionnées à chaque paragraphe.

bon genre à l'écrit : guide de rédaction épïcène, continue de soutenir cette évolution linguistique.

En Belgique, la politique linguistique en faveur de la féminisation est officialisée en 1993 par un décret qui recommande d'« éliminer les formulations sexistes, d'assurer au mieux la visibilité des femmes ». L'année suivante, un guide pratique est recommandé par le Conseil des langues et des politiques linguistiques, intitulé *Mettre au féminin*. Ce guide définit les règles de formation des formes féminines dans le domaine des titres et des fonctions. Depuis lors, la Belgique poursuit l'élargissement de ces réformes à travers plusieurs autres publications destinées à améliorer l'intégration des formes féminines dans la langue administrative et législative.

En France, bien que des tentatives soient faites dès 1986 avec une circulaire du Premier ministre visant à féminiser les titres professionnels, cette initiative n'est jamais mise en œuvre. Ce n'est qu'en 1998 que le gouvernement relance les travaux sur cette question, et en 1999, un guide intitulé *Femme, j'écris ton nom...* est publié, marquant une étape importante pour la reconnaissance de la féminisation des noms dans les pratiques linguistiques. Ce guide est largement salué par les chercheurs et chercheuses pour son approche historique et grammaticale de la féminisation.

En Suisse, le gouvernement adopte en 2000 un *Guide de formulation non sexiste des textes administratifs et législatifs de la Confédération*, qui offre des recommandations précises sur l'emploi des formes féminines en français. Cependant, ce guide est jugé plus pertinent pour l'allemand. En 2001, un autre document, *Écrire les genres : guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène*, fournit des solutions spécifiques pour la rédaction législative, et en 2007, la loi fédérale sur les langues nationales intègre des critères de non-discrimination linguistique.

Au Canada, au-delà du Québec, le gouvernement fédéral aussi prend des mesures pour encourager la féminisation, avec des guides tels que *Le guide du rédacteur* (1996) et *Le Guide stylistique de la Commission de la fonction publique*. Ces efforts sont suivis par

la province de l'Ontario avec le guide *La féminisation au gouvernement de l'Ontario* (2003).

Ces textes politiques et linguistiques constituent un cadre institutionnel du mouvement de féminisation dans le monde francophone, ce qui illustre l'interaction profonde entre planification linguistique et égalité sociale.

1.2.5 Pratiques de féminisation dans la Francophonie

L'étude comparative transnationale de Dawes (2004) constitue un jalon essentiel dans l'analyse des pratiques de féminisation en français. À travers une analyse lexicale systématique, elle met en évidence la diversité des stratégies adoptées dans le monde francophone. En Suisse, elle observe une stratégie de « féminisation maximale », marquée par l'usage de formes innovantes comme *cheffe* ou *consulesse*, ainsi que la réintroduction de termes traditionnels tels qu'*écrivaine* ou *mairesse*. Le Québec développe une réforme orthographique propre, en privilégiant des formes comme *chercheure* ou *docteure*, se terminant par un *-e* muet. Cette préférence pour des formes féminisées qui ne modifient pas la prononciation pourrait refléter une influence de l'anglais, où l'on tend à éviter les marques de genre bien évidentes en privilégiant des termes neutres comme *firefighter* au lieu de *fireman*. La Belgique adopte une approche intermédiaire qui conserve les formes épiciques en *-eur* (*professeur*, *auteur*), avec une distinction de genre portée par l'article (*un/une professeur*). En France, le processus est globalement plus lent, la féminisation étant plus avancée dans le domaine politique que dans le milieu académique. Dawes (2004) insiste sur le fait que l'évolution de la féminisation n'est pas seulement linguistique, mais également politique : les idéologies des locuteurs influencent la langue, et l'avenir de la langue dépend des choix des locuteurs.

Huit ans après, Pleško (2012) propose une lecture évolutive des pratiques de féminisation dans les quatre régions francophones. Cette étude montre que le Québec reste la plus avancée, tant sur l'usage du langage que sur l'acceptabilité sociale des

formes féminines. Alors que les pays européens (France, Belgique, Suisse) se concentrent essentiellement sur la féminisation lexicale, le Québec étend cette logique à l'ensemble du discours écrit. Des écarts apparaissent également dans l'emploi de certaines formes concrètes : *une professeure* est courante au Québec et en Suisse, tandis que la France et la Belgique conservent *une professeur* ; de même, l'usage persistant d'*un directeur* en France contraste avec la préférence québécoise pour *une directrice*. Cette étude confirme partiellement les observations précédentes.

Ensuite, plusieurs études ont exploré plus en profondeur les pratiques concrètes de féminisation dans divers contextes socioprofessionnels.

Dister (2004) se penche sur le cas du journal belge *Le Soir*, révélant de fortes disparités selon les secteurs professionnels : des domaines comme l'armée, la police ou la chirurgie résistent à la féminisation, mais d'autres comme la politique municipale (*échevine*), le secteur parlementaire (*députée*) ou la pharmacie (*pharmacienne*) adoptent clairement les formes féminines. L'étude souligne également que certaines formes perçues comme péjoratives (*sauteuse*, *coureuse*) sont pourtant largement acceptées dans l'usage médiatique en Belgique francophone.

Fujimura (2005) analyse cinq grands quotidiens français publiés entre 1988 et 2001, et met en lumière l'effet décisif de la circulaire Jospin (1998). Celle-ci favorise l'adoption rapide des formes féminines dans les domaines politique, administratif et judiciaire (*ministre*, *députée*, *juge*), alors que les milieux académiques et littéraires (*professeur*, *chercheur*, *écrivain*) résistent davantage. Cette divergence s'explique à la fois par des attitudes sociales conservatrices et par des contraintes structurelles : en français, les marqueurs de genre sont souvent arbitraires, ce qui constitue un frein morphosyntaxique à la féminisation, contrairement à des langues comme l'espagnol.

Dister et Moreau (2006), quant à eux, examinent l'évolution des usages dans le champ politique en France et en Belgique, à travers une comparaison des données de 1989 et 2004. Elles constatent une augmentation nette des formes féminines, liée à deux

facteurs principaux : l'entrée massive des femmes dans des domaines traditionnellement masculins, et la mise en œuvre du principe de parité en genre dans les listes électorales. Ainsi, Leur étude met en évidence une corrélation forte entre idéologie politique et pratiques linguistiques : les partis de gauche recourent plus volontiers aux formes féminines, tandis que la droite maintient les formes masculines, et le centre adopte une position intermédiaire. En 2004, l'association traditionnelle entre masculin grammatical et prestige social commence à s'atténuer : les formes masculines s'étendent à des fonctions moins valorisées, tandis que les formes féminines accèdent aux postes à haute fonction, ce qui brouille les rapports conventionnels entre genre linguistique et hiérarchie sociale.

Enfin, Arbour *et al.* (2014) proposent une analyse longitudinale, en examinant l'impact de 35 années de politiques linguistiques menées par l'Office québécois de la langue française (OQLF). Leur étude des journaux québécois et européens francophones révèle que la majorité des formes féminines recommandées sont désormais bien implantées dans l'usage courant. Toutefois, des variations régionales persistent : la forme en *-eure*, largement acceptée au Québec (*chercheure*), entre en concurrence avec la forme en *-euse* dans les pays européens francophone (*chercheuse*).

1.3. Écriture inclusive en français

1.3.1 De la féminisation à l'écriture inclusive

La féminisation des noms est une étape initiale pour la visibilité des femmes dans des professions et des rôles historiquement dominés par les hommes, en particulier dans les années 1970 à 1990 (§1.2). L'écriture inclusive représente une étape ultérieure et complémentaire, qui cherche à aller au-delà de la forme lexicale et à inclure les structures syntaxiques et règles grammaticales.

En 2017, l'écriture inclusive suscite un vif débat social. C'est cette année que l'éditeur

Hatier publie *Questionner le monde*, le premier manuel scolaire en France appliquant l'écriture inclusive (Brunet, 2022). Le manuel essaie de montrer l'idée de l'égalité des sexes par l'usage du point médian, tel que *citoyen·ne·s*. Par la suite, le doublet abrégé, souvent marqué par le point médian, devient un symbole de l'écriture inclusive et suscite de nombreuses discussions quant à son usage.

Pourtant, le terme « écriture inclusive » est introduit en français par Haddad dans son *Manuel de l'Écriture inclusive*, dont la première édition est publiée en 2016, quelques mois avant la publication de *Questionner le monde*. En Suisse romande et au Québec, ce terme alterne également avec « écriture épiciène », « non sexiste » ou « égalitaire » (Simon *et al.*, 2020). L'écriture inclusive a pour objectif d'« assurer une égalité de représentations des sexes » (Haddad, 2016). L'auteur propose trois conventions pour cette stratégie d'écriture : 1) « accorder en genre les noms de fonctions, grades, métiers et titres », il s'agit d'une correspondance entre le genre grammatical des noms de fonctions, grades, métiers et titres, et le sexe des personnes désignées ; 2) usage du féminin et du masculin, de doublets complets ou abrégés par un point médian ou de termes épiciènes ; 3) abandon des antonomases du nom commun « Femme » et « Homme », autrement-dit, ne plus utiliser les majuscules pour des noms communs afin de leur donner une valeur générique ou symbolique.

En plus, Abbou *et al.* (2018) identifient deux objectifs fondamentaux de cette stratégie :

- 1) La parité linguistique : rendre visibles les formes féminines souvent occultées par le masculin ;
- 2) La neutralisation de la binarité de genre : chercher des moyens d'exprimer le genre de manière plus neutre, en dépassant l'opposition binaire traditionnelle.

L'écriture inclusive aborde la question de la représentation égalitaire des genres dans la désignation des groupes mixtes ou indéterminés en genre (Girard *et al.*, 2022). Elle dépasse la simple féminisation lexicale pour englober les dimensions grammaticales et syntaxiques (Rosier, 2018). Ainsi, l'écriture inclusive remet en cause la règle du

« masculin qui l’emporte sur le féminin » (Haddad, 2016) et inclut progressivement les personnes non binaires (Tudisco, 2021). Mais les personnes s’identifiant comme non binaires ne seront pas traitées dans notre étude.

1.3.2 Techniques de l’écriture inclusive

L’écriture inclusive développe de nombreuses techniques pratiques pour désigner un groupe de gens mixtes en genres ou les référents indéterminés en genres. Il y a sept techniques principales liées aux expressions nominales (Conseil de la langue française, 2024) :

Les doublets (complets) consistent à juxtaposer les formes masculine et féminine d’une expression nominale pour désigner un groupe mixte ou indéterminé, afin de rendre visibles les deux genres. Par exemple : *les recteurs et les rectrices, les auditeurs et les auditrices*. Cette technique est particulièrement recommandée dans les formules d’adresse, les titres ou les débuts de textes, où la visibilité des femmes est essentielle. L’avantage principal est que les doublets permettent une représentation équitable entre les deux genres. Cependant, cette technique va allonger le texte, ce qui peut nuire à la fluidité de lecture.

Les doublets abrégés sont une forme condensée des doublets, utilisant des signes graphiques pour intégrer les terminaisons masculine et féminine en une seule unité graphique. Par exemple : *les étudiant·e·s, les citoyen·ne·s*. Ils sont recommandés dans les contextes où l’espace est limité, comme les titres, tableaux ou publications numériques. Cette technique permet de visibiliser les deux genres tout en économisant la place. Toutefois, elle peut être perçue comme difficile à lire, et n’est pas adaptée à l’oral.

Les termes épiciènes sont des noms ou pronoms qui ont la même forme au masculin et au féminin, comme *analyste, psychologue, vous* ou *on*. Ils peuvent être utilisés avec des déterminants marqués en genre (*un/une*) ou non marqués (*les, des*) pour désigner des personnes de tout genre. Cette technique permet à la fois la visibilité et la

neutralisation selon le contexte, et elle évite les répétitions lourdes. Cependant, elle nécessite parfois de doubler les déterminants ou de gérer des accords complexes, ce qui peut poser des difficultés sur la rédaction.

Les noms collectifs désignent un groupe de personnes sans expliciter leur genre. Par exemples : *la population, la direction* ou *les équipes*. Cette technique permet une neutralisation efficace de l'opposition de genre, notamment dans les textes formels. Elle simplifie les phrases et évite les répétitions lourdes. Toutefois, elle peut entraîner une perte de précision ou un style dépersonnalisé.

Les noms non variables en genre, eux-mêmes, ne varient pas en genre et peuvent désigner des personnes quel que soit leur genre. Par exemple : *une personne, un individu, une vedette, un bébé, etc.* Leur usage permet de neutraliser l'opposition de genre. C'est une solution simple et inclusive. Toutefois, le nombre de ces termes est limité, ce qui restreint leur usage dans une certaine mesure.

Les formes passive, soit la voix passive, permettent de formuler une action sans mentionner explicitement l'agent, et donc d'éviter toute référence genrée. Exemple : *des amendes ont été distribuées, les convocations seront envoyées*. Cela contribue à une neutralisation complète du genre. Cette stratégie est particulièrement utile dans les textes juridiques ou administratifs. Son inconvénient est de produire un style impersonnel, similaire à l'effet des noms collectifs.

L'acception générique de la forme masculine consiste à utiliser la forme masculine avec sa valeur générique pour désigner un groupe mixte ou des référents indéterminés en genre. Exemple : *les candidats, nos concitoyens, les étudiants*. Cela permet de simplifier le texte et d'en améliorer la lisibilité, surtout dans des documents longs. Néanmoins, ce procédé peut conduire à l'invisibilisation des femmes et doit donc être utilisé avec prudence, en s'assurant que le contexte est clair.

En effet, l'écriture inclusive repose aussi sur certains principes d'accord entre les noms et leurs déterminants ou modificateurs. Perrier (2021) identifie trois principes d'accord

essentiels :

L'accord de proximité fait correspondre l'adjectif ou le participe passé avec le nom le plus proche. Viennot (2018) considère que ce principe est naturel, souvent imperceptible, et qu'il forme un système cohérent s'appliquant non seulement aux adjectifs et participes mais aussi aux verbes et pronoms qui suivent.

L'accord de majorité se fait selon le genre qui prédomine dans le groupe. Par exemple, si le groupe est composé majoritairement d'hommes, l'accord se fait au masculin.

L'accord de sens est basé sur le sens que l'on souhaite mettre en avant. Par exemple, un terme comme *les agents* pourrait prendre un accord au masculin ou au féminin selon le contexte du discours.

1.3.3 Polémiques autour de l'écriture inclusive

L'écriture inclusive suscite un large débat académique, où s'opposent des arguments variés allant de la défense de la langue à la promotion de l'égalité (Bellon, 2021 ; Manesse, 2021).

Sur le plan idéologique, Bellon (2021) qualifie l'écriture inclusive de la dernière variante de l'attaque contre la langue, estimant que la défense de la pureté du français est intrinsèquement liée à la défense de la liberté. Manesse (2021), prenant une perspective sociolinguistique, souligne que toute modification de langue est un sacrilège potentiel. Cette chercheuse précise que les partisans de l'écriture inclusive confondent règles descriptives et prescriptions normatives de la langue : bien que les grammairiens du XVII^e siècle puissent avoir des préjugés sexistes, leur travail consiste justement à enregistrer des usages existants plutôt qu'à créer des règles. Plus profondément, elle associe ce phénomène aux tendances à la fragmentation sociale, arguant que relier la grammaire du genre à d'autres identités (physique, raciale, générationnelle, etc.) pourrait entraîner une division sans fin du système linguistique. Elle décrit l'initiative de l'écriture inclusive comme un affichage centré sur soi, qui pourrait finir par nuire à la fonction collective de la langue française.

Outre les débats idéologiques, certaines études s'intéressent aux effets concrets de certaines formes d'écriture inclusive, comme les doublets abrégés, en soulignant des difficultés potentielles (Rosier, 2018 ; Loison *et al.*, 2022 ; Dister et Moreau, 2024)

Rosier (2018) note les principaux arguments des opposants sur les doublets abrégés qui considèrent que l'introduction des signes dans la langue non conforme aux pratiques orales constitue une violation de l'évolution linguistique. Selon eux, cette forme d'écriture n'est valable que pour des textes très courts. Plus fondamentalement, ils soulignent que les doublets abrégés compliquent l'apprentissage de la langue, en particulier pour les étudiants en difficulté, les personnes dyslexiques et les non-voyants.

Les entretiens menés par Loison *et al.* (2022) avec des éditeurs de revues académiques révèlent que l'écriture inclusive, surtout les doublets, est perçue comme alourdissant le travail éditorial et rendant les textes scientifiques déjà complexes encore plus difficiles à traiter.

L'étude de Dister et Moreau (2024) s'intéresse aux effets des doublets abrégés avec des parenthèses ou des barres obliques. Leurs observations suggèrent que ces formes peuvent engendrer une certaine insécurité linguistique chez les usagers, ainsi qu'une charge cognitive accrue, en diminuant la lisibilité et la fluidité du texte. Ces effets se manifesteraient notamment par des erreurs dans le traitement grammatical autour du doublet. Toutefois, cette étude repose sur un corpus très occasionnel, constitué d'exemples limités qui sont collectés dans des contextes bien variés entre 2020 et 2023. Il convient donc de traiter ces résultats avec prudence.

D'autres recherches adoptent une perspective différente, qui mettent en lumière les bénéfices potentiels de l'écriture inclusive, notamment en matière d'égalité des sexes et de représentation des femmes (Chatard *et al.*, 2005 ; Vervecken *et al.*, 2015 ; Gygax *et al.*, 2019 ; Perrier, 2021).

Une étude de Chatard *et al.* (2005) montre que le fait de présenter les noms de métiers sous une forme inclusive, par exemple en associant les formes masculine et féminine à

l'aide de parenthèses ou de la barre oblique (ex. ingénieur(e), chirurgien/ne), peut renforcer le sentiment d'efficacité personnelle des élèves. Cet effet est particulièrement visible chez les filles lorsqu'il s'agit de métiers traditionnellement masculins, en leur offrant des représentations moins centrées sur les hommes. Ces résultats suggèrent que l'utilisation de formes inclusives semble encourager des représentations professionnelles moins limitées par les stéréotypes de genre.

Vervecken *et al.* (2015) montrent que présenter les noms de métier sous forme double (masculin + féminin) plutôt qu'en forme uniquement masculine amène les adolescents à percevoir les professions comme plus accessibles à tous les deux sexes. Cela modifie leurs jugements sur les métiers stéréotypés, notamment en rendant les évaluations plus égalitaires. Gygax *et al.* (2019) notent aussi que les formes masculines génériques activent prioritairement des représentations mentales masculines, ce qui empêche la formation de représentations mentales mixtes ou féminines.

En plus, Perrier (2021) soutient que l'écriture inclusive est intrinsèquement compatible avec les valeurs contemporaines d'égalité en genre et qu'elle représente une pratique féministe importante qui permet d'offrir une description plus précise de la société actuelle.

Face à la critique souvent avancée sur le décalage entre oral et écrit et la difficulté de lecture, des chercheurs et chercheuses nuancent ces observations (Rosier, 2018 ; Girard *et al.*, 2022 ; Liénardy *et al.*, 2023 ; Zamin et Hemforth, 2024).

Rosier (2018) souligne que l'écriture n'est pas une simple transcription de l'oral : les signes écrits, comme le point médian ou le tiret, remplissent une fonction propre, plus visuelle et symbolique. À l'ère du numérique, cette spécificité de l'écrit ressort plus nettement, car les formes de communication combinent de plus en plus des éléments visuels et textuels. Elle remarque que les jeunes générations sont bien capables d'adapter aux nouvelles normes d'écriture ou graphiques. Elle souligne particulièrement que la meilleure visibilité des femmes dans la langue pourrait favoriser

leur accès à plus de carrières.

Une étude exploratoire menée par Girard *et al.* (2022) a utilisé une méthode de suivi du regard (eye-tracking) pour observer comment les lecteurs lisent les doublets abrégés de l'écriture inclusive avec point médian, point ou parenthèses. Les chercheurs ont mesuré le temps passé à fixer les mots cibles ainsi que la fréquence des retours en arrière (regressions), ce qui permet d'estimer la fluidité de lecture. Les résultats montrent que les doublets abrégés ne ralentissent pas la lecture de manière notable dans ce contexte, comparées aux formes masculines classiques. Mais ces résultats doivent donc être interprétés avec prudence, parce que l'échantillon de cette étude est très réduit, composés de 18 jeunes majoritairement favorables à l'écriture inclusive.

Concernant la lisibilité, l'étude de Liénardy *et al.* (2023) a testé l'effet des formes inclusives, y compris les doublets complète (comme *maquilleurs et maquilleuses*) et les doublets abrégés avec point médian (comme *écrivain·e*), sur la vitesse de lecture et la perception des lecteurs. Les résultats montrent que ces formes ne ralentissent pas vraiment la lecture, sauf un léger ralentissement au tout début, qui disparaît rapidement. Cependant, les lecteurs trouvent que les formes avec point médian sont un peu plus difficiles à lire, surtout à cause du débat autour de ce signe, pas à cause de la difficulté réelle. Enfin, ces formes aident mieux à faire penser aux femmes dans les métiers, comparé au masculin seul.

L'étude de Zamin et Hemforth (2024) confirme que l'écriture inclusive avec point médian rallonge le temps de lecture, en particulier lors de la première apparition. Cependant, cet effet s'atténue avec la répétition, ce qui suggère une certaine habitude. En ce qui concerne la compréhension, mesurée par des questions de vrai/faux posées après la lecture, les résultats montrent une légère baisse du taux de réponses correctes (-7,8 %) sous condition inclusive. Cette différence n'est toutefois pas significative du point de vue statistique, ce qui signifie qu'on ne peut pas conclure à un réel impact négatif sur la compréhension des textes.

1.3.4 Normes institutionnelles et pratiques sociales de l'écriture inclusive

Si l'écriture inclusive suscite de nombreux débats dans le milieu académique, son utilisation varie beaucoup selon les pays francophones, les règles des institutions et les domaines d'emploi.

Les régions francophones présentent des approches différentes sur l'écriture inclusive.

En France, la question de l'écriture inclusive reste particulièrement controversée, notamment autour de l'usage du point médian. En mars 2017, la publication du premier manuel scolaire utilisant l'écriture inclusive cause de vifs débats. La même année, le Premier ministre émet une circulaire interdisant l'usage du point médian dans les documents gouvernementaux, cette mesure est soutenue en 2019 par le Conseil d'État (Arlettaz, 2021). En 2021, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer émet un avis formel interdisant l'usage des points médians aux établissements scolaires (Kervasdoué, 2021). Tout cela reflète une position globalement restrictive, voire négative, des institutions françaises envers le point médian.

En revanche, certaines institutions supranationales comme l'Union européenne, ainsi que les pays francophones hors de France, adoptent une approche plus favorable à l'écriture inclusive, souvent à travers des cadres officiels.

Tout d'abord, l'Union européenne soutient clairement le langage inclusif. Dès 2008, le Parlement européen s'est engagé en faveur du langage non sexiste en publiant un guide multilingue (Brunet, 2022). Cette orientation a été renforcée en 2019 par une résolution qui préconise un langage neutre, considéré comme plus représentatif des évolutions linguistiques et culturelles, et encourage son usage systématique dans les pratiques institutionnelles.

En Belgique, le soutien institutionnel à l'écriture inclusive se concrétise dans le guide officiel *Quand dire, c'est inclure* (2024), publié par la Direction de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce document, qui s'appuie sur le décret d'octobre 2021 et l'arrêté d'exécution de juillet 2022, propose sept techniques d'écriture inclusive

applicables dans l'administration publique, l'éducation et les médias.

Le Canada présente également un taux d'adoption plus élevée des stratégies d'écriture inclusive. Fortier (2022) rapporte que même les institutions juridiques canadiennes, y compris la Cour suprême, intègrent des formes inclusives comme l'utilisation du nom féminin comme *autrice* et le point médian dans leurs documents et jugements officiels.

Au-delà des politiques institutionnelles, des études empiriques révèlent que les pratiques et les perceptions de l'écriture inclusive dépendent fortement du contexte social, de la représentation des femmes dans les institutions, du type de média concerné, et du positionnement idéologique (Tibblin, 2020 ; Kamblé-Bagal & Tatossian, 2022 ; Loison *et al.*, 2022 ; Simon et Vanhal, 2022).

L'étude quantitative de Tibblin (2020) révèle plusieurs tendances claires. Tout d'abord, les femmes soutiennent davantage l'écriture inclusive que les hommes. Et les francophones vivant hors de France affichent des attitudes plus positives que les Français. Elle confirme aussi que, par rapport au masculin générique, l'écriture inclusive n'affecte pas négativement la compréhension du texte. Et ces pratiques sont mieux acceptées dans les contextes formels et officiels que dans les échanges littéraires ou conversationnels. En termes de fréquence d'usage, seulement 2% des répondants déclarent utiliser systématiquement l'écriture inclusive, tandis que 34% affirment ne jamais l'utiliser. En somme, l'utilisation de cette stratégie linguistique dépend du contexte, de la facilité de prononciation, des habitudes personnelles et des attitudes sociales.

Dans le domaine de média, l'étude comparative de Kamblé-Bagal et Tatossian (2022) sur *Le Monde* (France) et *Le Devoir* (Québec) entre 2017 et 2021, montre une augmentation constante sur la pratique du langage inclusif dans tous les deux journaux. Mais contrairement aux hypothèses, *Le Monde* montre une prédominance pour la plupart des techniques, seule la féminisation des noms de métier est davantage représentée dans *Le Devoir*. Cette évolution démontre que l'adoption de l'écriture

inclusive progresse même dans un environnement défavorable.

L'enquête menée par Loison *et al.* (2022) auprès de 64 revues académiques françaises en sciences humaines et sociales révèle que bien que la majorité de ces publications n'aient pas de politique éditoriale claire, elles acceptent généralement l'écriture inclusive. Son usage, se limitant initialement aux études de genre, s'étend progressivement à d'autres disciplines. Par ailleurs, la proportion de femmes dans les comités de rédaction apparaît comme un facteur déterminant dans l'adoption du langage inclusif.

L'analyse empirique approfondie de Simon et Vanhal (2022) sur un corpus de textes politiques et journalistiques en Belgique francophone met en lumière plusieurs phénomènes. Pour commencer, la féminisation est bien répandue en Belgique, car 94% des expressions désignant des femmes adoptent des formes féminines. Quant à l'usage de l'écriture inclusive, pour désigner les groupes mixtes ou de genre indéterminé, plusieurs techniques coexistent : le masculin générique prédomine toujours, les techniques neutres deviennent de plus en plus importantes, et les doublets restent minoritaires. Les choix linguistiques varient significativement selon les positions de différentes sources : la presse généraliste et les partis défavorables à l'écriture inclusive privilégient le masculin générique, tandis que la presse féministe et le parti déclarant féministe optent plus fréquemment pour les doublets afin de renforcer la visibilité des femmes. La méthodologie de notre étude est inspirée de celle de Simon et Vanhal (2022).

En résumé, l'écriture inclusive dans l'espace francophone connaît une évolution multidimensionnelle. Son degré d'acceptation et sa fréquence d'utilisation sont influencés par divers facteurs sociolinguistiques, notamment le pays, la culture, le contexte d'énonciation et le sexe des locuteurs. Ces facteurs complexes ont produit des variations géographiques et fonctionnelles.

1.3.5 *Quand dire, c'est inclure* (2024) : Guide de l'écriture inclusive en Belgique francophone

Le guide est élaboré en réponse aux deux textes législatifs fondamentaux : le décret du 14 octobre 2021 relatif au renforcement de la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres et aux bonnes pratiques non discriminatoires dans les communications officielles ou formelles, et l'arrêté d'exécution du 14 juillet 2022. Ce guide est rédigé et publié par la Direction de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2024.

Ce guide a pour objectif de : renforcer la féminisation du vocabulaire, surtout dans les communications officielles et formelles ; mieux présenter à la fois les femmes et les hommes dans la langue ; et éviter toute forme de discrimination linguistique, particulièrement envers les personnes non-binaires.

Pour introduire des techniques de l'écriture inclusive, le guide s'appuie sur deux principes généraux : visibiliser les femmes ou neutraliser l'opposition de genre. En plus, le choix des formes féminines se base sur l'idée de la plus grande visibilité des femmes, c'est-à-dire les formes qui montre la différence de genre sur le plan audible, et pas seulement lisible.

Ce guide ne cherche pas à jouer le rôle de censeur sur l'usage du langage, et respecte la liberté de chacun. Il propose justement des repères pour les personnes qui ont besoin d'enseigner la langue ou de participer aux communications dans des contextes officiels et formelles.

Dans notre mémoire, nous utilisons ce guide pour classer les différentes techniques d'écriture inclusive identifiées dans notre corpus. Ce choix repose sur trois raisons principales. Tout d'abord, ce guide a été publié en 2024, comme les textes que nous analysons. Il correspond donc bien à la période de notre étude. Ensuite, c'est le document officiel le plus récent parmi ceux publiés dans les quatre régions francophones à étudier. Il présente ainsi une vision actuelle des pratiques recommandées. Enfin, le guide est très complet. Il donne de nombreux exemples et aide à comprendre certaines formes récentes ou moins claires sur la classification de

techniques, comme *sans-abri*, que nous avons rencontrées dans notre corpus. En résumé, ce guide propose des critères bien claires et très utiles pour notre mémoire.

1.4. Questions de recherche & Hypothèses

1.4.1 Questions de recherche

Ce mémoire s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours médiatique et se concentre sur la presse écrite francophone contemporaine. L'étude porte sur un corpus artificiellement établi, provenant de quatre régions francophones : France, Belgique francophone, Suisse romande et Québec. Le corpus distingue deux catégories de médias : la presse généraliste et la presse féministe. Notre étude examine la manière dont ces médias traitent la question de la féminisation et de l'écriture inclusive, en analysant à la fois la répartition des référents selon le genre et les techniques linguistiques employées. L'objectif est de mettre en évidence les tendances générales, les variations régionales et les différences selon le type de presse, ainsi que l'évolution récente observée en Belgique francophone. Plus concrètement, ce mémoire cherche à répondre aux questions suivantes : comment les genres sont-ils représentés dans les discours médiatiques ? Quelles stratégies linguistiques sont privilégiées pour désigner les femmes et comment varient-elles selon les contextes ? Quelles techniques d'écriture inclusives dominent et comment ces techniques varient-elles selon les régions et les types de presse ? Et enfin, quelles évolutions récentes pouvons-nous observer en Belgique francophone ?

1.4.2 Hypothèses

1) Répartition des référents selon le genre

Les référents désignant des groupes mixtes ou des individus de genre indéterminé sont les plus fréquents dans l'ensemble des médias. Dans les journaux généralistes, les référents spécifiquement masculins ou féminins sont relativement peu représentés. En

revanche, dans les médias féministes, les référents masculins sont nettement sous-représentés, tandis que les femmes sont fortement présentées.

2) Techniques de désignation des femmes

La majorité des référents désignant exclusivement les femmes dans le corpus sont exprimés par de termes spécifiquement féminins. Toutefois, dans les titres généralistes, certains masculins génériques sont utilisés. Les autres techniques d'écriture inclusive, bien que présentes, restent relativement moyennes en nombre.

3) Répartition globale des techniques d'écriture inclusive

Pour désigner les groupes mixtes ou les individus de genre indéterminé, l'usage des différentes techniques est nuancé. En regroupant les techniques selon leur trois effets représentatifs (neutralisation, invisibilisation, visibilisation), les techniques neutralisant les genres sont les plus couramment utilisées dans l'ensemble du corpus, quels que soient l'origine de publication et la nature de média. Les techniques invisibilisant les femmes occupent la deuxième place. Les techniques visibilisant tous les genres restent le rarement utilisées.

4) Répartition selon le type de presse

Dans la désignation des référents mixtes ou indéterminés en genre, des divergences significatives apparaissent selon les types de techniques utilisées : d'un côté, les journaux généralistes utilisent plus de masculin générique que les magazines féministes, mais l'usage des doublets est bien rare; de l'autre, les médias féministes ou féminine utilisent beaucoup plus de doublets que les médias généralistes, tandis que l'usage du masculin générique est nettement réduit.

5) Répartition régionale des techniques d'écriture inclusives

Pour désigner les groupes mixtes ou les individus de genre indéterminé, dans les quatre régions étudiées, des variations sont attendues : premièrement, les titres québécois sont les plus progressistes, avec plus de doublets que les autres et une faible fréquence du

masculin générique. À l'opposé, la France apparaît la plus conservatrice, avec une plus forte fréquence du masculin générique et une faible occurrence des doublets, par rapport à d'autres régions. Entre la Belgique francophone et la Suisse romande, les médias belges se révèlent un peu plus progressiste que ceux de suisse.

6) Évolution sur la féminisation et sur l'usage de l'écriture inclusive en Belgique

En comparant les données actuelles avec celles de Simon et Vanhal (2022), nous supposons que les médias belges francophones présentent une évolution dans la féminisation et dans l'usage des techniques d'écriture inclusive.

Premièrement, concernant la répartition des référents selon le genre, similaires aux résultats de Simon et Vanhal (2022), les groupes mixtes et les individus de genre indéterminé restent majoritaires dans l'ensemble des médias, tandis que les médias féministes continuent de privilégier les référents féminins. Le résultat ne connaît pas de changement significatif.

Deuxièmement, pour les techniques de désignation des femmes, les termes spécifiquement féminins dominant encore, et la proportion devient plus forte. Par ailleurs, les autres stratégies d'écriture désignent surtout les groupes féminins au lieu des individus. Dans les médias féministes, l'usage du masculin générique pour désigner les femmes est absent.

Enfin, concernant les techniques d'écriture inclusive employées pour désigner les groupes mixtes ou les référents de genre indéterminé, une évolution positive est attendue. La technique la plus fréquente devient la forme collective, tandis que la fréquence du masculin générique diminue au profit des doublets.

2. Méthodologie

Pour analyser les dynamiques discursives liées à la féminisation et l'écriture inclusive du français dans la presse francophone contemporaine, notre mémoire s'inscrit dans la continuité partielle du travail de Simon et Vanhal (2022), qui ont exploré les expressions nominales pour désigner des personnes dans la presse et sur les sites de partis politiques en Belgique francophone. Nous reprenons des fondements de leur démarche, tout en adaptant leur méthodologie à un corpus plus vaste. Notre mémoire se limite à la presse écrite, s'étend à quatre régions francophones (France, Belgique francophone, Suisse romande, Québec) et distingue deux types de presse (généraliste vs. Féministe). Nous nous intéressons non seulement les tendances de la féminisation et de l'application de l'écriture inclusive dans la presse francophone, mais aussi les différences régionales et médiatiques.

En nous concentrant sur les expressions nominales désignant des êtres humains, nous cherchons à comprendre comment les journalistes mobilisent différentes stratégies d'écriture pour marquer ou non le genre des référents, et dans quelle mesure ces pratiques varient selon les contextes médiatiques et géographiques. Plus précisément, notre recherche poursuit trois objectifs principaux.

Le premier consiste à décrire la répartition des référents selon leur genre dans le corpus. Il s'agit de quantifier la fréquence absolue et relative des désignations féminines, masculines, mixtes ou indéterminées, afin d'évaluer si tous les genres identifiés sont représentés de manière équilibrée. Le cas échéant, l'analyse permettra de déterminer lesquels sont surreprésentés ou, au contraire, sous-représentés.

Le deuxième objectif porte sur l'analyse des techniques d'écriture employées pour désigner les femmes, les groupes mixtes en genre ou les personnes indéterminées en genre. Nous cherchons à cartographier les différentes stratégies utilisées, en distinguant le marquage (explicite ou implicite) des femmes et les techniques d'écriture inclusive appliquées aux groupes mixtes ou aux référents de genre indéterminé. L'analyse vise

également à évaluer si certaines techniques sont privilégiées et à discuter les raisons possibles.

Enfin, le troisième objectif de cette recherche est d'explorer les variations éditoriales et géographiques dans la répartition des référents de différents genre et l'usage de différentes stratégies d'écriture. Il s'agit de comparer les préférences rédactionnelles observées dans les quatre zones francophones étudiées, afin de mettre en lumière d'éventuelles influences culturelles, linguistiques ou politiques. Nous nous intéresserons également au rôle que peuvent jouer les positionnements éditoriaux, qu'ils soient explicitement formulés ou implicites, dans les choix linguistiques opérés par les différentes natures de médias.

En combinant des approches quantitatives et qualitatives, cette recherche propose une lecture nuancée des dynamiques actuelles de la féminisation et de l'écriture inclusive dans la presse francophone.

Quant au contenu de ce chapitre, il présente la méthodologie qui fonde notre recherche, en précisant le design du corpus, les modalités d'extraction et d'encodage et les perspectives d'analyse des données. Sur le plan méthodologique, nous reprenons les principales méthodes que Simon et Vanhal (2022) ont utilisées, tout en y apportant des modifications ou des évolutions. Nous présentons ci-dessous les différences principales.

Premièrement, notre corpus diffère du leur. Notre corpus se compose uniquement de textes de presse publiés en 2024, à l'exclusion des sites de partis politiques. De plus, notre recherche adopte une perspective internationale en incluant, outre la Belgique francophone, y compris la France, la Suisse romande et le Québec. Par ailleurs, notre corpus est de taille plus importante, ce qui a demandé des critères de sélection adaptés.

Deuxièmement, nos méthodes d'encodage ont été ajustées à notre propre corpus. Tout d'abord, nous avons choisi d'exclure les noms propres désignant des personnes ainsi que certains pronoms personnels, un choix que nous allons justifier par la suite. Ensuite, notre classification des techniques d'écriture inclusive s'appuie sur le guide *Quand dire*,

c'est inclure (Direction de la Langue française, 2024), publié par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans notre corpus, nous avons rencontrés plusieurs cas particuliers mentionnés dans ce guide, que nous avons codés en suivant ses recommandations. D'autres cas particuliers sont codés selon les définitions du *Grand Robert*. De même, nous avons pris en compte les pronoms anaphoriques, en les codant selon la technique d'écriture employée dans les expressions nominales auxquelles ils renvoient.

Contrairement à l'étude de Simon et Vanhal (2022), qui excluait une expression renvoyant à un individu non binaire en genre, notre corpus ne contient pas d'occurrences de ce type. En revanche, nous avons relevé des expressions renvoyant à des groupes dont le genre est non binaire ou mixte. Ces cas ont été classés dans la catégorie « mixte en genre » pour faciliter l'analyse. Enfin, nous avons ajouté une colonne spécifique dédiée aux micro-techniques d'écriture, mieux adaptées à la richesse de notre corpus.

Troisièmement, les perspectives d'analyse sont nuancées. Toutes les deux études examinent la répartition des référents selon le genre, les techniques utilisées pour désigner les femmes, ainsi que l'usage des formes d'écriture inclusive pour désigner les groupes mixtes ou les référents de genre indéterminé. Cependant, notre étude fait non seulement une comparaison entre les positionnements éditoriaux et entre les différentes natures de sources, mais propose ainsi une approche comparative interrégionale en complément. Il est probable que d'autres différences existent, mais elles ne sont pas documentées de manière explicite dans les documents disponibles.

En conclusion, ce mémoire se distingue par plusieurs aspects. Tout d'abord, notre mémoire adopte une perspective internationale inédite. En intégrant quatre régions francophones (France, Belgique, Suisse romande, Québec), il permet une comparaison interrégionale bien complète. Ensuite, il s'agit d'un corpus exclusivement constitué de presse contemporaine (en 2024). Ce choix garantit une meilleure cohérence de discussion et permet de capter des tendances très actuelles. En outre, notre méthodologie est adaptée pour refléter la diversité des pratiques observées dans le

corpus, et notre encodage repose sur des outils récents tels que le guide *Quand dire, c'est inclure* (2024). Enfin, notre étude croise deux axes de notre source : la nature des sources (presse généraliste vs féministe) et leur positionnement éditorial explicite ou implicite vis-à-vis de l'écriture inclusive. En croisant ces deux dimensions, nous pouvons mieux comprendre comment les choix linguistiques sont conditionnés à la fois par les valeurs éditoriales et par les attentes du lectorat ciblé.

2.1. Design de corpus

Le corpus de recherche manuellement établi par l'autrice est composé de douze sous-corpus de presse. Chaque sous-corpus regroupe des textes de presse publiés en 2024 et issus d'un seul titre de presse. Chaque titre de presses provient de la France, de la Belgique francophone, de la Suisse romande ou du Québec.

2.1.1 Sources de corpus

Pour chaque région, trois sources de presse ont été sélectionnées dont deux journaux généralistes et un magazine féministe ou féminin. Les titres de presse choisis représentent des médias nationaux. Les éditions locales d'un titre d'origine étrangère n'ont pas été prises en considération pour réduire le bruit. Le déséquilibre de nombre entre les journaux généralistes et les journaux féministes s'explique par le manque d'autres titres féministes ou féminins en Suisse romande et au Québec.

Les douze sources seront présentées une par une, regroupées par région de publication. La présentation de chaque source inclura une brève introduction de chaque média et sa position envers l'usage de l'écriture inclusive. L'analyse de ce positionnement est basée sur les pages d'introduction ou les articles publiés sur leur site web, des explications publiques des responsables de rédaction de chaque journal, ou des articles de revue scientifiques.

Pour la France, les journaux généralistes choisis sont *Le Figaro* et *Le Monde*, et le média

féministe analysé est *la Déferlante*.

- 1) **Le Figaro** est le plus ancien journal publié en France, créé en 1826 (Groupe Figaro, *s.d.*). Il est devenu un quotidien en 1866 (Laroche-Signorile, 2025). Il s'agit d'un journal destiné au grand public, avec une position éditoriale plutôt conservatrice (Tour-E-Media, 2023). Dans sa charte éditoriale, aucun principe sur l'écriture inclusive ou sur les expressions des genres n'est observé (Le Figaro, *s.d.*). Mais son directeur adjoint de la rédaction, Étienne de Montety, a publié deux éditoriaux à cet égard qui peuvent expliquer, dans une certaine mesure, la position de ce quotidien. Il décrit l'écriture inclusive comme une offense à la langue française (de Montety, 2021), et une « cacographie » (de Montety, 2023), expression désignant l'état d'un écrit très fautif. Mais ses arguments ne se concentrent que sur l'usage du point médian et des « néologismes bancals ». Cela représente une attitude défavorable à l'écriture inclusive.
- 2) **Le Monde** est un journal français généraliste et indépendant, fondé en 1944 (Le Monde, 2021). Il compte plus de 500 journalistes se spécialisant dans les domaines international, national, économique et culturel. Ce média défend les valeurs progressistes. Il n'a publié aucun guide d'écriture sur l'écriture inclusive. Cependant, la cheffe du service de la correction du *Monde*, Marion Hérold, a partagé pendant un programme de podcast de *France Culture* que ce quotidien avait fait des efforts sur la féminisation du nom des postes et des positions (Radio France, 2017). Mais le Monde n'utilisera pas le point médian, car le dernier est trop militant. Par conséquent, ce journal est considéré comme modérément favorable à l'usage de l'écriture inclusive.
- 3) **La Déferlante** est une revue trimestrielle consacrée aux féminismes et aux genres non binaires, créée en 2021 (La Déferlante, *s.d.*). Il ne s'agit pas d'une revue scientifique. Elle propose une grande variété de contenus, y compris, des bandes dessinées, des interviews, des reportages des nouvelles, des portraits et des analyses d'expertes. Ce magazine a lancé une charte d'écriture inclusive (La Déferlante,

2023.). Sa charte propose plusieurs principes, y compris la féminisation des noms de métier, l'utilisation du doublet complet et du point médian, l'application de l'accord de proximité et de majorité, l'interdiction du masculin générique ou de l'usage comme « une femme médecin ». La charte adopte aussi les termes épiciènes et des mots englobants. Cela représente une position militante favorable à l'écriture inclusive.

Pour le Belgique francophone, *La Libre Belgique* et *Le Soir* sont choisis comme les journaux généralistes à étudier, et *Axelle Magazine* comme le média féministe.

- 4) ***La Libre Belgique*** est un quotidien généraliste le plus qualitatif de la presse francophone en Belgique (IPM Group, *s.d.*). Elle commence son histoire en 1884 sous le nom *La Patriote*, avant d'utiliser son nom actuel en 1915 (Rampelbergh, 2024). Elle était historiquement catholique (Eurotopics, *s.d.*). Aujourd'hui, le média couvre les actualités internationale, nationale, économique et culturelle (Rampelbergh, 2024). Aucun guide ou avis sur l'écriture inclusive n'est observé non plus, mais le rédacteur en chef du journal a publié un éditorial sur ce sujet, ce qui peut expliquer leur position sur l'écriture inclusive. Selon lui, le point médian est affreux et représente une idéologie radicale imposée par la minorité, mais il apprécie l'usage des noms de métiers féminins (de Meeûs, 2022). Ce journal est donc considéré comme modérément favorable aussi.
- 5) ***Le Soir*** est un quotidien généraliste belge en français, fondé en 1887 (Wikipédia, *s.d.*). Il a une tradition libérale et historiquement au centre de l'échiquier politique belge. Ce quotidien n'a déclaré aucun avis public et officiel sur l'application de l'écriture inclusive. Selon l'interview mené par Simon et Vanhal (2022) avec D. Dartois, secrétaire général du journal, ce média considère la féminisation comme une préoccupation dans les choix des contenus et la manière de rédiger. Ce média préfère utiliser des termes épiciènes ou neutres. Cependant, afin d'éviter une position de militantisme, l'emploi du doublet avec le point médian est évité. En conséquence, ce journal est considéré comme modérément favorable à l'écriture inclusive.

6) *Axelle Magazine* est un magazine féministe belge-francophone destiné à un large public, axé principalement sur les femmes et le féminisme (Axelle, *s.d.*). Ce magazine est édité et nourri par les femmes du mouvement féministe Vie Féminine. Il précise qu'il utilise une typologie « incluante », selon laquelle, le masculin générique est refusé, et le doublet avec le point médian ou le slash (barre oblique) est appliqué (La Rédaction d'Axelle, 2016). Il applique ainsi l'accord de proximité et privilège la forme féminine des noms de métiers. Par conséquent, ce journal est perçu comme garder une position militante favorable à l'écriture inclusive.

Pour la Suisse romande, nous avons choisi les deux journaux généralistes : *le Temps* et *24 heures*, ainsi que le magazine féminin *Femina*.

7) *Le Temps* est l'« unique quotidien francophone de portée nationale et internationale » en Suisse, fondé en 1998 (Le Temps, *s.d.*). Il couvre de divers thèmes, y compris, l'économie, la culture, la politique, la science, le sport, la technologie ou des actualités sociales. En 2019, le Temps a publié une Charte de l'égalité des genres qui favorise l'écriture inclusive, surtout les termes épécènes et la féminisation des noms de métier (Le Temps, 2019). En 2021, sa rédactrice en chef adjointe Eléonore Sulzer a expliqué que le quotidien avait permis aux journalistes d'utiliser le langage épécène et les doublets, sans fixer de règle (24 heures, 2021). Dans ce cas-là, ce média est classé comme favorable à l'écriture inclusive.

8) *24 heures* est un quotidien francophone du canton de Vaude en Suisse, créé en 1762 (24 heures, 2020). Il s'intéresse aux actualités régionales, mais aussi sportive, suisse, internationale, culturelle et sociétale. Chez *24 heures*, aucune charte ou politique éditoriale concernant l'écriture inclusive n'est publiée. Mais le rédacteur en chef Claude Ansermoz a dit qu'il était personnellement favorable au langage épécène et qu'il utilisait le doublet complet autant que possible (24 heures, 2021). Il a poursuivi que la forme linguistique est importante pour l'égalité des genres. Nous pensons que son opinion peut partiellement refléter la position du journal. Par conséquent,

ce journal est considéré comme modérément favorable.

- 9) ***Femina*** est le seul magazine féminin en Suisse romande depuis sa naissance, il y a plus de soixante ans (24 heures, 2025). Le Magazine devient mensuel et ne peut plus être consulté dans son propre site web dès 2025, mais continue à paraître dans *Le Matin dimanche, 24 heures*³ et *la Tribune de Genève*. Il n'y a pas de charte éditoriale officielle pour ce média. Mais les rédacteurs et rédactrices essayons toujours d'utiliser les techniques de l'écriture inclusive comme les termes épiciènes, les noms collectifs, les doublets, etc.⁴. Il est à noter que les doublets abrégés (comme point médian ou tiret) ne sont que pratiquée dans les articles en ligne. Dans ce média, il y a même des rubriques comme l'horoscope où la rédaction utilise délibérément le féminin pour tous les mots et les accords. En conséquence, ce titre est jugé comme ayant une position militante favorable à l'écriture inclusive.

Pour le Québec au Canada, *Le Devoir* et *La Presse* représentent les deux journaux généralistes et la *Gazette des Femmes* représente le magazine féministe.

- 10) ***Le Devoir*** est un journal d'information indépendant au Québec, Canada, fondé en 1910 (*Le Devoir, s.d.*). Depuis sa fondation, il n'est jamais vendu à un groupe pour garder son esprit d'indépendance. Il couvre divers sujets pour devenir le média de référence au Québec. Il n'y a pas de politique à l'égard d'écriture inclusive dans ce journal. Mais il réfléchit cette question, d'après sa rédactrice en chef, Marie-Andrée Chouinard, le langage épiciène est autorisé et même encouragé, mais le doublet, notamment le point médian est découragé, par soucis de compréhension (Caillou, 2023). En conséquence, ce média est considéré comme modérément favorable à l'écriture inclusive.

- 11) ***La Presse*** est un média d'information indépendant et non lucratif au Québec, avec

³ Même si *Femina* paraît aujourd'hui avec *24 heures*, cela ne pose pas de problème pour notre analyse. Les textes qu'on étudie datent de 2024 où les deux titres n'étaient pas liés du tout. Et à ce moment-là, les rédactions de ces deux titres étaient séparées.

⁴ Ces informations ont été obtenues à la suite d'un échange de courriels avec Valérie Fournier qui occupe la fonction de Cheffe d'édition au média *Femina*, en date du 19 juin 2025.

la plus grande salle de rédaction francophone en Amérique du Nord (La Presse, *s.d.*). Il couvre des actualités, des enquêtes et des dossiers de fond. Ce journal n'a pas de politique concernant l'écriture inclusive non plus. Son éditeur adjoint François Cardinal justifie l'absence de l'écriture inclusive comme « point médian » chez lui par un souci de « compréhension et de conformité grammaticale » (Caillou, 2023). Mais ce journal intègre certaines pratiques inclusives qui s'inscrivent naturellement dans le texte, telles que la féminisation des titres, l'emploi de langage épïcène et le respect des préférences de genre exprimées par les personnes concernées⁵. Ce titre de presse est donc considéré comme modérément favorable.

12) *Gazette des femmes* est une publication féministe québécoise, créée par le Conseil du statut de la femme en 1979 (Gazette des femmes, *s.d.*). Il est le seul magazine féministe actif jusqu'aujourd'hui au Québec et est devenu entièrement en ligne dès 2011. Ce magazine soutient la mission du Conseil du statut de la femme, vise à promouvoir les valeurs d'égalité femmes-hommes et se consacre à rapporter les succès et les défis autour des femmes. Ce magazine pratique les normes linguistiques recommandées par l'Office québécoise de la langue française (OQLF)⁶. L'OQLF propose l'usage de la féminisation des noms de métier, les noms collectifs, les tournures épïcènes, les doublets, etc. (Office québécoise de la langue française, 2020). En plus, les masculins génériques ne sont pas recommandés, mais on peut l'utiliser avec parcimonie. Il est à noter que, pour former les doublets abrégés, l'OQLF préfère les parenthèses ou le crochet, et le point médian est déconseillé (Office québécoise de la langue française, 2025). Par conséquent, il est considéré comme ayant une position militante favorable à l'écriture inclusive.

2.1.2 Établissement de corpus

⁵ Cette information a été obtenue à la suite d'un échange de courriels avec Annie, du Service des communications du journal *La Presse*, en date du 10 juin 2025.

⁶ Cette information a été obtenue à la suite d'un échange sur Facebook avec l'acompte officiel du magazine *Gazette de femmes*, en date du 13 juin 2025.

L'établissement du corpus⁷ a été effectué selon les critères suivants :

- 1) Tous les textes sélectionnés, quelle que soit leur source, sont publiés en 2024 ;
- 2) Les thèmes abordés concernent des affaires sociales ou politiques en lien avec le grand public;
- 3) Seuls les reportages d'actualité et les analyses approfondies sont retenus. Les interviews, discours oraux, portraits individuels ou collectifs sont exclus. Toutefois, les discours directs ou indirects contenus dans les textes sélectionnés sont conservés ;
- 4) Les textes librement accessibles ou accessibles aux abonnés sont tous pris en compte;
- 5) Tous les textes doivent être consultés en ligne, sans prise en compte des effets liés à l'impression;
- 6) Les articles issus de magazines féministes sont recueillis directement via leur site officiel⁸, tandis que ceux provenant de journaux généralistes sont collectés soit via leur propre site web, soit via la plateforme Europresse (accès fourni par l'UCLouvain) ;
- 7) Le volume de chaque sous-corpus est limité à 8 000 mots maximum. Pour chaque mois, un maximum de deux textes est sélectionné. La collecte est arrêtée dès que le seuil d'environ 8 000 mots est atteint pour chaque sous-corpus.

Selon ces critères, nous avons constitué le corpus de cette étude. En résumé, ce corpus se compose de 138 textes de presse issus de 12 titres francophones. Au total, le corpus contient 93 753 mots. Chaque sous-corpus (chaque titre) inclut une moyenne d'environ 11,5 textes et 7 812 mots. Chaque texte compte en moyenne 679 mots environ.

Les douze sous-corpus sont répartis dans quatre régions : la France, la Belgique francophone, la Suisse romande et le Québec. La répartition par région est équilibrée,

⁷ L'établissement du corpus a commencé en octobre 2024 et s'est terminé en décembre 2024.

⁸ Certains liens vers des articles de Femina.ch publiés en 2024 ont été mis à jour, car une partie du contenu du magazine a été transférée sur le site 24heures.ch. D'autres articles étant devenus inaccessibles, des articles complémentaires avec un lien valide donc ont été sélectionnés.

avec trois titres par région.

Les sources sélectionnées, y compris 8 journaux généralistes et 4 magazines féministes ou féminin, couvrent de divers positionnements vis-à-vis de l'écriture inclusive, allant de défavorable à favorable militant. Plus précisément, le corpus inclut 1 titre défavorable, 6 titres modérément favorable, 1 titre favorable et 4 titres favorables militants.

Source	Région	Nature	Position	Nb. textes	Nb. de Mots
Le Figaro	France	généraliste	défavorable	13	7804
Le Monde	France	généraliste	modérément favorable	12	7878
La Déferlante	France	féministe	favorable militante	7	7967
La Libre Belgique	Belgique francophone	généraliste	modérément favorable	18	7817
Le Soir	Belgique francophone	généraliste	modérément favorable	16	7714
Axelle Magazine	Belgique francophone	féministe	favorable militante	5	7836
Le Temps	Suisse romande	généraliste	favorable	12	7792
24 heures	Suisse romande	généraliste	modérément favorable	19	7923
Femina	Suisse romande	féministe	favorable militante	7	7716
Le Devoir	Québec	généraliste	modérément favorable	12	7789

La Presse	Québec	généraliste	modérément favorable	10	7875
Gazette des femmes	Québec	féministe	favorable militante	7	7642
Total				138	93753

Tableau 1 Présentation du corpus

2.2. Méthodes d’encodage des données

Ce travail porte sur l’ensemble des expressions nominales qui renvoient à un ou des êtres humains. Elles concernent les catégories grammaticales suivantes : les noms communs (par exemple, *la docteure, un enseignant*), les pronoms personnels (*elle, ils*), les adjectifs employés comme un nom (*les riches*), les participes passés employés comme un nom (*les blessés*), les nombres (*le premier, les deux*), ainsi que certaines formes désignant les référents (*les moins de vingt ans*).

2.2.1 Extraction des données

Les expressions nominales de tout le corpus sont identifiées et soulignées manuellement dans les documents Word, après une lecture soignée de chaque texte par l’auteure. Mais certains cas particuliers sont exclus de l’étude.

Premièrement, les noms propres désignant une personne (nom ou prénom) ne sont pas pris en compte dans notre encodage. Par exemple, une expression comme « Emmanuel Macron » est exclue de l’analyse.

Quant aux pronoms personnels, tous les pronoms à la première et à la deuxième personne du singulier, « je », « tu », « me » et « te », sont exclus, car dans notre corpus, ces pronoms épiciques apparaissent principalement dans des discours directs et renvoient explicitement au locuteur et à l’interlocuteur. Leur référentialité très marquée

et leur présence quasi systématique et automatique dans des échanges interlocutifs réduisent leur intérêt pour notre analyse, laquelle se concentre sur les choix des stratégies linguistiques des journalistes de différents médias et pays.

En revanche, toutes les formes de « nous » et « vous » sont prises en compte, car elles apparaissent rarement dans le discours direct. Elles relèvent plutôt de l'énonciation des journalistes et renvoient souvent à des référents plus larges et mixtes en genre, même incluant les lecteurs et lectrices, voire le grand public. Ces usages s'inscrivent bien dans le cadre de notre mémoire, qui vise à analyser les stratégies d'écriture inclusive pour les groupes de gens mixtes en genre.

Par ailleurs, les pronoms d'objets directs ou d'attributs à la troisième personne (« le », « la », « l' », « les »), ainsi que les pronoms d'objets indirects ou d'attributs à la troisième personne (« lui », « leur »), ne sont pas pris en compte non plus. Leur emploi est déterminé par les règles grammaticales et de coréférence du français, qui sont déjà fixes. Ils représentent une forme d'accord et laissent donc peu de place à un vrai choix énonciatif des journalistes. Cependant, notre mémoire s'intéresse aux choix linguistiques de divers titres de presse des différentes régions, ce qui peut refléter leur attitude. En somme, intégrer ces pronoms risque de d'introduire du bruit dans notre analyse.

2.2.2 Annotation des informations basiques

Une fois que toutes les expressions correspondantes sont identifiées et annotées, toutes les occurrences repérées sont rassemblées dans un tableau Excel. Chaque ligne du tableau correspond à une occurrence d'expression nominale, et les trois premières colonnes indiquent respectivement la source d'où vient le terme, la position vis-à-vis de l'écriture inclusive de la source, et le titre du texte concerné.

2.2.3 Traitement morpho-syntaxique des termes

Après avoir traité les expressions à analyser, des traits morphologique et syntaxique de chaque occurrence sont encodés pour faciliter l'analyse. D'abord, le lemme de chaque

terme est normalisé. Autrement dit, tous les modificateurs d'une unité nominale, y compris les adjectifs, les déterminants ou d'autres éléments périphériques, sont supprimés pour conserver l'élément central de l'unité ; et toutes les marques de nombre et de genre de l'élément central sont éliminées pour conserver la base du mot ou lemme. Par exemple, le lemme de terme « deux autres chercheuses » est « chercheur ».

Ensuite, le nombre grammatical de chaque terme est encodé dans une autre colonne. Les formes au singulier sont encodées comme « sing. », et les formes plurielles comme « plur. ». Quand il s'agit d'une unité nominale composée de plusieurs éléments, nous nous concentrons sur le nombre grammatical du noyau de l'unité. Par exemple, dans le terme « les forces de l'ordre », le noyau, à travers une analyse syntaxique, est « forces ». Et comme la forme de ce noyau est au pluriel, ce terme est encodé comme plur. En revanche, dans le terme « la Cour suprême », le noyau est « Cour » au singulier. Ce terme est donc encodé comme sing.

2.2.4 Traitement de nature des référents

Et après, les traits référentiels sont analysés à partir du contexte, y compris le genre du référent (féminin, masculin, groupe mixte ou indéterminé) et le type du référent (individu ou groupe).

La catégorisation du genre du référent repose sur quatre classes :

- 1) féminin, pour un référent féminin ou un groupe de référents féminins ;
- 2) masculin, pour un référent masculin ou un groupe de référents masculins ;
- 3) groupe mixte en genre, pour un groupe de personnes de genres différents ;
- 4) personne non déterminés en genre, pour une personne ou des personnes dont le genre n'est pas connu.

Il est à noter que les genres non binaires ne font pas l'objet de notre encodage ou analyse. Bien que des termes revoyant aux gens non binaires en genre soient présentes dans le corpus, elles sont encodées soit comme groupes mixtes, soit comme non déterminé en genre, pour assurer une cohérence méthodologique. Ce choix s'explique par trois

raisons : d'abord, il n'y a pas de définition unifiée pour la classification de genres non binaires ; puis, la fréquence des genres non binaires est faible dans le corpus ; et enfin, cette classification englobe la majorité de genres du corpus et est plus faisable pour l'analyse.

Le type du référent concerne la quantité de personnes auxquelles le terme renvoie. Lorsqu'un terme fait référence à une seule personne, le terme est encodé comme individu ; lorsqu'il renvoie à plusieurs personnes, il est encodé comme groupe. Par exemple, le terme « la professeure » désigne une personne en particulier, il est donc encodé comme individu. Dans un autre côté, le terme « l'humanité », qui renvoie à une entité collective de personnes, est encodé comme groupe.

2.2.5. Identification des techniques de l'écriture

À partir des annotations fondamentales ci-dessus, le processus de l'encodage se concentre ensuite sur les techniques d'écriture employées pour désigner les personnes.

Dans notre tableau d'encodage, il y a deux colonnes à cet égard : une colonne de « technique », et une autre de « micro-technique ». La colonne technique regroupe huit types de stratégies d'écriture, encodés comme le suivant : collectif, épïcène, doublet, féminin, masculin générique, masculin spécifique, non variable et passive. La signification précise de chaque catégorie sera détaillée ultérieurement. La colonne micro-technique combine l'analyse grammaticale et la technique utilisée de chaque occurrence. Trois grandes catégories grammaticales y sont retenues : nom, pronom et syntagme. Chaque catégorie grammaticale est subdivisée en fonction de la technique appliquée, et cet encodage plus fin sera expliqué par la suite.

Il convient de préciser pourquoi seules ces trois grandes catégories grammaticales apparaissent dans notre encodage de micro-technique, alors que nous avons identifié également des adjectifs, participes passés et nombres comme mentionné précédemment. C'est parce que tous les adjectifs et participes passés observés dans notre corpus peuvent être employés comme des noms désignant des personnes, après avoir consulté

le *Grand Robert*. Par exemple, l'expression « les déplacés » fonctionne comme un nom, équivalent à « les personnes déplacées »⁹. De même, un nombre tout seul peut être employé comme un nom aussi (e.g. les 8 pour les 8 personnes). En conséquence, ces formes sont regroupées dans la catégorie de nom, afin d'assurer une classification cohérente et bien faisable.

2.2.5.1 Colonne « Technique »

Tout d'abord, il s'agit des méthodes d'écriture utilisées pour coder la « technique ».

Pour les expressions qui désignent explicitement des référents féminins ou masculins, deux techniques principales sont identifiées :

- **féminin** : formes nominales féminines et nom épïcène avec un déterminant féminin pour désignant une femme ou un groupe de femmes ;
- **masculin spécifique** : formes nominales masculines et nom épïcène avec un déterminant masculin désignant exclusivement une personne ou un groupe de personnes de genre masculin.

Il est également important de noter que certaines de ces expressions renvoyant à des personnes féminines ou masculines mobilisent aussi des techniques de l'écriture inclusive. Ces techniques seront présentées dans le paragraphe suivant.

Pour les expressions renvoyant à des groupes mixtes en genre ou à des individus de genre non déterminé, l'analyse de techniques utilisées s'appuient sur le guide *Quand dire, c'est inclure* (Direction de la Langue française, 2024), publié par la Fédération Wallonie-Bruxelles en Belgique. Ce guide distingue sept techniques principales d'écriture inclusive :

- 1) Doublets complets, noms ou pronoms juxtaposant une forme masculine et une forme féminine correspondante, par exemple : *les recteurs et les rectrices* ;

⁹ <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/deplace>

- 2) Doublets abrégés, noms ou pronoms juxtaposant une forme masculine et une féminine correspondante en utilisant des signes, telles que le point médian, le point, le tiret, la barre oblique et les parenthèses par exemple : *les citoyen-ne-s* ;
- 3) Termes épïcènes, noms ou pronoms dont les formes au masculin et au féminin sont identiques, par exemple : *le ou la psychologue* ;
- 4) Termes collectifs, noms désignant un groupe de personnes, par exemple : *la police* ;
- 5) Termes non variables en genre, noms désignant une ou des personnes quel que soit leur genre, par exemple : *les victimes* ;
- 6) Forme passive, emploi de la voix passive où l'agent de l'action peut être omis, par exemple : *le vaccin a été administré* ;
- 7) Masculin générique, forme masculine désignant un individu indéterminé en genre, ou un groupe composé de femmes et d'hommes, par exemple : *les techniciens*.

Notre encodage suivra les définitions établies ci-dessus. Toutefois, les termes seront regroupés ou reformulés de manière plus synthétique. Ce choix vise à faciliter l'analyse, à adapter les catégories à la réalité linguistique de notre corpus, et à assurer la lisibilité du tableau. Plus concrètement, dans la colonne « technique », il y a six mentions distinctes :

- « **Doublet** » regroupe à la fois les doublets complets et les doublets abrégés ;
- « **Épicène** » regroupe les noms et pronoms épïcènes, dont les noms employés sans déterminant, ou accompagnés d'un déterminant non marqué en genre (ex. *l', les*), ou d'un déterminant de type doublet (ex. : *un-e, le et la*) ;
- « **Collectif** » renvoie aux termes collectifs ;
- « **Non variable** » regroupe les termes invariables en genre ;
- « **Passive** » correspond aux formes passives dans lesquelles l'agent de l'action peut être omis.
- « **Masculin générique** » inclut les noms et pronoms masculins, ou encore les noms épïcènes accompagnés d'un déterminant masculin, pour renvoyer à un individu indéterminé en genre ou à un groupe mixte.

2.2.5.2 Colonne « Micro-technique »

Ensuite, les méthodes pour coder la « micro-techniques » seront présentées.

1) Féminin

Cette technique comprend 3 micro-techniques principales pour exclusivement désigner des femmes :

a. Nom féminin

Le nom utilisé est explicitement au féminin, souvent avec un suffixe marqué (ex. –e, –trice, etc.), ce qui permet une représentation psychologique féminine très claire. Par exemple (1), l'expression « Palestiniennes » est un nom féminin.

(1) En décembre 2023, ONU Femmes signalait que **50'000 Palestiniennes** étaient enceintes à Gaza. (*Femina*)

b. Pronom féminin

Un pronom personnel ou pronom indéfini féminin est utilisé, indiquant que la personne est de genre féminin. Par exemple (2), l'expression « elle » est un pronom féminin.

(2) «Si les lèvres pendent sur un mannequin immobile, que peut-on attendre d'une personne en mouvement?» fait - **elle** remarquer. (*Femina*)

c. Nom épïcène

Un nom épïcène est accompagné ici d'un déterminant ou d'un adjectif de genre féminin, qui est favorable à une représentation féminine. Dans ce cas-là, ce terme est codé comme « féminin » dans la colonne « technique », mais dans la colonne « micro-technique », il est codé toujours comme un nom épïcène, Par exemple (3), le terme « sociologue » est un nom épïcène.

(3) Mais **la sociologue** spécialisée dans les études genre pointe le fait que ces petites techniques du quotidien se heurtent souvent à des normes tenaces. (*Femina*)

2) Masculin spécifique

Cette technique regroupe 3 micro-techniques qui expriment une référence masculine non générique.

a. Nom masculin

Le nom utilisé est au masculin, qui fait référence à une personne de genre masculin. Par exemple (4), le terme « président » est un nom masculin revoyant à un référent masculin.

(4) [...] le doute s'empare aussi de certains élus européens, depuis plusieurs mois, à propos du positionnement **du président français** sur la question. (*Le Figaro*)

b. Pronom masculin

Un pronom personnel ou indéfini masculin est employé, indiquant clairement un genre masculin. Par exemple (5), « il » est un pronom masculin.

(5) Formé à l'école du terrain, comme élu de Tourcoing, **il** a multiplié les visites de commissariats. (*Le Figaro*)

c. Nom épïcène

Un nom épïcène est accompagné d'un déterminant ou d'un adjectif de genre masculin, qui est favorable à une représentation masculine. Dans ce cas-là, ce terme est codé comme « masculin spécifique » dans la colonne « technique », mais dans la colonne « micro-technique », il est codé toujours comme un nom épïcène, Par exemple (6), le terme « photographe » est un nom épïcène.

(6) Les policiers ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser la foule, a constaté **un photographe** de l'AFP qui a assisté à deux interpellations. (*Le Figaro*)

3) Doublet

Cette technique comporte 2 micro-techniques, selon la forme utilisée.

a. Doublet complet

Deux formes genrées (masculin + féminin) sont juxtaposées intégralement ici. Par exemple (7), l'expression « auteurs et autrices » est codée comme « doublet complet ».

(7) [...] notamment en raison de la grande latitude laissée **aux acteurs et actrices** sur le terrain. (*Gazette des femmes*)

b. Doublet abrégé

Les deux genres sont combinés ici sous une forme abrégée à l'aide d'un signe graphique. Par exemple (8), la forme « habitant·e·s » avec des point médians est codée comme « doublet abrégé ».

(8) Depuis, **les habitant·e·s** hésitent à s'aventurer loin du village, de peur d'être arrêtés pour être « illégalement » entrés en Ossétie du Sud. (*Gazette des femmes*)

4) Épicène

Deux micro-techniques sont identifiées ici.

a. Nom épicène

Dans ce cas, le nom ne varie pas entre masculin et féminin est encodé comme « nom épicène ». Par exemple (9), « artiste » est un nom épicène.

(9) [...] **une soixantaine d'artistes** affirment dans une tribune de presse leur admiration pour Gérard Depardieu. (*La Déferlante*)

b. Pronom épicène

Le pronom utilisé ici est neutre du point de vue du genre, comme « on » dans l'exemple (10).

(10) **On** l'entend fouiller dans son épais dossier médical. (*La Déferlante*)

5) Collectif

Une micro-technique principale est distingué ici, désignant un groupe de personnes comme une unité.

a. Nom collectif

Le nom désigne un ensemble de personnes (11) ou les membres d'une institution au lieu d'un site ou d'un bâtiment (12).

(11) Les stagiaires représentent donc, pour **le personnel**, un moyen de se délester d'une part de sa charge de travail. (*Axelle*)

(12) Au terme d'un long travail de plaidoyer, Cynthia Gagné a pu se faire rembourser par **le gouvernement québécois** [...] (*Axelle*)

6) Nom non variable

Il y a une micro-technique principale dans cette catégorie.

a. Nom non variable

Certains noms comme « personne » (13) sont invariables en genre et désignent un seul individu quand il est au singulier.

(13) Quelque **1 100 personnes** ont été interpellées dans les villes de Nador [...] (*Le Monde*)

7) Masculin générique

Trois micro-techniques sont codées ici selon la catégorie grammaticale.

a. Nom masculin

Un nom au masculin est utilisé pour désigner un groupe mixte ou non spécifié en genre, par exemple (14) « demandeurs ».

(14) [...] le rapport alerte sur la situation **des demandeurs** de protection internationale [...] (*Le Soir*)

b. Pronom masculin

Le pronom masculin est employé pour désigner un groupe mixte, par exemple (15) « ils ».

(15) Ce jalon vient d'être franchi sans que les militaires ne partent, ni ne donnent une nouvelle échéance. **Ils** avaient déjà manqué à l'engagement d'organiser la

présidentielle en février. (*Le Soir*)

c. Nom épïcène

Le nom épïcène avec un déterminant masculin est employé pour désigner un groupe mixte ou un individu non spécifié en genre, dans la colonne « micro-technique », il est encodé toujours comme « nom épïcène », par exemple (16) « responsable ».

(16) L'information a été confirmée à l'AFP par un responsable du service de communication de LAS. (*Le Soir*)

8) Passive

Un seul micro-technique ici : la phrase passive où l'agent est omis.

a. Phrase passive

Dans ce genre de phrase, l'action est exprimée sans désignation de l'agent, neutralisant ainsi le genre du sujet. Par exemple (17),

(17) Plusieurs centres de distribution de chaînes de supermarchés ont également été bloqués. (*La Libre Belgique*)

2.2.5.3 Cas particuliers

Après avoir présenté l'encodage des techniques et des micro-techniques régulières, nous allons maintenant introduire certains cas particuliers observés dans notre corpus.

1) Un nombre considéré comme un terme collectif.

Dans certains cas, un nombre utilisé tout seul représente une entité collective humaine. Nous le code comme « collectif » dans la colonne « technique » et « nom collectif » dans la colonne « micro-technique ». Dans la phrase suivante (18), l'expression « 80 » renvoie à 80 personnes.

(18) Au total, entre 2022 et l'an dernier, 30 personnes ont été ajoutées à la banque de données et 80 en ont été extraites. (*La Libre Belgique*)

2) Un nom invariable en genre codé comme un terme féminin

Certains noms invariables en genre sont rendus féminins par l'ajout d'un déterminant féminin. Dans la rubrique « technique », ils sont codés comme « féminin » comme dans la phrase suivante (19). Et dans la colonne « micro-technique », ces termes sont classés comme un « nom épïcène », car selon notre approche, un nom est qualifié d'épicène lorsqu'il peut être utilisé avec des déterminants de genre masculin ou féminin.

(19) De son côté, **la coach sportive** Alison Staples a pointé l'aspect complètement inadapté anatomiquement de cette tenue pour une apparition publique.

(Femina)

3) Un pronom personnel considéré comme un terme collectif

Dans certains cas, le pronom reprend un terme collectif pour désigner les membres d'une institution ou un groupe de personnes. Dans ce cas (20), le pronom anaphorique « elle » (micro-technique) est codé comme « collectif » dans la colonne « technique ».

(20) **Elle** indique juste savoir qu'il est détenu depuis novembre 2023. (*réf. : L'ONG*)

(La Libre Belgique)

4) Un pronom personnel codé comme un terme épïcène

Similaire au cas précédent, le pronom reprend un terme épïcène. Dans ce cas (21), le pronom anaphorique est codé comme « épïcène ».

(21) Nombre d'**entre elles** arboraient des affiches avec l'inscription «Rendez la Nupes!». (*réf. : 3000 personnes*) *(La Libre Belgique)*

5) Expression « personne » employée en tant que pronom

Le mot « personne » peut être employé comme un pronom indéfini, notamment dans des phrases négatives. En tant que pronom indéfini, ce mot ne désigne pas un individu spécifique mais un certain non spécifié. Dans ce cas (22), ce genre de « personne » est codé comme « épïcène » et « pronom épïcène ».

(22) Des gens vous racontent leur détresse, des choses subies à l'âge de 10 ou 12 ans et qu'ils n'ont jamais racontées à **personne**. (Le Monde)

6) Expression « sans-abri » confirmé comme épïcène

Le terme « sans-abri » est un néologisme. Selon le *Grand Robert*, les formes masculine et féminine de ce mot sont identiques¹⁰, par conséquent, nous le codons comme « épïcène » et « nom épïcène », comme dans l'exemple (23).

(23)[...] le nombre de **sans-abri visibles** dans les rues du Québec a augmenté de 44 % entre 2018 et 2022, alors qu'il atteint 10 000. (*Gazette des femmes*)

2.2.6 Identification des effets de techniques de l'écriture inclusive

Après avoir analysé les techniques et les micro-techniques correspondantes, les effets interprétatifs de différentes techniques sont encodés dans une autre colonne. Cependant, cette analyse ne porte que sur les expressions renvoyant à des groupes mixtes en genre ou à des individus de genre non déterminé. Trois effets seront distingués :

- Invisibilisation des femmes : emploi des masculins génériques, encodés dans le tableau comme « **invisible** »
- Visibilisation des femmes et des hommes : emploi des doublets, y compris doublets complets et doublets abrégés, et des noms épïcènes accompagnés d'un déterminant de type doublet, encodés comme « **visible** ».
- Neutralisation des genres : emploi des noms épïcènes sans déterminant doublet, des termes collectifs, des termes non variables en genre, ainsi que de la forme passive, encodés comme « **neutre** ».

2.2.7 Traitement des autres éléments

Dans la dernière colonne intitulée « remarque », d'autres éléments spécifiques sont également encodés.

Premièrement, pour les doublets complets, l'ordre des termes est indiqué, qu'il s'agisse d'un ordre alphabétique ou non alphabétique.

¹⁰ <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/sans-abri>

Deuxièmement, pour les doublets abrégés, le signe graphique utilisé (point médian, barre oblique, etc.) est précisé.

Enfin, pour les pronoms anaphoriques, les expressions auxquelles ils renvoient sont explicitement identifiées.

2.3. Méthodes d'analyse des données

Après le processus de l'encodage des données, l'analyse des données correspond aux deux axes principaux : d'une part, la répartition des référents de différents genres et les techniques d'écriture pour désigner des femmes ; d'autre part, la répartition des techniques d'écriture inclusive pour désigner les groupes mixtes ou les individus indéterminés en genre. Ces deux aspects seront tous traités à travers une approche à la fois quantitative et qualitative, afin de montrer les tendances générales du corpus, ainsi que les variations selon les régions et les natures de média.

2.3.1 Analyse des fréquences globales

Dans un premier temps, nous avons deux questions principales : la répartition des référents selon le genre et les techniques d'écriture employées pour désigner les femmes. Ces deux questions seront traitées successivement selon une démarche identique.

1) Répartition des référents selon le genre

Dans l'ensemble du corpus, nous commencerons par compter le nombre d'occurrences des référents par genre. Ensuite, nous calculerons leur fréquence relative par rapport au total des occurrences. Ces données globales nous permettront de dégager une tendance générale sur la répartition des genres dans la presse en français.

Nous procéderons ensuite à une comparaison entre les 12 sous-corpus, en calculant les mêmes indicateurs dans chaque sous-corpus. Enfin, nous évaluerons s'il existe des points particuliers influencés par les types de presse ou les régions de publication.

2) Techniques d'écriture pour la désignation des femmes

Pour les expressions désignant les femmes, nous commenceront également par l'analyse de l'ensemble du corpus. Nous procéderons à compter le nombre d'occurrences des différentes techniques d'écriture utilisées. Nous calculerons ensuite la fréquence relative de chaque technique, avant de former une synthèse de tendance générale.

Après, nous comparerons la répartition de ces différentes techniques au sein des 12 sous-corpus, afin d'identifier d'éventuelles spécificités selon les types de presse ou les régions de publication.

2.3.2 Analyse des techniques d'écriture inclusives

Dans cette partie, nous allons analyser l'usage des techniques d'écriture inclusives pour désigner les groupes mixtes ou les individus indéterminés en genre. Pour répondre à cet objectif, nous allons étudier les données sous trois perspectives. Chaque perspective combine les approches quantitative et qualitative.

3) Répartition globale des techniques d'écriture inclusives

Premièrement, dans l'ensemble du corpus, nous procéderons au comptage des occurrences de chaque technique. Nous calculerons ensuite les fréquences relatives pour faire une comparaison quantitative entre les différentes stratégies. Cette étape nous permettra de conclure à une tendance globale, notamment les techniques les plus couramment employées et celles qui le sont plus rarement. Par la suite, nous ferons une analyse qualitative pour comprendre les raisons de cette tendance. Cette analyse s'appuie sur les aspects linguistiques de chaque technique ainsi que sur leurs effets interprétatifs.

4) Répartition des techniques d'écriture inclusives en fonction des régions de publication

Pour approfondir l'analyse, nous regrouperons les sources selon leur région d'origine

(France, Belgique francophone, Suisse romande ou Québec), sans considérer leur nature médiatique. Pour chaque région, nous calculerons la fréquence relative de chaque technique, puis nous comparerons les résultats entre les régions. L'objectif est de repérer des différences régionales dans l'usage de l'écriture inclusive pour désigner des groupes mixtes et des individus de genre non déterminé. Ensuite, nous essaierons d'expliquer ces différences en lien avec les politiques linguistiques locales, les cultures régionales et les sensibilités sociales qui peuvent influencer les choix linguistiques.

5) Répartition des techniques d'écriture inclusives en fonction des natures des médias

Enfin, nous regrouperons les sources selon leur nature (généraliste ou féministe), sans prendre en compte leur région d'origine. Pour chaque catégorie, nous calculerons la fréquence relative de chaque technique, avant de comparer les résultats entre les deux types de presse. L'objectif est d'identifier les différences liées aux natures de presse. Après, nous essaierons d'expliquer comment des éléments, tels que les chartes éditoriales, les positions et les publics visés de différents genres de médias, influencent l'usage de l'écriture inclusive.

En traitant ces cinq questions de manière distincte mais systématique, notre méthodologie permet une analyse à la fois globale et précise. Elle prend en compte les tendances générales tout en mettant en lumière les spécificités liées aux différentes variables.

2.3.3 Comparaison avec l'étude de Simon et Vanhal (2022)

Bien que notre étude ne soit pas explicitement diachronique, elle permet aussi indirectement d'évaluer l'évolution des pratiques rédactionnelles en Belgique francophone depuis les résultats présentés par Simon et Vanhal (2022).

6) Évolution sur la féminisation et sur l'usage de l'écriture inclusive en Belgique

Cette comparaison portera sur deux aspects : d'une part, la répartition relative des référents selon le genre (féminin, masculin, mixte, indéterminé) et les techniques

d'écriture utilisées pour désigner les femmes ; d'autre part, l'usage des différentes formes d'écriture inclusive pour désigner des groupes mixtes ou des personnes dont le genre n'est pas précisé. En confrontant les fréquences relatives observées dans les deux études, nous chercherons à identifier d'éventuelles évolutions dans les pratiques rédactionnelles de la presse belge francophone.

3. Résultats et discussion

Dans ce chapitre, nous présentons et analysons en détail les résultats de notre étude. Nous commencerons par examiner la répartition des référents selon leur genre, en distinguant d'abord la tendance générale, puis les variations liées à la source, à la nature et à la région de la presse. Une analyse complémentaire portera également sur le type de référents (individu ou groupe) en fonction du genre.

Nous nous intéresserons ensuite aux techniques d'écriture employées pour désigner les femmes, en observant leur répartition globale, puis leurs variations selon la source, la nature et la région des médias.

Et après, nous discuterons l'utilisation des techniques d'écriture inclusive pour désigner les référents mixtes ou indéterminés en genre. Nous commencerons également par leur répartition globale, puis leurs variations selon la source, la nature et la région d'origine des titres de presse. Enfin, nous analyserons plus en détail les techniques principales en identifiant, pour chaque stratégie (collectifs, épiciènes, masculins génériques, termes non variables en genre), les cinq lemmes les plus fréquents, ainsi que les particularités d'usage du doublet.

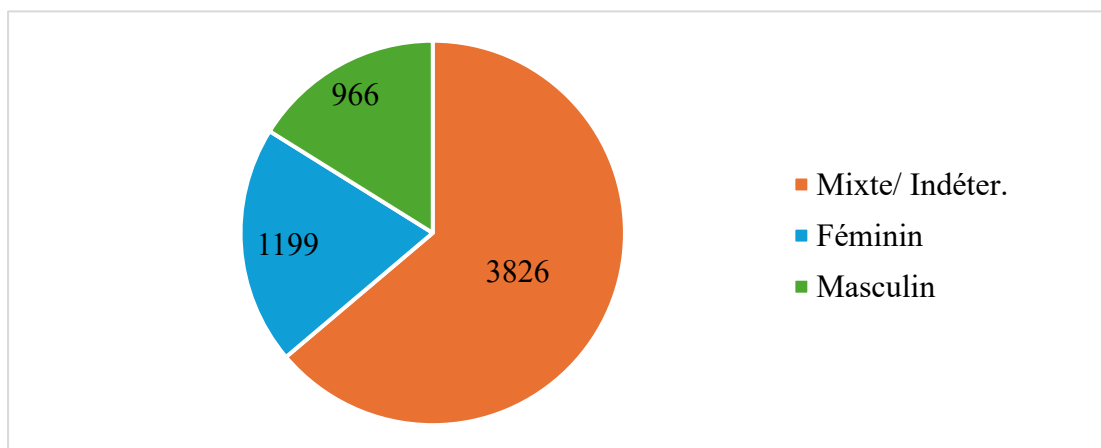
Enfin, pour évaluer d'éventuelles évolutions des pratiques dans la presse belge francophone, nous comparerons nos résultats (corpus de 2024) à ceux de Simon et Vanhal (2022), dont l'étude portait sur un corpus de 2021. Cette comparaison se limite aux trois titres de presse présents dans les deux corpus (*La Libre Belgique*, *Le Soir* et *Axelle Magazine*). Il s'agit donc d'une mise en perspective partielle.

3.1. Répartition des genres des référents

Dans cette section, nous analysons la répartition des genres de l'ensemble des référents identifiés dans notre corpus. Les genres sont classés en trois catégories : mixtes ou indéterminés, exclusivement masculins, et exclusivement féminins.

3.1.1 Répartition globale

Dans un premier temps, nous nous concentrons sur la répartition des référents selon le genre. Dans l'ensemble du corpus, la majorité des expressions désigne des référents de genre mixte ou indéterminé ($n = 3\,826$), suivie des référents féminins (1 199), masculins (966). En termes de fréquence relative, les référents mixtes ou indéterminés en genre représentent environ 63,8 % du total, les référents féminins 20,2 %, les référents masculins 16,0 %. Ces chiffres indiquent une forte prédominance de référents mixtes ou indéterminés en genre, mais une certaine sous-représentation des référents masculins et féminins.



Graphique 1 Répartition globale des genres de référent

Tout d'abord, il convient de souligner que la prédominance des référents de genre mixte ou indéterminé (63,8 %) confirme partiellement notre première hypothèse. Cette répartition pourrait s'expliquer largement par les choix méthodologiques de notre étude. En premier lieu, notre corpus est exclusivement constitué de reportages et d'analyses approfondies, excluant systématiquement les interviews, les discours oraux ou les portraits. Et ces formats exclus tendent à se concentrer sur des individus identifiés, avec un genre explicite. Leur absence réduit mécaniquement la présence de référents avec un genre claire (masculin ou féminin). En second lieu, les thèmes traités des textes de notre corpus, affaires sociales et politiques, impliquent fréquemment des groupes hybrides ou non spécifiés en genre, ce qui favorise naturellement la prédominance des

référents de genre mixte ou indéterminé.

En plus, la légère surreprésentation du genre féminin (20,2 %) par rapport au masculin (16 %) s'explique par l'intégration de sources féministes dans notre corpus. Ces dernières traitent de sujets centrés sur les femmes, ce qui entraîne une augmentation relative des référents féminins.

En somme, la répartition observée des genres dans notre corpus apparaît comme une conséquence attendue et cohérente des critères de la méthodologie.

3.1.2 Variation selon la source

Plus précisément, les référents mixtes ou indéterminés sont les plus fréquents dans la majorité des sources, sauf *Femina* (ch¹¹) et *Gazette des femmes* (ca¹²), deux magazines féministe ou féminin. Dans ces deux cas, le genre le plus fréquent est le féminin. Par ailleurs, dans tous les magazines féministes ou féminin, ainsi que dans *Le Temps* (ch.) et *Le Devoir* (ca.), le genre le moins représenté est le masculin. Dans les autres sources, c'est le féminin qui apparaît comme le moins fréquent.

Le fait que les référents féminins dominent dans les deux magazines féministes ou féminin correspond à nos attentes, parce que ces magazines sont centrés sur les enjeux féminins et les droits des femmes et tendent à placer les femmes au cœur des débats. Il s'agit aussi d'un reflet direct de leur positionnement idéologique et leur ligne éditoriale. Dans un autre côté, la marginalisation des référents masculins résulte aussi naturellement de la nature et de la ligne éditoriale de ce genre de presse. En revanche, dans la majorité des médias généralistes, la proportion de référents féminins est la plus faible des trois catégories (généralement inférieur à 10 %). Cela suggère que dans ces journaux, les affaires exclusivement féminins ne font pas partie de leur focus central.

¹¹ « CH » est l'abréviation officielle de la Suisse, la mention « ch. » entre parenthèses indique l'origine géographique du titre de presse concerné.

¹² « CA » est l'abréviation officielle du Canada, la mention « ca. » entre parenthèses indique l'origine géographique du titre de presse concerné.

Les femmes ne représentent qu'une faible part des personnes citées comme sources d'information ou interviewées.

En plus, le positionnement singulier de *Le Temps* (ch.) et *Le Devoir* (ca.) mérite une discussion particulière. Ces deux cas montrent une proportion minimale des référents masculins (10,2% et 11,9%), similaire à celle des médias féministes, et une proportion des féminins (18,8% et 17,4%) plus élevées que les autres journaux généralistes. Cela montre une attitude plus progressiste et une volonté d'accentuer les affaires et les questions des femmes.

Parmi tous les magazines féministes ou féminin, nous avons trouvé une exception : *La Déferlante* de la France. Chez lui, le genre mixte ou indéterminé occupe 58% du total. Cette proportion est plus élevée que tous les autres magazines féministes ou féminin. Et les féminins n'occupent que 28,7%, qui est inférieur à la moyenne de ce type de média. Cette singularité s'explique par son positionnement éditorial explicite : une attention marquée aux groupes non binaires (intégrés dans la catégorie mixte/indéterminé) et un focus thématique sur les dynamiques collectives de lutte. Néanmoins, son ancrage féministe se maintient, comme en témoigne la prédominance persistante du féminin sur le masculin. »

Femina représente une autre exception parmi les magazines féministes ou féminin, qui présente un taux de masculin plus élevé (17,6 %) que les autres. Cette divergence reflète directement son positionnement éditorial : en tant que publication « féminine » couvrant les thématiques familiales, la vie quotidienne, la mode et les relations entre sexes, elle intègre nécessairement des référents masculins. Néanmoins, cette part reste inférieure aux médias plutôt « féministes », qui sont plus militants.

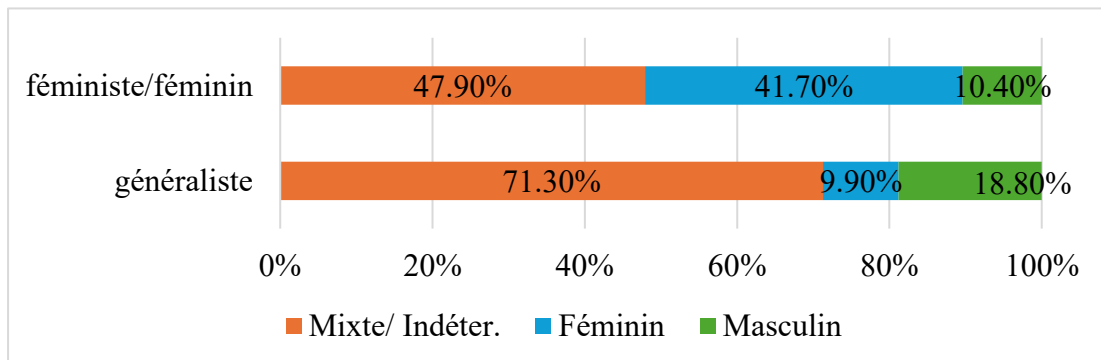
Presse	Mixte/ Indéterminé	Féminin	Masculin	Total
Le Figaro	394 (79,00%)	40 (8,00%)	65 (13,00%)	499
Le Monde	343 (68,30%)	35 (7,00%)	124 (24,70%)	502
La Déferlante	241 (58,00%)	119 (28,70%)	55 (13,30%)	415

La Libre Belgique	400 (76,00%)	21 (4,00%)	105 (20,00%)	526
Le Soir	386 (74,00%)	24 (4,80%)	110 (21,20%)	520
Axelle Magazine	239 (46,70%)	241 (47,00%)	32 (6,30%)	512
Le Temps	347 (71,00%)	92 (18,80%)	50 (10,20%)	489
24 heures	360 (66,10%)	52 (9,50%)	133 (24,40%)	545
Femina	244 (46,10%)	192 (36,30%)	93 (17,60%)	529
Le Devoir	350 (70,70%)	86 (17,40%)	59 (11,90%)	495
La Presse	332 (65,40%)	53 (10,40%)	123 (24,20%)	508
Gazette des femmes	190 (42,10%)	244 (54,10%)	17 (3,80%)	451
Total	3826 (63,80%)	1199 (20,10%)	966 (16,10%)	5991

Tableau 2 Répartition des genres des référents selon la source

3.1.3 Répartition selon la nature de presse

Après avoir distingué les sous-corpus selon leur nature, nous observons aussi des variations. Dans les médias féministes ou féminin, les référents féminins sont beaucoup plus nombreux (796, 41,7%) que les référents masculins (197, 10,4%), tandis que les référents mixtes ou indéterminés en genre dominant (914, 47,9%). À l'inverse, les médias généralistes présentent une distribution de genre plus masculine : les référents masculins sont plus nombreux (769, 18,8%) que les référents féminins (403, 9,9%), et le genre le plus représentatif est « mixte ou indéterminé en genre » avec un nombre nettement plus élevé que les autres (2 912, 71.3%).



Graphique 2 Répartition des genres des référents selon la nature de presse

Le fait que les référents féminins sont très représentés dans les médias féministes ou féminin et que le masculin et le féminin sont tous sous-représentés dans les journaux généralistes confirme une autre partie de notre première hypothèse.

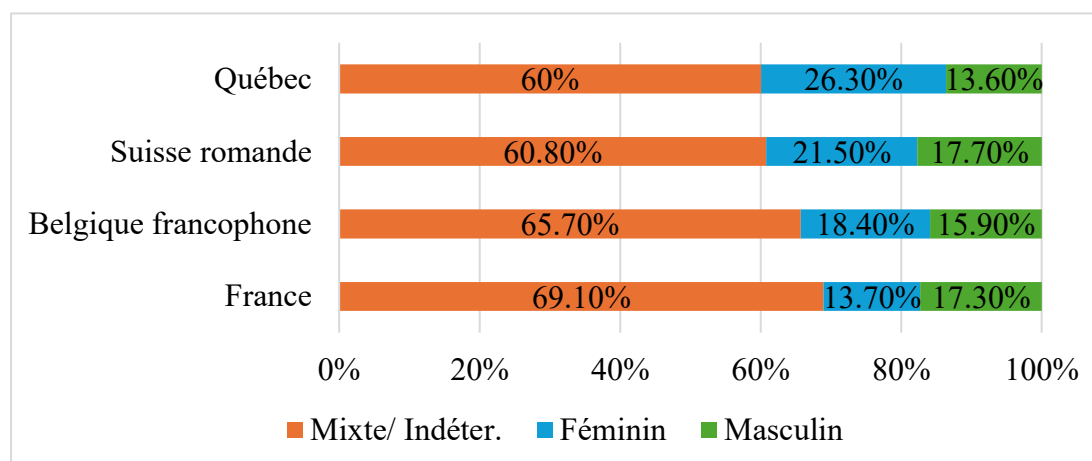
Selon nos données, nous pouvons observer que la nature du média détermine la répartition des genres de référents. Dans les médias féministes ou féminin, les référents féminins sont quatre fois plus fréquents que les masculins. Cela témoigne de leur focus sur les affaires des femmes. La marginalisation des référents masculins peut être considérée comme une conséquence naturelle de ce focus, sans pour autant être interprétée comme une négligence délibérée des hommes. Cela reflète également que, dans les domaines liés aux questions féminines, ce sont principalement des femmes qui y sont actives. Ces dernières deviennent ainsi les sources d'information privilégiées des magazines féministes ou féminin, ce qui explique en partie la proportion élevée de référents féminins dans ces médias.

Mais dans les journaux généralistes, les masculins restent majoritaires, par rapport aux féminins. Cela relève des biais systématiques, notamment dans le choix des acteurs de reportages, des sources d'informations et des interviewés.

3.1.4 Répartition selon la région de presse

Sur le plan géographique, la répartition des genres varie également. En France, les référents mixtes ou non déterminés en genre (978, 69,1%) sont les plus fréquents, et il y a une plus faible proportion de référents féminins (194, 13,7%) par rapport aux masculins (244, 17,3%). En Belgique francophone, la répartition est plus équilibrée, avec 286 référents féminins (18,4%) et 247 masculins (15,9%), accompagnés de 1025 mixtes ou non déterminés en genre (65,7%). En plus, dans la Suisse romande, les référents féminins sont encore plus nombreux que les référents spécifiquement masculins, avec 336 référents féminins (21,5%), 276 masculins (17,7%) et 956 mixtes ou indéterminés (60,8%). Enfin, le Québec montre une nette surreprésentation des référents féminins (383, 26,3%) par rapport aux masculins (199, 13,6%), avec 872 (60%)

référents mixtes ou indéterminés en genre qui prédominent.



Graphique 3 Répartition des genres de référents selon les origines de presse

La présence des femmes dans les référents est la suivante : Québec (26,3 %) > Suisse (21,5 %) > Belgique (18,4 %) > France (13,8 %). La situation du Québec, où les référents féminins sont environ deux fois plus nombreux que les référents masculins, correspond à nos attentes, étant donné que c'est le premier lieu où le mouvement de féminisation des noms de métier a émergé, notamment pendant le mouvement féministe. Les situations en Suisse et en Belgique sont similaires mais nuancées. Ces deux régions montrent un certain équilibre entre les deux sexes (masculin vs. féminin), mais les femmes sont légèrement plus nombreuses. Cependant, la Belgique repose beaucoup sur la présence très fréquente des femmes dans le magazine féministe, avec 47 % chez *Axelle*. En Suisse, en revanche, la répartition des référents féminins est plus équilibrée entre les trois titres étudiés.

La France présente le taux le plus élevé de référents mixtes (69 %) et est la seule région où les référents féminins sont moins nombreux que les masculins. Cette situation est également liée à la faible présence des femmes dans le magazine féministe, avec seulement 28,7 % chez *La Déferlante*.

Dans toutes les régions, les référents mixtes dépassent 60 %, mais leur proportion est inversement corrélée à la présence des femmes. Nous pouvons conclure une tendance

générale, plus la proportion de référents mixtes est faible, plus la présence des femmes est élevée.

3.1.5 Types des référents selon le genre

Dans cette partie, nous observons que les types de référents selon le genre (individu vs. groupe) méritent également une analyse approfondie, car ils permettent, dans une certaine mesure, d'expliquer la répartition des genres ci-dessus et la répartition des techniques d'écriture dans les sections suivantes (§3.2, §3.3 & §3.4)

Tout d'abord, dans plus de 96 % des cas, les référents mixtes ou de genre indéterminé désignent des groupes de personnes. Cette tendance se vérifie également dans chaque titre analysé. Cette prédominance des groupes est aussi liée à notre corpus : les portraits personnels et les interviews ne font pas partie des sources analysées, ce qui explique en partie ce profil collectif dominant.

Ensuite, il s'agit des référents féminins. Dans l'ensemble du corpus, 54,3% des référents féminins renvoient à un individu. Plus précisément, dans presque tous les magazines féministes ou féminin, les référents féminins désignant des groupes et ceux désignant des individus sont relativement équilibrés. Une exception est la *Gazette des femmes* (ca.), où les référents désignant des groupes de femmes sont environ 25 % plus nombreux que ceux renvoyant aux individus féminins. En revanche, dans les journaux généralistes, ce sont les référents féminins indiquant les individus qui prédominent, à l'exception du *Temps* (ch.) qui montre une répartition assez équilibrée.

Presse	Individu	Groupe
Le Figaro	75,60%	24,40%
Le Monde	88,50%	11,50%
La Déferlante	47,80%	52,20%
La Libre Belgique	80,90%	19,10%
Le Soir	84,00%	16,00%

Axelle Magazine	41,10%	58,90%
Le Temps	53,30%	46,70%
24 heures	100,00%	0,00%
Femina	50,50%	49,50%
Le Devoir	65,10%	34,80%
La Presse	96,30%	3,70%
Gazette des femmes	36,80%	63,20%
Total	54,30%	45,70%

Tableau 3 Répartition des types de référent féminin selon la source

Ces résultats montrent que les médias généralistes accordent moins d'attention aux questions féminines ou féministes, et donc évitent de les traiter en tant que groupe. Beaucoup de référents individuels correspondent à des femmes interrogées ou citées, mais leur nombre reste faible, ce qui reflète une présence limitée des femmes dans certains domaines.

À l'inverse, les médias féministes équilibrent davantage les récits individuels et collectifs, ce qui permet de valoriser à la fois des expériences personnelles et des questions structurelles concernant toutes les femmes. Cette focalisation pourrait aussi se traduire par une prédominance des femmes dans les sources d'information de ce type de presse, reflétant leur rôle important dans le domaine féminin et féministe.

Enfin, concernant les référents masculins, plus de 70 % renvoient généralement à un individu plutôt qu'à un groupe. Une exception notable est le magazine féminin suisse *Femina*, où les référents collectifs masculins sont légèrement plus nombreux que les individuels.

Presse	Individu	Groupe
Le Figaro	95,40%	4,60%
Le Monde	85,50%	14,50%
La Déferlante	61,80%	38,20%
La Libre Belgique	92,40%	7,60%
Le Soir	86,40%	13,60%
Axelle Magazine	68,70%	31,30%
Le Temps	94,00%	6,00%
24 heures	91,70%	8,30%
Femina	45,20%	54,80%
Le Devoir	93,30%	6,70%
La Presse	98,40%	1,60%
Gazette des femmes	64,70%	35,30%
Total	84,30%	15,70%

Tableau 4 Répartition des types des référents masculins selon les titres de presse

Cette forte individualisation pourrait s’expliquer par la focalisation des médias sur des figures d’autorité, par exemple, politiques, experts, dirigeants, etc., qui restent majoritairement masculines, témoignant ainsi des inégalités structurelles persistantes.

En conclusion, le type de référent (individu vs. groupe) est essentiel pour comprendre la répartition des genres et des techniques d’écriture. Les médias généralistes maintiennent une représentation dominante des groupes mixtes et des individus masculins et féminins, tandis que les médias féministes favorisent un équilibre entre référents féminins individuels et collectifs.

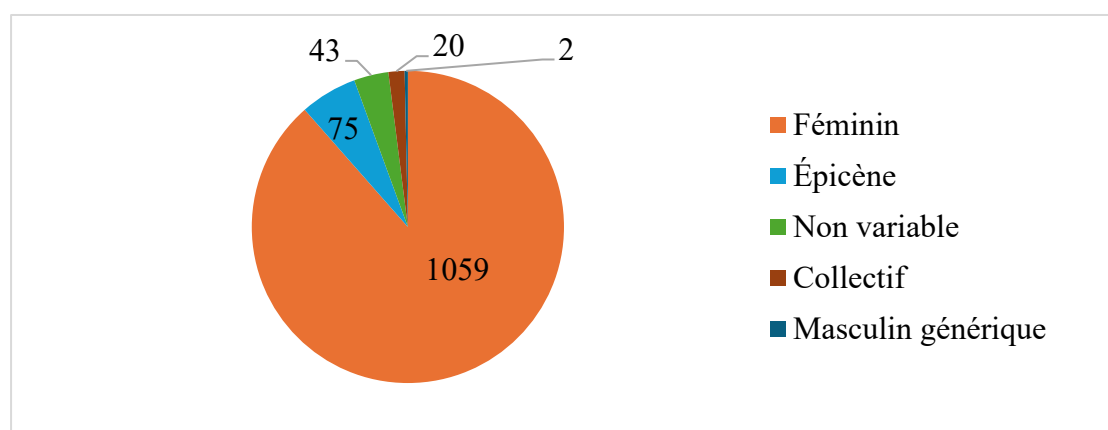
3.2. Techniques d’écriture pour la désignation des femmes

Dans cette section, notre discussion se concentre sur l’usage des techniques pour

désigner des référents uniquement féminins. Les techniques principales sont : les termes féminins, les termes épicènes, les termes non variables en genre, les noms collectifs et le masculin générique.

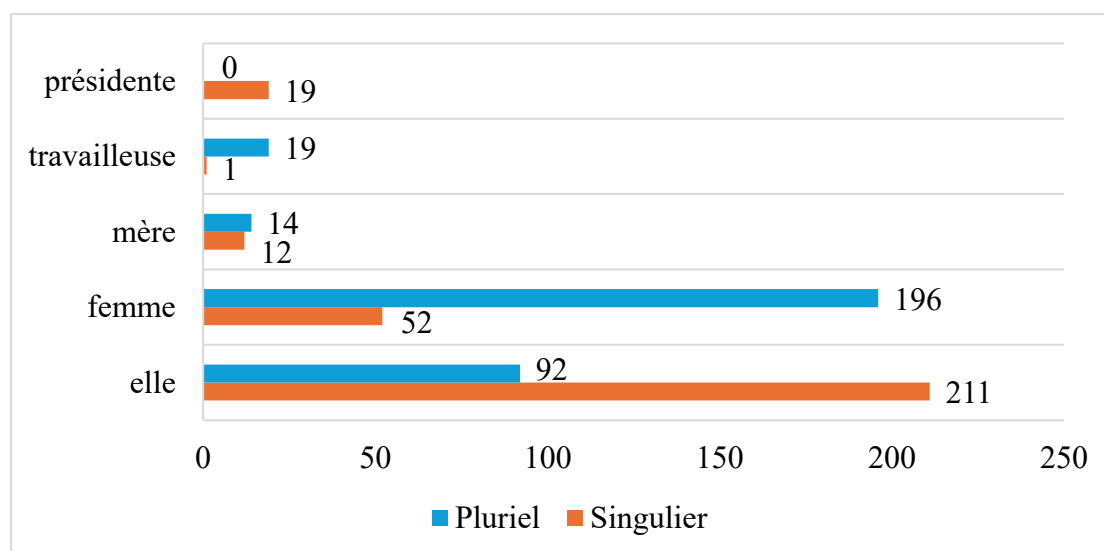
3.2.1 Répartition globale

Dans l'ensemble du corpus, les femmes sont majoritairement désignées par des termes féminin, représentant 88,3 % des cas (1059 occurrences sur 1199). Les autres techniques restent marginales : les termes épicènes sont utilisés dans 6,3 % des cas (75), suivis des noms non variables en genre (43, 3,5 %), des termes collectifs (20, 1,7 %) et des masculins génériques qui sont très peu utilisés (2, 0,2 %). La forte présence des termes féminins (comme présidente, travailleuse) confirme l'ancrage de la féminisation des noms dans les pratiques médiatiques francophones. Cela aussi montre une volonté des titres de presse de rendre visibles les femmes dans l'espace public.



Graphique 4 Répartition globale des techniques pour la désignation des femmes

Parmi les termes féminins, les plus fréquents sont : *elle* (303, 28,6%), *femme* (248, 23,4%), *mère* (26, 2,5%), *travailleuse* (20, 1,9%), et *présidente* (19, 1,8%). Le pronom *elle* est le plus représenté parmi les termes féminins. Il s'agit des pronoms de reprise, dont 211 au singulier et 92 au pluriel, utilisé pour reprendre un ou des référents féminins mentionnés précédemment. La grande majorité de ce pronom est au singulier, ce qui indique que les discours médiatiques s'attachent souvent à des figures féminines individuelles. Ce phénomène reflète une tendance à mentionner des individus féminins dans les reportages ou les analyses profondes de la presse, que ce soit comme acteurs du mouvement, sources d'information, ou personnes interrogées.



Graphique 5 Expressions les plus fréquentes parmi les termes féminins

Le nom *femme* apparaît 196 fois au pluriel et 52 fois au singulier, ce qui suggère une tendance à aborder les enjeux féminins sous un angle collectif. Le mot *mère* est relativement équilibré avec 14 formes plurielles et 12 formes singulières. Le terme *travailleuse* est plus fréquent au pluriel (19 cas) qu'au singulier (1 seul cas). Enfin, le terme *présidente* n'est utilisé qu'au singulier, ce qui indique que ce mot est utilisé pour renvoyer à des femmes individuelles occupant des fonctions précises plutôt qu'à un groupe de personnes.

Sur le plan des micro-techniques, nous observons 670 noms féminins, 321 pronoms féminins, 65 noms épïcènes. Les noms épïcènes incluent à la fois des termes

lexicalement épiciènes (*une enfant, les athlètes américaines*), ainsi que trois cas de féminisation des noms invariables, comme *la coach* ou *la membre*. Ces derniers sont traités comme épiciènes selon les critères méthodologiques (§2.2.5.2). Deux occurrences de pronoms épiciènes sont relevées (*une autre*), et une occurrence d'un nom masculin précédé d'un article féminin (*la professeur*, dans *Le Figaro*). Des usages comme *la coach*, *la membre* ou *la professeur* illustrent la volonté des médias de rendre les femmes plus visibles, même au prix de violer la norme grammaticale.

Le recours au masculin générique reste extrêmement marginal. Parmi les deux emplois du masculin générique pour désigner le référent uniquement féminin, un est au singulier pour indiquer un individu féminin, et un autre est au pluriel pour renvoyer à un groupe de femmes. Par exemple (24) & (25) :

(24) Tous sont membres de la Coordination rurale ou de la Confédération paysanne, et **certains** sont des femmes. (*Le Figaro*)

Dans l'exemple (24), le pronom indéfini masculin au pluriel « certains » occupe une position syntaxique particulière. Il fait une suite au groupe « tous » dans la première proposition, qui est au masculin générique. D'autre part, il est immédiatement suivi du prédicat « sont des femmes », ce qui révèle que ce pronom est constitué uniquement de personnes de genre féminin. Ce double ancrage expliquerait pourquoi ici le masculin générique peut être utilisé. D'après nous, cette structure enchaînée, où un masculin succède à un autre masculin dans un lien syntaxique étroit, relève d'une continuité grammaticale plutôt que d'un choix idéologique pour invisibiliser les femmes

(25) [...] avait d'ailleurs réagi la mairesse de Montréal et **président** de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), Valérie Plante [...] (*La Presse*)

Dans l'exemple (25), le nom masculin « président » est coordonné avec le nom féminin « mairesse » pour désigner la même personne, « Valérie Plante ». Cette juxtaposition crée une forme d'ambiguïté grammaticale et discursive : si « mairesse » est précédé de l'article défini (« la mairesse de Montréal »), « président » est utilisé sans

article (« et président de la Communauté... »), ce qui atténue sa valeur référentielle directe. Ce choix pourrait suggérer un usage par défaut du masculin dans certains titres institutionnel. Il illustre également les tensions persistantes entre la désignation genrée et les conventions éditoriales qui privilégient encore parfois le masculin, même en contexte de référent féminin explicite.

En somme, la prédominance des termes féminins dans le corpus souligne un ancrage solide de la féminisation des noms dans les médias francophones. Les usages marginaux du masculin générique illustrent toutefois que ce processus reste en évolution.

3.2.2 Variation selon la source

Des nuances en détaille sont aussi observées dans chaque titre de presse. Parmi les journaux généralistes, *Le Soir* (be.) présente la proportion la plus faible de termes féminins (75 %) et se distingue par l'usage le plus marqué aux noms invariables en genre (20,8 %). Ce phénomène peut indiquer une préférence rédactionnelle pour des formulations neutres ou non genrées. Mais en raison du nombre très limités de référents féminins dans ce journal, cette tendance doit être interprétée avec prudence.

À l'inverse, *La Presse* (ca.) atteint le taux le plus élevé des termes féminins (98,1 %). Et à l'exception d'une occurrence de masculin générique, cette source n'utilise pas d'autre technique pour désigner les femmes. Ce phénomène peut être attribué à l'influence des initiatives québécoises concernant la féminisation des noms, comme celles de l'OQLF, mais aussi au fait que plus de 96 % des références féminines dans ce journal sont des individus, non des groupes, ce qui rend l'usage systématique du terme féminin pertinent. À titre de comparaison, *La Gazette des femmes* (ca.), bien que féministe, consacre 36 % des référents féminins au groupe, justifiant un usage plus diversifié des techniques.

Le Figaro (fr.), quant à lui, combine plusieurs formes alternatives : noms invariables (7,5 %), noms collectifs (5 %), terme épïcène (2,5%) et masculin générique (2,5%). Toutefois, le taux d'emploi des formes féminines reste relativement bas (82,5 %), il

s'agit du deuxième taux le plus faible parmi tous les titres. Cette diversité, associée à une féminisation modérée, correspond à sa position éditoriale plus conservatrice (§2.2.1).

Dans la presse féministe, nous observons des techniques différenciées. *Axelle Magazine* (be.) se démarque par le plus grand nombre de termes épiciènes (29 occurrences) et la plus forte présence de termes collectifs (7 occurrences), bien que son taux de formes féminines (83,4 %) reste un peu inférieur à la moyenne (88,2 %). En revanche, la *Gazette des femmes* (ca.) adopte une répartition bien équilibrée entre les trois formes autres que les termes féminins (épiciènes, invariables et collectifs à 3,2 % chacun), et affiche un taux de formes féminines élevé (90,2 %), supérieur à la moyenne. La moindre proportion de termes féminins dans *Axelle* rejoint les observations dans *Le Soir*, ce qui reflète une tendance plus modérée à la presse belge francophone. En revanche, le taux élevé de formes féminines dans *La Gazette des femmes* correspond aussi aux caractéristiques propres au Québec, qui illustre un ancrage régional plus affirmé dans la féminisation linguistique.

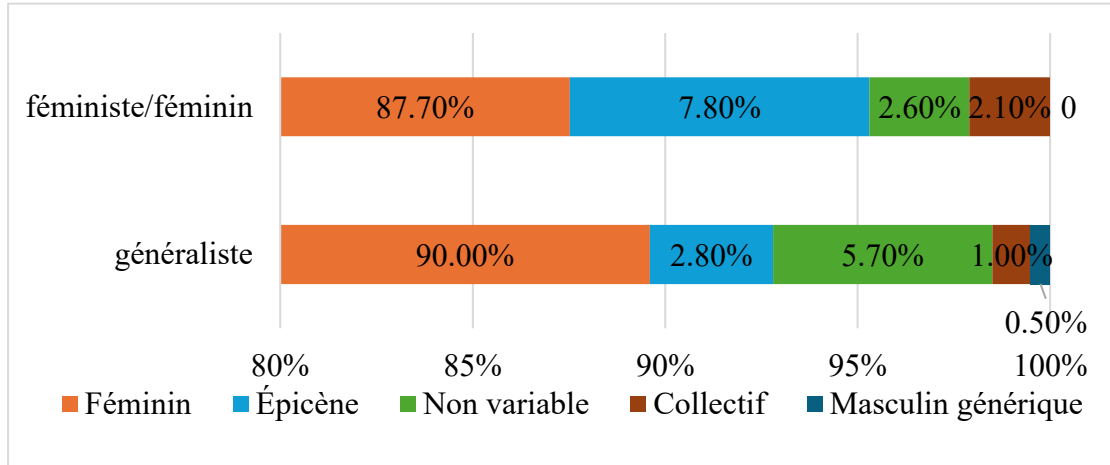
Ces données révèlent également certaines tendances plus générales. Le masculin générique n'est utilisé que dans deux titres (*Le Figaro* et *La Presse*), ce qui confirme sa marginalité pour désigner des référents exclusivement féminins. Les termes collectifs sont presque concentrés dans la presse féministe, où ils renvoient tous à un groupe de femmes. Enfin, l'écart de 34 points entre les extrêmes en matière de terme féminin (de 64 % à 98,1 %) souligne à quel point les choix morphologiques sont liés à des orientations éditoriales et idéologiques distinctes.

Presse	Féminin	Épicène	Non variable	Collectif	Masculin générique
Le Figaro	33 (82,50%)	1 (2,50%)	3 (7,50%)	2 (5,00%)	1(2,50%)
Le Monde	30 (85,70%)	1 (2,90%)	3 (8,50%)	1 (2,90%)	0
La Déferlante	102 (85,70%)	12 (10,10%)	5 (4,20%)	0	0
La Libre Belgique	18 (85,70%)	1 (4,70%)	2 (9,60%)	0	0
Le Soir	18 (75,00%)	1 (4,20%)	5 (20,80%)	0	0
Axelle Magazine	201 (83,40%)	29 (12,10%)	4 (1,60%)	7 (2,90%)	0
Le Temps	83 (90,20%)	2 (2,20%)	6 (6,50%)	1 (1,10%)	0
24 heures	47 (90,40%)	4 (7,70%)	1 (1,90%)	0	0
Femina	175 (91,10%)	13 (6,80%)	3 (1,60%)	1 (0,50%)	0
Le Devoir	82 (95,30%)	1 (1,20%)	3 (3,50%)	0	0
La Presse	52 (98,10%)	0	0	0	1 (1,90%)
Gazette des femmes	220 (90,20%)	8 (3,20%)	8 (3,20%)	8 (3,20%)	0
Total	1059 (88,20%)	75 (6,20%)	43 (3,60%)	20 (1,70%)	3 (0,30%)

Tableau 5 Répartition des techniques pour la désignation des femmes selon la source

3.2.3 Répartition selon la nature de presse

La répartition de ces techniques selon la nature de la presse étudiée (féministe vs généraliste) montre que tous les deux genres de presse présentent une tendance partagée à privilégier les formes féminines, soit 87,7% des cas (698 sur 796) dans les magazines féministes ou féminin et 90 % des cas (363 sur 403) dans les médias généralistes. Les titres féministes ou féminin recourent toutefois davantage aux termes épicènes (7,8% vs. 2,8%) et aux noms collectifs (2,1% vs. 1%). À l'inverse, la presse généraliste utilise un peu plus des termes invariables en genre (2,6% vs. 5,7%) et conserve les deux rares cas de masculin générique (0 vs. 0,5 %).



Graphique 6 Répartition des techniques pour la désignation des femmes selon la nature de presse

Contrairement aux attentes, les médias féministes ou féminin n’emploient pas davantage de termes féminins que les médias généralistes. Une explication possible réside dans le type des référents (individu vs. groupe) : plus de la moitié des titres féministes renvoient à des groupes de femmes, ce qui légitime davantage l’emploi de formes collectives ou épiciènes. À l’inverse, les titres généralistes désignent majoritairement des femmes individuelles, ce qui favorise un usage plus marqué des formes féminines.

Par ailleurs, l’usage du masculin générique ne subsiste que dans les médias généralistes (0,5 %), et semble souvent lié à des constructions syntaxiques spécifiques ou à des habitudes linguistiques bien ancrées, comme le montre les exemple (24) et (25). Cela suggère un certain conservatisme linguistique dans les pratiques rédactionnelles de ces médias.

3.2.4 Répartition selon la région de presse

La répartition des techniques selon les régions révèle que, malgré la nette prédominance des termes féminins partout, leur fréquence diffère selon les contextes. Les termes féminins représentent, 92,4 % des cas au Québec, soit la proportion la plus élevée, contre 90,8 % en Suisse romande 85,1 % en France et 82,8 % en Belgique francophone

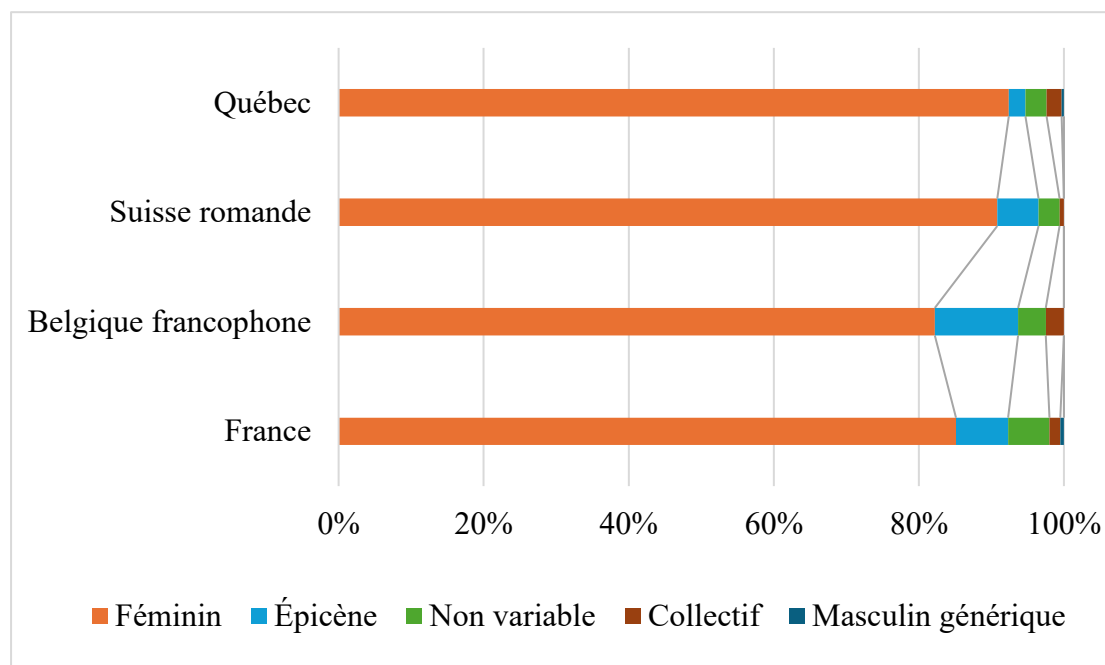
où l'on observe la fréquence la plus basse.

Les termes épicènes apparaissent de manière plus marquée en Belgique francophone (10,9 %), alors qu'ils sont beaucoup plus rares en France (7,2 %), en Suisse romande (5,7 %) et quasi absents au Québec (2,3 %).

Les noms non variables en genre sont utilisés de manière relativement constante entre les régions : autour de 2,9 % au Québec et en Suisse romande, 3,8 % en Belgique francophone, et 5,7 % en France. La dernière se distingue par une utilisation légèrement plus marquée.

Quant aux termes collectifs, ils restent marginaux dans toutes les zones, avec une présence légèrement plus forte en Belgique (2,5 %) qu'au Québec (2,1%), en France (1,5 %) ou en Suisse (0,6 %).

Enfin, l'usage du masculin générique est extrêmement faible, voire inexistant. Il est présent uniquement en France (0,5 %) et au Québec (0,3 %), tandis qu'il est totalement absent en Suisse romande et en Belgique francophone.



Graphique 7 Répartition des techniques pour la désignation des femmes selon la région de presse

L'analyse révèle des dynamiques régionales marquées, parfois opposées. La Belgique francophone incarne un certain paradoxe : elle affiche le taux le plus faible de formes féminine, mais la plus forte proportion de termes épïcènes. Dans l'ensemble, cette région montre une tendance plus notable aux stratégies neutres, par rapport aux autres régions. Ce choix semble traduire une préférence pour des formes neutres et moins marquées, en cohérence avec sa posture plus modérée.

Le Québec, à l'opposé, se distingue par un usage massif des formes féminines, révélateur d'une application plus stricte des initiatives de la féminisation linguistique. Ce taux exceptionnel reflète l'efficacité des normes institutionnelles et s'inscrit dans la tradition québécoise de réformes linguistiques plus militantes que les autres.

Les techniques marginales, comme les noms collectifs ou les formes invariables en genre, restent faiblement utilisées dans toutes les régions. Leur rareté indique qu'il s'agit de stratégies complémentaires pour désigner les femmes.

Enfin, le masculin générique pour indiquer les femmes est en voie de disparition, avec des occurrences quasi nulles, uniquement repérées en France et au Québec.

En somme, tous ces constats confirment que la féminisation linguistique n'est plus une tendance, mais bien une norme largement intégrée dans la presse francophone.

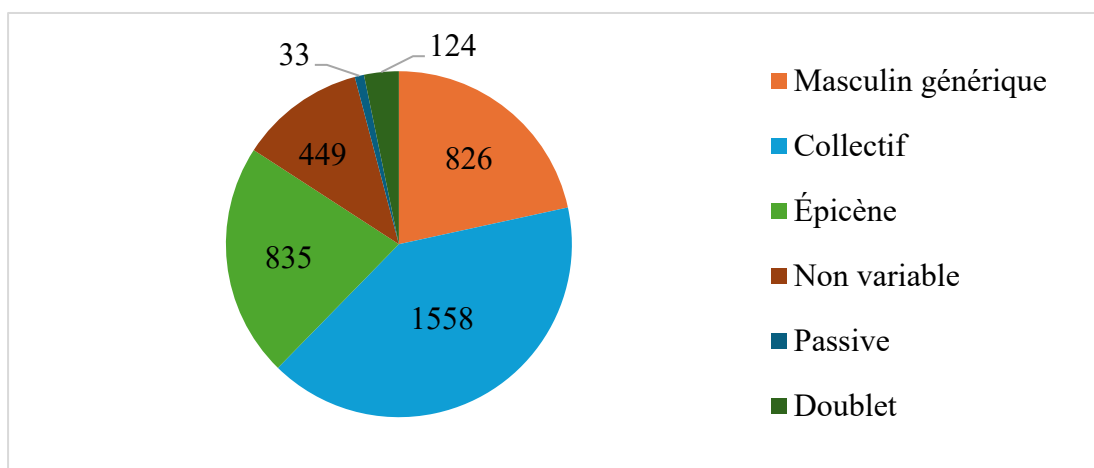
3.3. Utilisation des techniques d'écriture inclusive

Dans cette section, nous nous concentrons sur l'emploi des techniques d'écriture inclusive pour désigner les référents mixtes ou non déterminés en genre. Nous avons distingué les techniques suivantes : le masculin générique, les noms collectifs, les termes épïcènes, les termes non variables en genre, la forme passive et les doublets.

3.3.1 Répartition globale

Dans l'ensemble du corpus, nous avons relevé un total de 3824 expressions revoyant

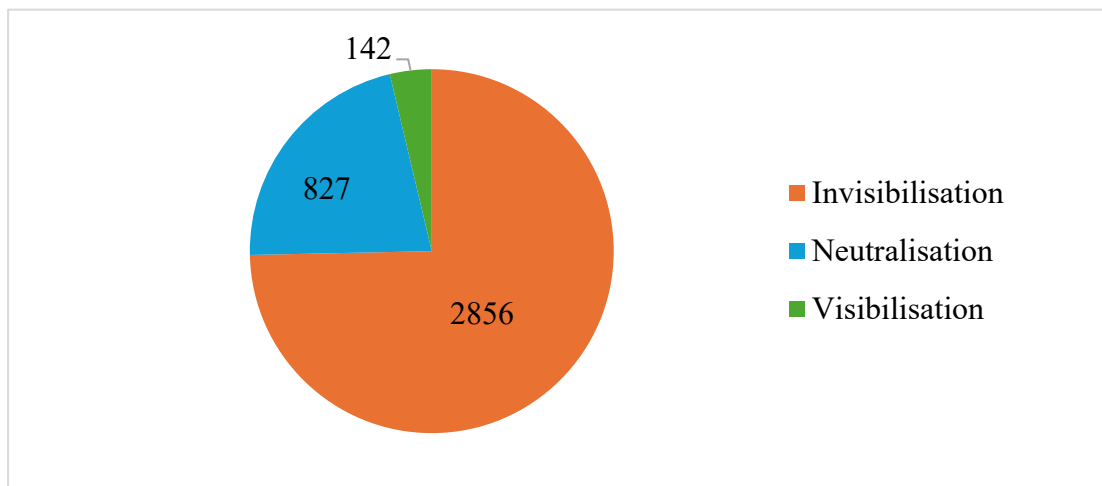
aux référents mixtes ou indéterminés en genre. Ces occurrences sont réparties selon six techniques d'écriture inclusive principales. Les termes collectifs dominent avec 1558 occurrences, ce qui représente 40,7% du total. Ensuite, ce sont les termes épiciènes avec 835 occurrences (21,8%) et le masculin générique avec 826 occurrences (21,6%). Les termes non variables en genre représentent 449 occurrences, soit 11,7%, et les doublets et les formes passives sont beaucoup moins fréquents, avec 124 (3,2%) et 33 occurrences (0,9%).



Graphique 8 Répartition globale des techniques de l'écriture inclusive

Cette distribution met en lumière une nette préférence médiatique pour des stratégies neutres ou non marquées, tout en garantissant la lisibilité des textes. À l'inverse, la très faible fréquence des formes passives pourrait s'expliquer par leur potentiel d'effacement du sujet, souvent considéré comme un biais discursif. De même, la rareté des doublets pourrait traduire une volonté d'éviter des formes encore perçues comme polémiques ou complexifiant la lecture.

Ensuite, les occurrences sont regroupées selon leur effet interprétatif. Les techniques neutralisant les genres dominent largement avec 2856 occurrences, soit 74,7 % du corpus. Les occurrences invisibilisant les femmes représentent 21,6 % du total (827). Enfin, les techniques visibilisant explicitement tous les genres sont les moins utilisées, avec seulement 142 occurrences, soit 3,7 %.



Graphique 9 Répartition globale des effets interprétatifs des techniques de l'écriture inclusive

Cependant, ce classement n'est pas une simple addition des techniques recensées. En principe, les formes collectives, épïcènes, non variables et passives sont considérées comme neutralisant les genres, tandis que les doublets relèvent de la visibilité. Mais comme précisé dans notre méthodologie (§ 2.2.6), certaines occurrences ont été reclassées selon leur effet d'interprétation contextuelle plutôt que leur forme grammaticale isolée. C'est notamment le cas de plusieurs épïcènes et d'une forme passive qui, bien qu'ayant une base morphologique neutre, sont accompagnées de déterminants, modificateurs ou participes rédigés sous forme de doublets, ce qui change fondamentalement leur portée inclusive. Ces cas sont ainsi considérés comme visibilisant les deux genres. Au total, ils sont 19 : 18 formes épïcènes et 1 forme passive. Tous ces exemples proviennent de médias féministes ou féminins, traduisant une volonté discursive explicite de marquer la présence des femmes. D'un point de vue géographique, ces 19 occurrences se répartissent entre la France (2 cas), la Belgique francophone (4 cas) et la Suisse romande (13 cas).

Les exemples suivants (26), (27) et (28) illustrent ces cas particuliers :

(26) La loi de 2021 oblige également les couples de femmes à établir chez un·e notaire une reconnaissance de maternité conjointe anticipée. (*La Déferlante*)

(27) À partir de quand devrait-on être sensibilisé-e à la notion du consentement?
(*Femina*)

(28) [...] il est donc primordial de trouver [...] d'être dirigé-e vers [...] (*Axelle Magazine*)

En conclusion, ces résultats confirment non seulement la domination des stratégies neutres dans les pratiques rédactionnelles, mais aussi la marginalisation des doublets, ce qui se conforme à notre troisième hypothèse.

3.3.2 Variation selon la source

Dans l'analyse des techniques utilisées pour désigner les groupes mixtes ou indéterminés en genre, certains titres se distinguent par des caractéristiques de l'usage particulières.

Par exemple, le magazine féministe français *La Déferlante* illustre un recours très fréquent aux formes de doublet, avec une proportion de 21,6%, alors que la moyenne générale n'est que de 3,2%. Cette surreprésentation montre un effort conscient de rendre le masculin et le féminin explicitement visibles dans le discours. Ce choix positionne ce média comme un acteur très engagé dans la visibilité des genres. Ainsi, les pratiques rédactionnelles de ce titre s'alignent parfaitement avec son positionnement militant favorable à l'écriture inclusive.

À l'opposé, *Le Soir* (be.) se distingue par un usage massif du nom collectif (62,8% contre une moyenne de 40,7%). Ce type de stratégie neutre peut contribuer à une abstraction des genres. Il est également remarquable que ce média se situe parmi les derniers pour l'usage des formes épécènes (10,4%) et non variables en genre (6,5%), révélant une nette préférence pour une technique dominante au détriment des autres. Cette tendance correspond bien à sa position modérément favorable.

D'autres médias optent pour une logique inverse. Le titre féministe *Axelle Magazine* (be.) illustre un usage poussé des termes épécènes, qui représentent 41 % de ses choix,

un record dans le corpus, avec un écart de +19,2 % par rapport à la moyenne globale (21,8 %). Cette orientation est renforcée par une forte utilisation des noms non variables (18,8 %) et un usage relativement élevé du doublet (8,4 %). En revanche, le masculin générique y est presque absent (1,3 %). L'ensemble reflète une position militante favorable affirmée, centrée sur la neutralisation des genres et la visibilité des femmes.

En matière de maintien des normes conservatrices, *Le Figaro* (fr) privilégie nettement le masculin générique, qui représente 31,9 % de ses choix (contre une moyenne de 21,6 %). Le recours bien fréquent au masculin générique et très limité au doublet (0,3%) peut refléter son positionnement défavorable, dans une certaine mesure. Mais il utilise fréquemment les noms collectifs (45,2%), les formes épiciènes (12,2%) et non variables (9,9 %), ce qui reflète plutôt le positionnement modérément favorable.

Un cas particulier concerne le magazine féministe *Femina* (ch.), qui présente la plus forte proportion de formes non variables (19,3 % contre une moyenne de 11,7 %). Ces formes grammaticalement invariables permettent d'éviter le marquage de genre tout en restant compréhensibles et lisibles. En parallèle, *Femina* se positionne également parmi les premiers utilisateurs de termes épiciènes (43,8 %) et maintient un usage modéré du doublet (6,6 %). Ses pratiques s'alignent avec sa position militante favorable.

D'autres titres présentent des combinaisons plus équilibrées ou hybrides. *Le Temps* (ch.) affiche une répartition remarquablement stable entre termes épiciènes (34,6 %), collectifs (33,7 %) et masculins génériques (21,6 %), avec un écart maximum inférieur à 13 % entre ces techniques principales. Cette configuration témoigne d'une approche équilibrée et mesurée. Ce média témoigne d'une attitude modérément favorable, au lieu de favorable comme déclaré.

Un autre cas intéressant est celui de *La Presse* (ca.), qui combine un taux élevé de masculin générique (29,8 %) avec un recours très faible au doublet (0,3 %). Par ailleurs, elle présente un usage notable de la voix passive (1,2 %). Et les autres techniques se manifestent d'une manière bien équilibrée. Ce profil reflète son positionnement

modérément favorable.

Enfin, *Gazette des femmes* (ca,) se distingue par une combinaison technique peu courante. Ce média conjugue un usage significatif du collectif, du doublet et des termes épiciènes, ces trois techniques représentant ensemble 72,1 % de ses choix. Ce modèle hybride semble traduire une volonté de concilier neutralisation et visibilisation des genres, au sein d'un cadre favorable militant.

L'ensemble de ces observations permet de dégager certaines tendances régionales. En France, nous observons deux pôles opposés entre la visibilisation par doublet (*La Déferlante*) et le maintien du masculin générique (*Le Figaro*). En Belgique, deux pôles émergent aussi : *Axelle* privilégie les épiciènes, tandis que *Le Soir* mise massivement sur le collectif. En Suisse, *Le Temps* incarne l'équilibre technique, et *Femina* se spécialise dans les formes non variables et épiciènes. Enfin, au Québec, tous les titres montrent un certain équilibre sur l'usage des techniques.

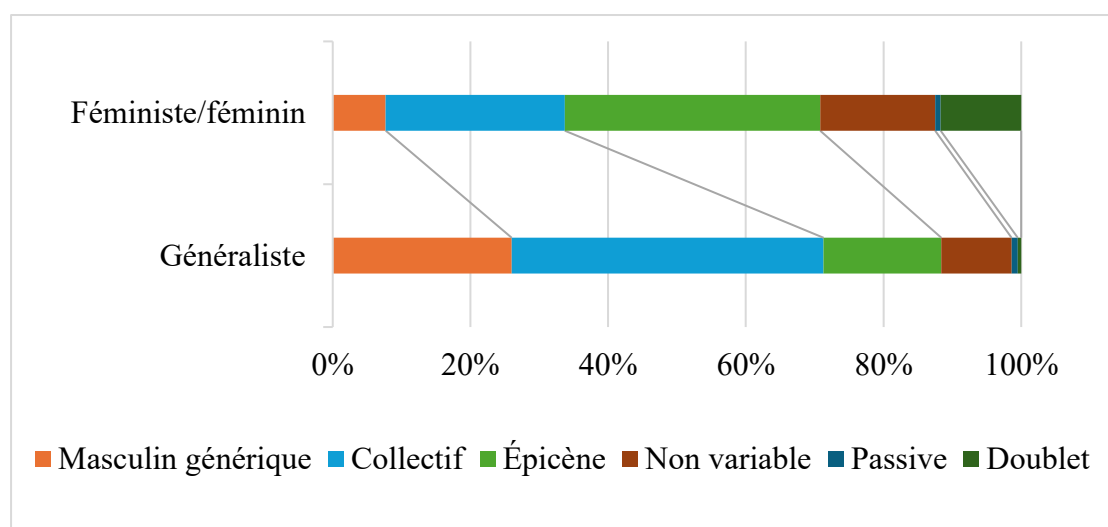
Presse	Masc. gén.	Collectif	Épicène	Non var.	Passive	Doublet
Le Figaro	126 (31,9%)	178 (45,2%)	48 (12,2%)	39 (9,9%)	2 (0,5%)	1 (0,3%)
Le Monde	103 (30,0%)	165 (48,1%)	28 (8,2%)	40 (11,7%)	6 (1,7%)	1 (0,3%)
La Déferlante	20 (8,3%)	39 (16,2%)	97 (40,2%)	33 (13,7%)	0	52 (21,6%)
La Libre Belgique	92 (23,0%)	210 (52,5%)	43 (10,8%)	49 (12,2%)	4 (0,5%)	2 (1,0%)
Le Soir	73 (19,0%)	242 (62,8%)	40 (10,4%)	25 (6,5%)	3 (0,8%)	2 (0,5%)
Axelle Magazine	3 (1,3%)	69 (28,8%)	98 (41,0%)	45 (18,8%)	4 (1,7%)	20 (8,4%)
Le Temps	75 (21,6%)	117 (33,7%)	120 (34,6%)	33 (9,5%)	1 (0,3%)	1 (0,3%)
24 heures	84 (23,4%)	165 (45,8%)	59 (16,4%)	41 (11,4%)	4 (1,1%)	7 (1,9%)
Femina	24 (9,8%)	49 (20,1%)	107 (43,8%)	47 (19,3%)	1 (0,4%)	16 (6,6%)
Le Devoir	104 (29,7%)	123 (35,1%)	91 (26,0%)	28 (8,0%)	2 (0,6%)	2 (0,6%)
La Presse	99 (29,8%)	120 (36,2%)	67 (20,2%)	41 (12,3%)	4 (1,2%)	1 (0,3%)
Gazette des femmes	23 (12,1%)	81 (42,6%)	37 (19,5%)	28 (14,7%)	2 (1,1%)	19 (10,0%)
Total	826 (21,6%)	1558 (40,7%)	835 (21,8%)	449 (11,7%)	33 (0,9%)	124 (3,2%)

Tableau 6 Répartition des techniques de l'écriture inclusive selon la source

3.3.3 Répartition selon la nature de presse

Les techniques d'écriture inclusives varient selon la nature des médias. Dans les magazines féministes ou féminin, sur un total de 914 occurrences, les termes épiciènes sont les plus utilisés avec 339 occurrences, représentant 37,1%. Ensuite, ce sont les termes collectifs qui comptent 238 cas, soit 26,0%. En plus, il s'agit des termes non variables en genre 153 (16,7%), des doublets 107 (11,7%) et des masculins génériques 70 occurrences (7,7%). Les formes passives sont les moins fréquentes (7, 0,8%).

Dans la presse généraliste, sur un total de 2911 occurrences, les termes collectifs dominent avec 1320 cas, soit 45,3%, suivis des masculins génériques avec 757 occurrences (26,0%). Les termes épiciènes représentent 496 occurrences (17,1%) et les termes non variables en genre 296 occurrences (10,2%). Les doublets et les formes passives sont très peu présents avec 16 cas (0,5%) et 26 cas (0,9%).



Graphique 10 Répartition des techniques de l'écriture inclusive selon la nature de presse

Les magazines féministes privilégient les termes neutres, y compris les termes épiciènes, les noms collectifs et les expressions invariables en genre. Et les doublets sont plus nombreux que le masculin générique. Cela montre une volonté claire d'utiliser des

techniques plus inclusives en genre et d'augmenter la représentation des femmes dans la langue. Cela s'aligne à nos attentes.

À l'inverse, la presse généraliste adopte une structure plus conservatrice : les trois techniques les plus utilisées sont collectifs, masculins génériques et épécènes. L'usage massif du masculin générique, comparé à une quasi-absence des doublets, souligne une prudence éditoriale et une certaine résistance aux formes considérées comme plus égalitaires mais aussi « militantes ». Et tous ces constats reflètent une priorité donnée à la lisibilité plutôt qu'à une représentation égalitaire entre les femmes et les hommes.

L'analyse pour les magazines féministes ou féminin montre une certaine prudence aussi. D'une part, environ 87 % des doublets observés dans le corpus (107 sur 123) proviennent des médias féministes ou féminin, confirmant leur rôle de porte-voix sur l'égalité des femmes et hommes. Cependant, la présence non négligeable du masculin générique dans ces médias indique une certaine tolérance stratégique envers ce dernier. Cela montre que ces médias équilibrent leurs objectifs féministes avec un compromis pour la norme « traditionnelle » et le besoin de lisibilité.

Chez les médias généralistes, la quasi-absence de doublets, y compris une unique occurrence abrégée (un slogan cité par *Le Figaro*), illustre un rejet institutionnel des stratégies perçues comme plus engagées. Cela montre aussi que la visibilisation des femmes dans le langage ne fait pas encore partie de leur considération majeure.

3.3.4 Répartition selon la région de presse

Pour approfondir l'analyse, nous regroupons les sources selon leur région d'origine, sans tenir compte de leur nature médiatique. Les données montrent une répartition variable.

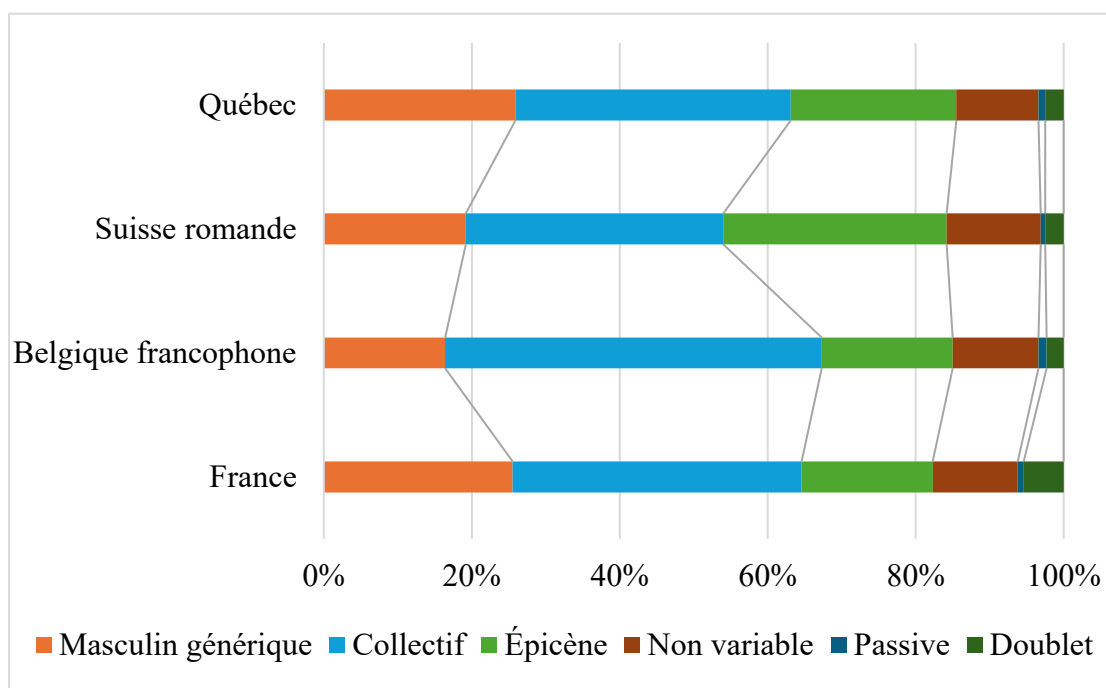
En France, parmi 978 occurrences, les termes collectifs arrivent en tête avec 39,1 % (382 cas), suivis des masculins génériques qui représentent un quart des cas (25,5 %, soit 249 occurrences). Les termes épécènes, quant à eux, constituent une part notable avec 17,7 % (173 occurrences). Les autres techniques, comme les termes non variables

en genre (11,5 %), les doublets (5,4 %) et les formes passives (0,8 %) sont moins fréquentes.

Le Québec présente une répartition similaire à celle de la France, avec 37,2 % d'occurrences pour les termes collectifs (324 sur 872), 25,9 % pour les masculins génériques (226 cas) et une proportion un peu plus basse de termes épïcènes (22,4 %, 195 cas). Les autres catégories sont assez minoritaires, avec 11,1 % pour les termes non variables, 2,5 % pour les doublets et 0,9 % pour les formes passives.

En Belgique francophone, la domination des termes collectifs est encore plus marquée : ils comptent pour plus de la moitié des cas (50,9 %, 521 occurrences sur 1024). Les termes épïcènes suivent avec 17,7 %, tandis que les masculins génériques représentent 16,4 %. Les autres formes restent moins fréquentes, avec des taux proches de ceux observés en France et au Québec : 11,6 % pour les termes non variables, 2,3 % pour les doublets, et 1,1 % pour les formes passives.

Enfin, en Suisse romande, la part des termes collectifs est encore le plus dominant (34,8 %, 331 sur 952), tandis que les termes épïcènes atteignent une proportion importante de 30,2 % (286), témoignant d'une préférence pour des formes plus neutres. Les masculins génériques représentent 19,2 % (183). Et les autres catégories suivent des tendances proches de celles observées ailleurs : les termes non variables en genre 12,7 %, les doublets 2,5 % et les formes passives 0,6 %.



Graphique 11 Répartition des techniques de l'écriture inclusive selon l'origine de presse

En France, l'usage des doublets atteint la plus élevée parmi les quatre régions. Toutefois, cette fréquence s'explique essentiellement par la contribution d'un seul titre féministe, *La Déferlante*, qui présente 52 des 54 occurrences. Cela montre un clivage entre des initiatives engagées sociales et un cadre institutionnel souvent conservateur à l'égard l'usage des techniques polémiques (ex. interdiction du point médian dans les textes officiels). Par ailleurs, le masculin générique reste largement présent (25,5 %), surtout dans les deux journaux généralistes. Cela illustre une forte divergence sur la représentation des femmes entre les différents genres de médias en France. Notamment, *Le Figaro* et *Le Monde* sont les deux titres ayant le plus haut taux de masculin générique du corpus.

En Belgique francophone, les termes collectifs dominent très nettement (plus d'une moitié). Ce choix reflète une préférence pour des stratégies neutres, particulièrement dans les textes à dimension politique ou sociale. La Belgique présente par ailleurs le taux le plus faible de masculin générique (16,4 %) parmi les quatre régions, et une

utilisation modérée des doublets (2,3 %). Cette combinaison témoigne d'un positionnement mesuré, où l'inclusivité et l'égalité sont poursuivies, mais sans recourir à des formes potentiellement controversées. Tous les titres belges affichent cette tendance.

Au Québec, un contraste apparaît entre politique linguistique progressiste et pratiques médiatiques plutôt modérées. Malgré un cadre institutionnel défavorable au masculin générique, les médias québécois présentent le taux le plus élevé de masculin générique. Même *La Gazette des femmes*, média féministe, en fait un usage relativement important. Toutefois, l'usage notable de noms collectifs et de termes épiciènes montre un potentiel de neutralisation sans surcharge syntaxique. L'ensemble révèle une mise en œuvre partielle et parfois hésitante des recommandations officielles, montrant un décalage entre normes officielles et pratiques rédactionnelles.

En Suisse romande, nous constatons une répartition plus ou moins équilibrée entre les différentes techniques, par rapport aux autres régions. Ici, l'usage des termes épiciènes est beaucoup plus fréquent que les autres régions, tandis que le masculin générique et les doublets occupent une position médiane. Ce profil suggère une forme de progressisme pragmatique, fondé sur une recherche de lisibilité et d'efficacité plutôt que sur des positions militantes.

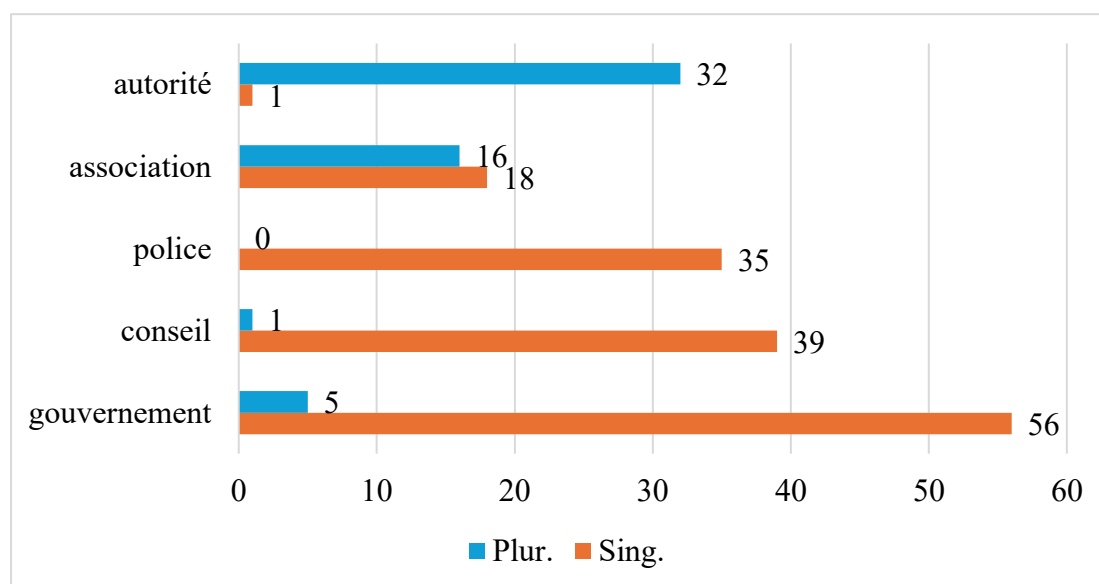
3.3.5. Analyse des techniques principales

Pour mieux comprendre les choix lexicaux qui structurent les références aux groupes mixtes ou indéterminés, il est pertinent d'examiner les lemmes les plus fréquemment utilisés au sein des principales techniques. Nous présentons ici les cinq termes les plus fréquents pour les collectifs, les formes épiciènes, les masculins génériques et les termes non variables en genre. Ensuite, nous analysons les caractéristiques de l'usage du doublet.

3.3.5.1 Usage du nom collectif

Concernant les termes collectifs, cinq lemmes ressortent dans le corpus. Le mot «

gouvernement » arrive en tête avec 61 occurrences au total, dont 56 au singulier et 5 au pluriel. Il est suivi de « conseil », qui apparaît 40 fois, presque exclusivement au singulier (39 singuliers, 1 pluriel). Ensuite, « police » compte 35 occurrences, uniquement au singulier. Le terme « association » est plus équilibré, avec 34 occurrences réparties entre 18 singuliers et 16 pluriels, indiquant une certaine souplesse. Enfin, « autorité » se distingue par une forte présence au pluriel : sur 33 occurrences, 32 sont au pluriel et 1 seule au singulier. Parmi les 32 cas au pluriel, 23 sont « les autorités », ce qui reflète la stabilité de cette expression.

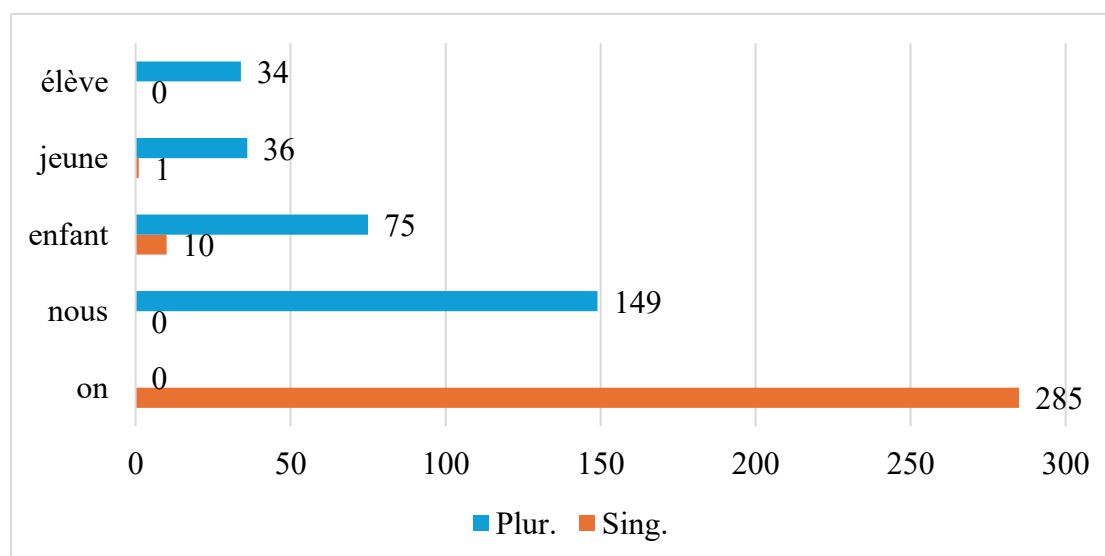


Graphique 12 Lemmes les plus fréquents des noms collectifs

L'usage des noms collectifs est largement dominé par la forme singulière (environ 83 % des cas) et concerne principalement des entités liées à l'autorité, aux institutions ou au pouvoir, telles que *gouvernement*, *conseil* ou *police*. Ces termes permettent de désigner un ensemble de personnes sans recourir à des formulations explicites comme « les membres de... », ce qui contribue à raccourcir les phrases et à améliorer la lisibilité. Leur forte présence est également liée à la nature du corpus, majoritairement centré sur des sujets politiques et sociaux. Dans ce cadre, les organes institutionnels sont souvent mentionnés ou cités comme sources d'information.

3.3.5.2 Usage du terme épïcène

En ce qui concerne les termes épïcènes, cinq formes dominant. Le pronom « on » est de loin le plus utilisé, avec 285 occurrences, bien sûr exclusivement au singulier. Bien qu'il s'agisse d'un pronom indéfini, il est fréquemment mobilisé pour désigner un groupe mixte de manière neutre et inclusive, tout en gardant une distance énonciative. En deuxième position, le pronom « nous » apparaît 149 fois. Il inclut du locuteur et d'un ou plusieurs interlocuteurs, ainsi que l'auteur et les lecteurs, et peut créer un effet de proximité et d'engagement partagé. Le nom « enfant » est également très présent, avec 85 occurrences, dont 10 au singulier et 75 au pluriel. Le terme « jeune », souvent utilisé dans des contextes sociétaux ou éducatifs, est relevé 37 fois, avec 1 occurrence au singulier et 36 au pluriel. Enfin, « élève » apparaît 34 fois, uniquement au pluriel.



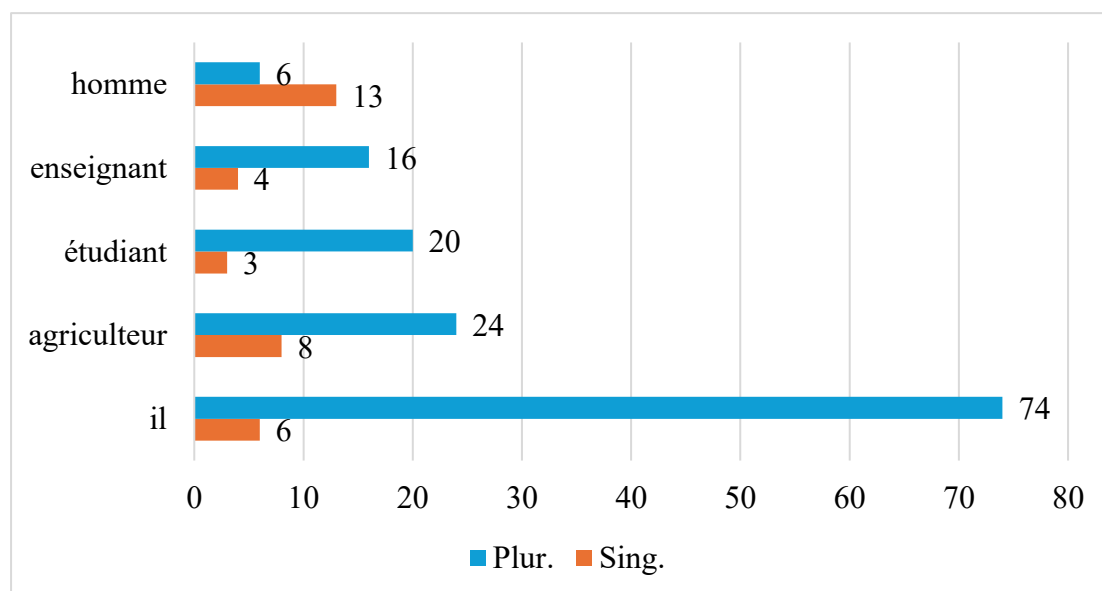
Graphique 13 Lemmes les plus fréquents des termes épïcènes

Selon nos données, nous pouvons dire que les termes épïcènes sont dominés par des pronoms indéfinis tels que *on* et *nous*, qui révèlent une stratégie d'inclusion par la neutralité. Le pronom *on* permet de désigner un groupe mixte de manière distante et objective, tandis que *nous* crée une proximité avec les lecteurs et lectrices, ce qui va renforcer un sentiment de participation. Les autres termes fréquents, comme *enfant*, *jeune* et *élève*, apparaissent presque exclusivement au pluriel, ce qui montre que notre corpus fait beaucoup d'attention à ces groupes sociaux. Cela aussi montre que les noms

épiciènes sont toujours utilisés au pluriel pour désigner un groupe de personnes, au lieu d'un individu.

3.3.5.3 Usage du masculin générique

Dans les occurrences classées sous le masculin générique, le pronom « il » arrive en tête, avec 80 occurrences, dont 6 au singulier et 74 au pluriel. Son usage majoritaire au pluriel reflète une désignation générique de groupes composés d'hommes et de femmes ou de personnes indéterminées, selon la norme conservatrice. Le nom « agriculteur » apparaît 32 fois, avec 8 occurrences au singulier et 24 au pluriel, utilisé pour évoquer une catégorie professionnelle sans marquage féminin. Le terme « étudiant » est relevé 23 fois, dont 3 au singulier et 20 au pluriel, dans des contextes académiques ou éducatifs, servant à désigner un ensemble d'apprenants. « Enseignant », avec 20 occurrences (4 au singulier et 16 au pluriel), est également mobilisé pour parler du corps éducatif de façon générique. Enfin, « homme » est recensé à 19 reprises, avec une distribution plus équilibrée (13 au singulier, 6 au pluriel), souvent utilisé pour désigner l'humain en général.



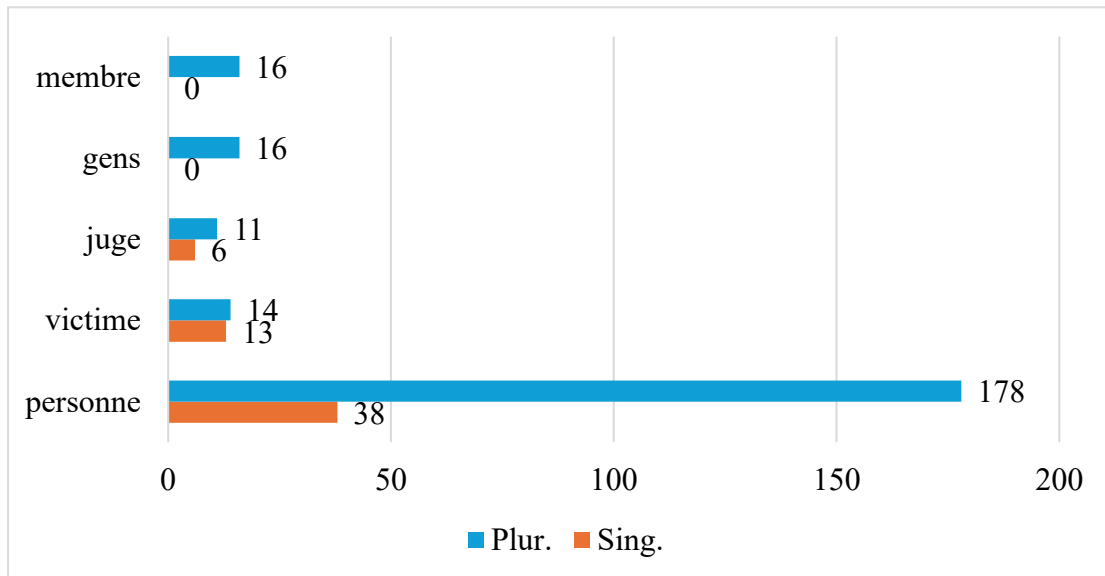
Graphique 14 Lemmes les plus fréquents du masculin générique

Dans les occurrences du masculin générique, le pronom *il* domine, avec une majorité

au pluriel. Il s'agit d'un pronom de reprise pour renvoyer à un ou des référents mixtes ou indéterminés en genre qui sont mentionnés précédemment. Cela révèle une certaine habitude grammaticale où *ils* est souvent utilisé comme pronom par défaut pour désigner un groupe mixte ou indéterminé. En dehors de *homme*, qui conserve un usage plus équilibré entre singulier et pluriel, les autres termes comme *étudiant*, *enseignant*, *agriculteur* sont majoritairement employés au pluriel. Cela montre que, dans la majorité des cas, le masculin générique sert davantage à désigner des groupes qu'à évoquer un individu isolé. En revanche, l'usage du mot « homme » au singulier montre qu'il continue à être employé pour désigner l'humanité dans son ensemble. Cela témoigne de la persistance d'une habitude sémantique profondément ancrée, selon laquelle « homme » reste associé à la notion de l' « être humain ».

3.3.5.4 Usage du terme non variable en genre

Parmi les termes non variables en genre, le nom « personne » arrive largement en tête, avec 216 occurrences, dont 38 au singulier et 178 au pluriel. Le terme « victime » est utilisé 27 fois, réparti en 13 occurrences au singulier et 14 au pluriel, évoquant des individus dans des contextes généralement judiciaires ou sociaux. Le mot « juge » apparaît 17 fois, avec 6 cas au singulier et 11 au pluriel, désignant des acteurs et actrices de la justice. Les noms « gens » et « membre » sont présents exclusivement au pluriel, chacun avec 16 occurrences.



Graphique 15 Lemmes les plus fréquents des termes non variables en genre

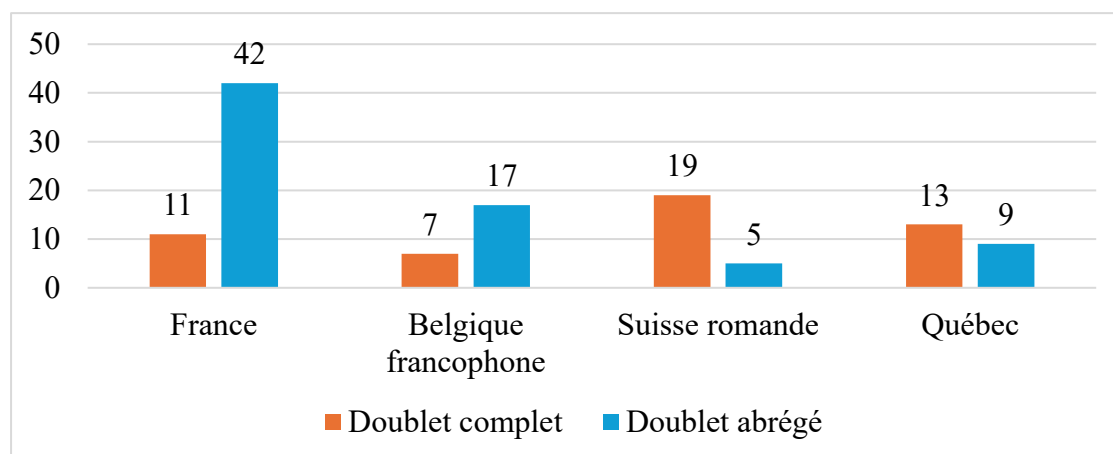
Enfin, les termes non variables en genre affichent également une forte tendance au pluriel, notamment avec *personne*, *gens* et *membre*. Ces mots sont souvent utilisés pour désigner des ensembles d'individus sans distinction de genre, ce qui reflète une volonté de neutralisation. Certains, comme *juge* et *victime*, apparaissent fréquemment dans des contextes judiciaires ou sociaux, ce qui peut être attribué à la nature de notre corpus, mais aussi au fait que ces domaines disposent de terminologies historiquement neutres en genre. L'usage de ces termes souligne une stratégie linguistique de flou ou d'effacement du genre, sans pour autant recourir à des formes controversées ou marquées.

3.3.5.5 Usage du doublet

Après avoir examiné les lemmes les plus fréquents associés aux quatre techniques principales, nous allons discuter les doublets, une forme visant à visibiliser les femmes.

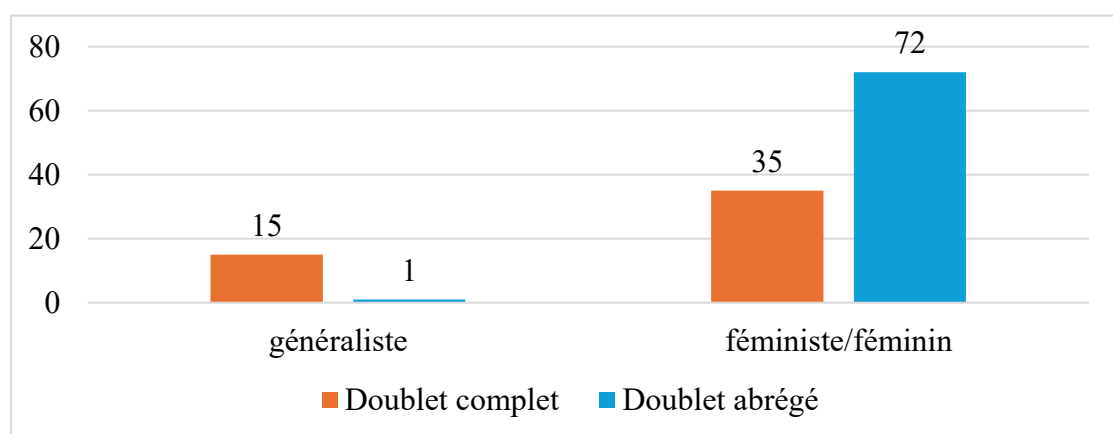
La fréquence de doublets révèle des différences significatives selon les origines géographiques et la nature des médias. Au total, 123 cas de doublets ont été relevés, dont 50 sous forme complète et 73 sous forme abrégée. Ces formes sont réparties de manière différente selon la région : la France montre le plus grand nombre

d'occurrences (53), suivie de la Suisse romande et de la Belgique francophone (24 chacun), puis du Québec (22). Nous trouvons par ailleurs que la Suisse privilégie nettement les doublets complets (79%), tandis que la France préfère les doublets abrégés (79 %).



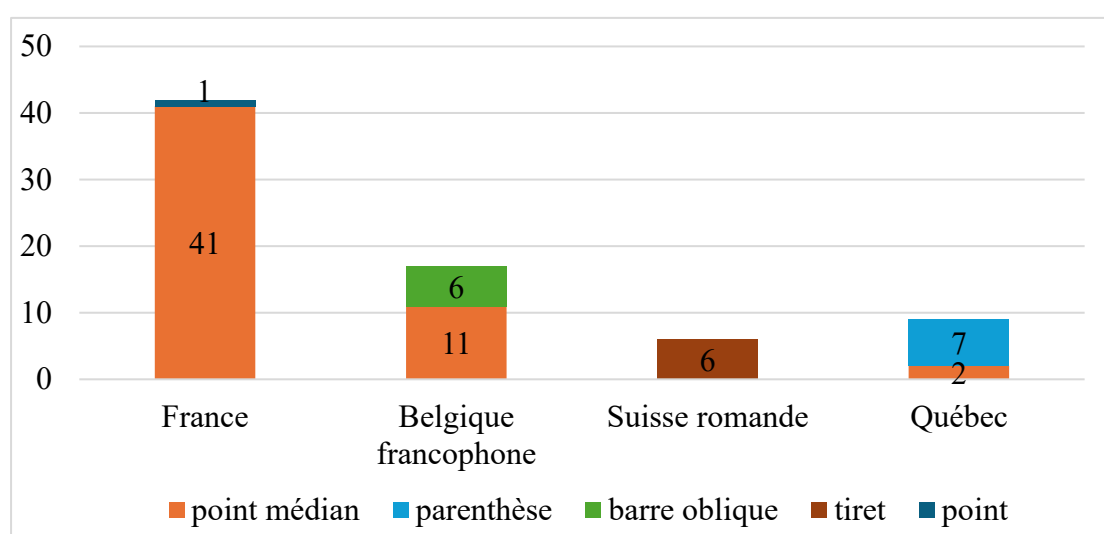
Graphique 16 Répartition des doublets selon la région de presse

La nature des médias constitue un autre facteur important. Les médias féministes ou féminin regroupent 107 cas sur 123, soit 87 % du total. Cette tendance est particulièrement marquée pour les formes abrégées (72 cas sur 73), tandis que les médias généralistes présentent 1 seul cas. Et le seul exemple, issu du *Figaro*, correspond à la citation d'un slogan scandé dans une manifestation, « citoven.nes debout, les fachos sont parmi nous », et non à une formulation propre du journaliste. À l'inverse, les doublets complets sont répartis de façon un peu plus équilibrée, bien qu'ils soient toujours majoritairement présents dans les médias féministes ou féminin (35 vs. 15).



Graphique 17 Répartition des doublets selon la nature de presse

L'étude des formes abrégées permet de mettre en évidence des préférences régionales quant aux signes typographiques utilisés. Le point médian est de loin le plus fréquent (54 cas), en particulier en France (41 cas) et en Belgique (11 cas), exclusivement dans des médias féministes. Le Québec utilise principalement les parenthèses (7 cas sur 9), tandis que la Suisse romande opte seulement pour le tiret (6 cas). La barre oblique est utilisée uniquement en Belgique (6 cas sur 17), et le seul point observé provient du *Figaro*, un média généraliste français.



Graphique 18 Répartition des signes formant les doublets abrégés selon la région de presse

En France, la domination du point médian reflète son rôle emblématique dans les revendications féministes. Il est utilisé exclusivement dans le média engagé, *La Déferlante*, où il devient un véritable marqueur identitaire, voire un symbole de résistance face à l'interdiction de son usage par les autorités, notamment dans les documents administratifs et éducatifs.

Au Québec, ce sont les parenthèses qui dominent dans les doublets abrégés, comme dans *étudiant(e)s*. Ce choix témoigne d'un compromis stratégique : visibiliser les femmes tout en évitant le point médian, perçu comme trop militant. Cette préférence

reflète les recommandations de l'OQLF (Office québécois de la langue française), qui déconseille le point médian pour former les doublets abrégés, mais qui privilège le recours aux parenthèses ou aux crochets (§ 2.1.1). Ce choix permet une langue plus claire et accessible. Cela nuance notre hypothèse que les médias québécois adopteraient des pratiques plus militantes que les médias féministes français en matière d'écriture inclusive.

En Suisse romande, l'utilisation exclusive du tiret pour les formes abrégées (ex. *étudiant-e-s*) marque une autre stratégie pour éviter l'usage du point médian. Ce choix semble traduire un équilibre entre inclusivité et rejet des formes perçues comme trop militantes, en phase avec une tradition éditoriale plus modérée.

En Belgique francophone, nous observons une cohabitation du point médian (11 cas) et de la barre oblique (6 cas), illustrant une position intermédiaire. Ce mélange de signes peut être interprété comme le reflet d'une politique linguistique engagée mais un peu modérée. Ces pratiques suivent fidèlement les recommandations du guide d'*Axelle*, qui privilège le point médian ou la barre oblique pour former les doublets abrégés (§ 2.1.1).

Pour les doublets complets, l'ordre des éléments (alphabétique ou non) n'est pas systématique. Nous comptons 25 cas suivant l'ordre alphabétique et 25 cas non alphabétique. Cette répartition équilibrée se retrouve tant dans les médias féministes que dans les médias généralistes. Au niveau géographique, la répartition est aussi bien équilibrée.

La répartition plus ou moins égale entre les doublets complets en ordre alphabétique (ex. *citoyennes et citoyens*) et non alphabétique (ex. *étudiants et étudiantes*) vient contredire l'idée d'une systématisation du « masculin en premier ». Aucun schéma de hiérarchisation n'émerge clairement, ce qui suggère une certaine flexibilité et l'absence d'une volonté de mettre un genre en avant.

Dans l'ensemble, ces résultats suggèrent que le recours aux doublets, notamment sous leur forme abrégée, constitue une pratique largement associée aux médias féministes.

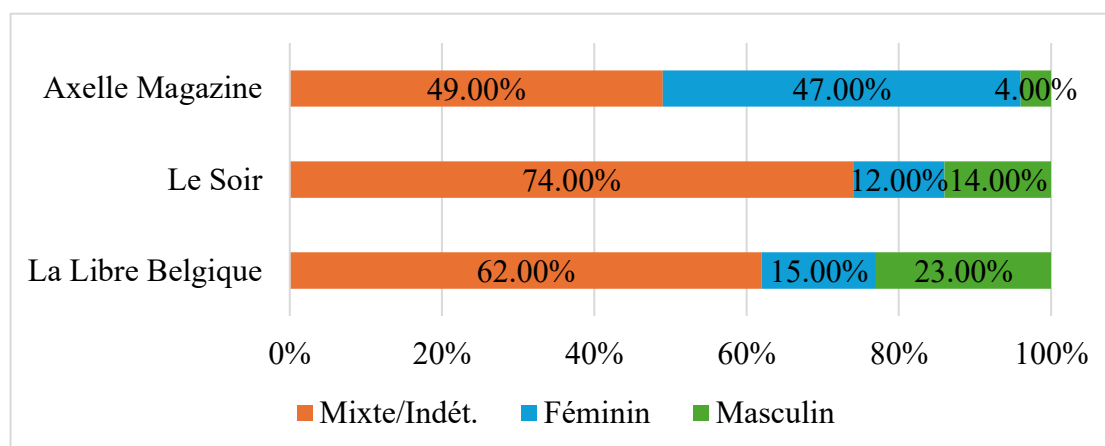
Leur utilisation reste marginale dans les médias généralistes, qui semblent privilégier des formes moins « militantes ». Le choix du signe typographique traduit souvent des préférences culturelles ou des positionnements idéologiques propres à chaque espace et à chaque type de média.

3.4. Comparaison avec Simon & Vanhal (2022)

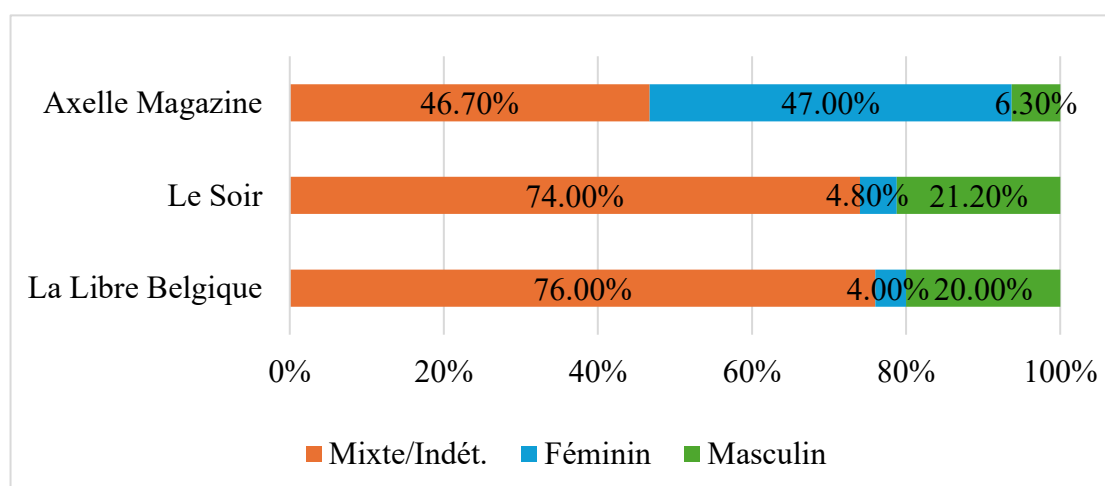
Afin d'évaluer l'évolution éventuelle des pratiques sur la féminisation et sur l'écriture inclusive dans la presse belge francophone, nous allons comparer nos résultats (données de 2024) à ceux de Simon & Vanhal (2022), basés sur un corpus de 2021. Il est important de préciser que notre étude porte uniquement sur trois titres de presse en Belgique (*La Libre Belgique*, *Le Soir* et *Axelle Magazine*) présents dans l'étude précédente et n'inclut ni médias audiovisuels ni corpus politiques. Par conséquent, il s'agit d'une comparaison partielle se fondant sur des sous-corpus de tous les deux côtés.

Pour commencer, nous comparons la répartition des genres dans les trois journaux qui apparaissent à la fois dans notre étude et dans celle de Simon & Vanhal (2022). Dans *La Libre Belgique*, nous notons une forte hausse des genres mixtes ou indéterminés (+14%), accompagnée d'une baisse importante du féminin (-11%), alors que le masculin reste au même niveau. *Le Soir* garde toujours une proportion élevée de genres mixtes ou indéterminés (74%), mais nous observons aussi une baisse du féminin (-7,2%) et une hausse équivalente du masculin (+7,2%). De son côté, *Axelle Magazine* reste stable : la proportion des référents féminins ne change pas, mais il y a une légère augmentation du masculin (+2,3%) et une légère baisse du genre mixte ou indéterminé (-2,3%). De manière générale, le genre mixte ou indéterminé domine toujours, mais la part féminine diminue, tandis que celle du masculin augmente. Cette tendance

s'explique en grande partie par les changements observés dans les journaux généralistes.



Graphique 19 Répartition des genres de référent de Simon & Vanhal (2022)

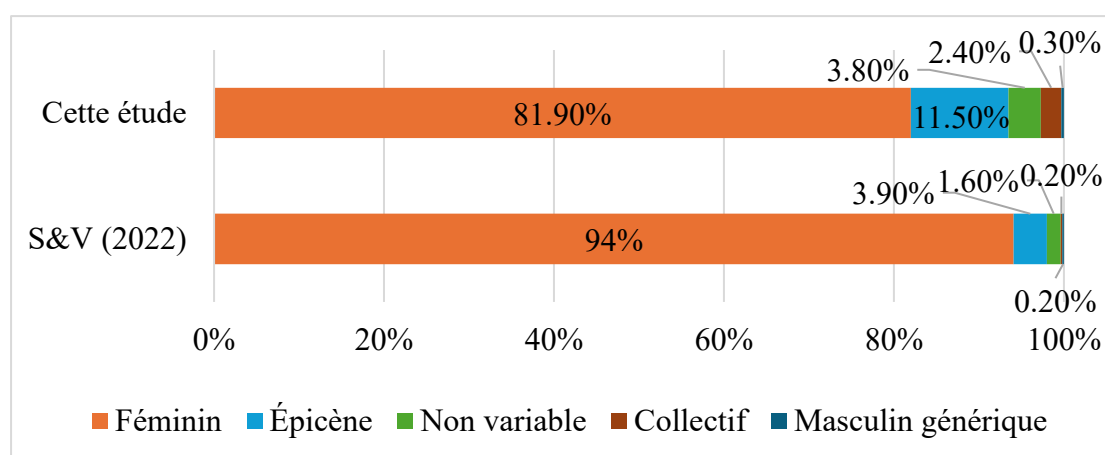


Graphique 20 Répartition des genres de référent de cette étude

Dans *Axelle Magazine*, les données restent relativement stables, avec une nette majorité de référents féminins, ce qui correspond à son orientation féministe. En revanche, les deux titres généralistes montrent des évolutions plus marquées : globalement, le genre mixte ou indéterminé reste dominant, mais nous remarquons une baisse de la part féminine, compensée par une hausse du masculin (*Le Soir*) ou du genre mixte ou indéterminé (*La Libre*). Dans les médias généralistes, les textes ont été choisis de façon assez aléatoire, sans cibler spécifiquement des sujets liés aux femmes ou aux hommes. D'après nous, ce choix permet de refléter les tendances globales de ces médias, d'une manière plus ou moins objective. Cette tendance pourrait s'expliquer en partie par la nature de notre corpus analysé : nous avons choisi des textes concernant la politique ou

les affaires sociales, des domaines où les hommes sont encore surreprésentés, ce qui se reflète dans les référents du corpus. En plus, comme le montrent nos données (§3.1.5), les référents féminins dans ces deux médias sont majoritairement des femmes individuelles, ce qui suggère une faible présence des femmes en tant qu'actrice, source d'information ou personnes interrogées dans le reportage. Par ailleurs, notre méthodologie excluait les noms propres et une partie des pronoms non codés, ce qui pourrait accentuer l'évolution observée.

En ce qui concerne la répartition des techniques de la désignation des femmes, comme Simon et Vanhal (2022) ne fournissent pas de données détaillées pour chaque source, notre comparaison se limite aux tendances générales observées en Belgique dans ces deux études. En général, nous observons une baisse notable des termes féminins, qui passent de 94% à 81,9% (-12,1%). En revanche, il y a une augmentation significative pour les termes épiciènes (de 3,9 % à 11,5 %), ce changement est potentiellement porté par *Axelle Magazine*, qui occupe 88% des emplois de cette technique. D'autres techniques neutralisant les genres, comme les termes invariables en genre ou les termes collectifs, connaissent également une légère hausse. Les formes masculines génériques restent extrêmement marginales dans toutes les deux études.



Graphique 21 Répartition des techniques de la désignation des femmes dans les deux études

Bien que nous observions une baisse notable des termes féminins, qui passent de 94 %

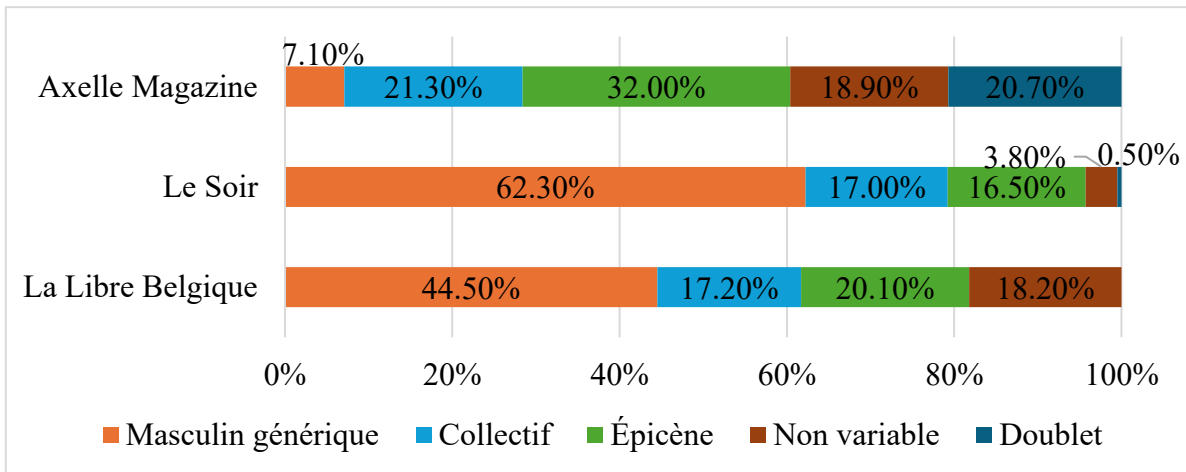
à 81,9 %, ils restent très largement majoritaires par rapport aux autres techniques, ce qui confirme la bonne mise en œuvre de la féminisation linguistique dans les médias belges francophones. Cette baisse s'explique en partie par des choix méthodologiques : contrairement à Simon et Vanhal (2022), nous avons exclu les noms propres (ex. Valérie Plante), ce qui réduit artificiellement la part des termes féminins. En parallèle, les techniques neutralisant les genres, y compris ici, termes épïcènes, collectifs ou invariables en genre, représentent ensemble une hausse de 12 %. Cette hausse peut être en partie interprétée comme un effet mécanique de compensation (environ 8 %, par la baisse des termes féminins), mais elle traduit également une évolution réelle d'environ 4 % vers une écriture plus neutre. Comme le nombre des référents féminins dans les deux journaux généralistes est très limité, ce changement est majoritairement porté par *Axelle Magazine*. Dans ce média féministe, près de 59 % des référents féminins désignent des groupes de personnes, rendant l'usage de noms collectifs ou de termes épïcènes au pluriel pertinent. Enfin, il est à noter que Simon et Vanhal (2022) ne fournissent pas de données par source. Il est donc possible que les tendances observées dans leur étude soient similaires à celles identifiées ici.

En comparant l'utilisation des techniques de désignation des référents mixtes ou indéterminés en genres entre notre étude (2025) et celle de Simon & Vanhal (2022), plusieurs évolutions apparaissent. Tout d'abord, dans les deux journaux généralistes, *La Libre Belgique* et *Le Soir*, nous observons une baisse très marquée du masculin générique (respectivement -21,5% et -43,3%) et des termes épïcènes (-9,3% et -6,1%), au profit d'une forte augmentation des noms collectifs (+35,3% et +45,8%). Cela suggère une tendance, dans les médias généralistes, à éviter les formes invisibilisant les femmes (masculin générique) au profit d'expressions plus neutres et englobantes. Cela traduit à la fois une sensibilité accrue à la question de l'égalité, et un souci de lisibilité dans les textes. Le recul relatif des termes épïcènes (au profit des noms collectifs) peut s'expliquer par les thèmes des textes choisis (politique et social) dans notre corpus, ce qui justifie l'augmentation des collectifs, surtout ceux qui concernent les institutions et

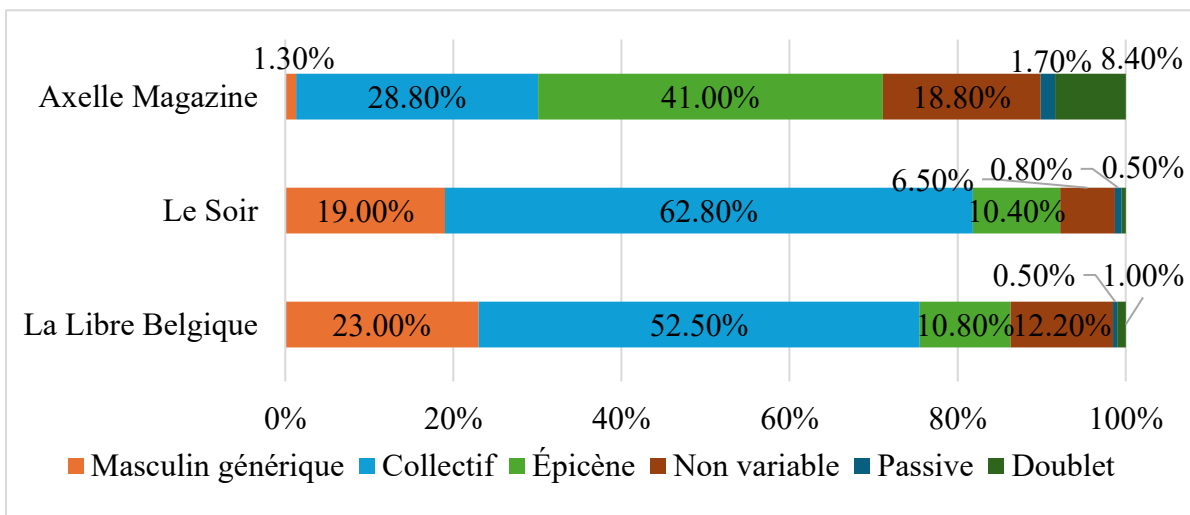
le pouvoir.

Dans *Axelle Magazine*, qui adopte une ligne éditoriale féministe, les évolutions sont moins marquées. Mais nous notons tout de même une baisse des doublets (-12,3%) et du masculin générique (-5,8%), au profit des formes épiciques (+9,0%) et collectives (+7,5%). Ces résultats suggèrent que même un média féministe comme *Axelle* tend à privilégier des techniques plus neutres, potentiellement perçues comme moins polémiques que les doublets et le masculin générique. Ce choix pourrait également être motivé par des considérations de fluidité de lecture.

En parallèle, certaines techniques restent relativement stables. Par exemple, *Axelle* conserve une part quasi identique de termes invariables en genre (18,8 % en 2025 contre 18,9 % en 2022), et *Le Soir* et *La Libre* maintient une présence faible des doublets (0,5 % et 1% en 2025). Enfin, il est à noter que notre étude prend en compte quelques cas de voix passive (1,1% du total), mais cette forme est absolument absente dans les données de 2022. Cela montre que certaines techniques, qu'elles soient fondamentales ou marginales, ne font pas l'objet de l'évolution. L'usage très limité des doublets dans les journaux généralistes suggère que la visibilité des femmes n'est toujours pas une considération majeure dans ces médias.



Graphique 22 Répartition des techniques d'écriture inclusive de Simon & Vanhal (2022)



Graphique 23 Répartition des techniques d'écriture inclusive de cette étude

Dans l'ensemble, nous avons observé une tendance globale vers des formes moins marquées en genre et plus englobantes, dans tous les deux types de médias. Toutefois, les logiques divergent : les journaux généralistes tendent à éviter les techniques visibilisant les femmes, tout en utilisant les techniques invisibilisant les femmes avec prudence ; cependant, le magazine féministe cherche à réduire les techniques invisibilisant les femmes, tout en maintenant une attention soutenue à leur visibilité dans le discours.

Conclusion

Ce mémoire s'inscrit dans l'analyse des textes de presse publiés en 2024, en se concentrant sur la presse écrite de quatre régions (France, Belgique francophone, Suisse romande et Québec) et en comparant la presse généraliste et la presse féministe. À travers l'étude d'un corpus diversifié, il explore la représentation des genres et les stratégies linguistiques liées à la féminisation et à l'écriture inclusive. Les résultats mettent en lumière des tendances générales, des différences régionales et médiatiques, ainsi qu'une évolution récente en Belgique francophone.

Cette étude a permis d'éclairer plusieurs aspects clés concernant la représentation de genre, la féminisation et les techniques d'écriture inclusive dans la presse francophone contemporaine.

Tout d'abord, l'analyse de la distribution des référents selon le genre montre que les référents de genre mixte ou indéterminé dominant largement (63,8 %), suivis par les référents féminins (20,2 %) et masculins (16,0 %). Cette répartition s'explique en grande partie par la méthodologie adoptée, qui excluent les entretiens, les portraits et les discours individuels souvent centrés sur des individus avec un genre précis. La nature des sujets abordés, souvent sociaux et politiques, favorise également les référents mixtes ou indéterminés en genre. Nous observons cependant des différences selon la nature de médias : les médias féministes ou féminin privilégient nettement les référents féminins, tandis que les médias généralistes tendent à minimiser leur proportion, avec un poids plus important des référents masculins. Jusqu'à ici, notre première hypothèse est partiellement confirmée, seule la très faible représentation des référents féminins dans les médias généralistes nous a surpris. De plus, des variations régionales apparaissent : la représentation des femmes est la plus élevée au Québec, puis en Suisse et en Belgique, tandis que la France présente la plus faible proportion féminine, ce qui est lié à leur faible fréquence dans le média féministe français, *La Déferlante*. Enfin, le type de référent (individu vs. groupe) joue un rôle important pour comprendre la

répartition des genres et des techniques d'écriture utilisées.

Ensuite, en ce qui concerne les techniques d'écriture pour désigner les femmes, il ressort que les termes féminins (y compris les nom et pronoms féminins, et les nom et pronoms épïcènes ou invariables avec un déterminant ou modificateur féminin) sont largement dominants, avec 88,3 % du total, confirmant la normalisation de la féminisation linguistique dans les médias francophones. D'autres techniques, y compris les formes neutralisant le genre ou le masculin générique, sont peu utilisées. Les variations entre source sont significatives : par exemple, le titre de presse québécois, *La Presse*, affiche une féminisation bien systématique, alors que certains médias belges adoptent davantage de termes neutres. Les médias féministes ou féminin montrent une plus grande diversité formelle par rapport aux journaux généralistes, en utilisant plus de formes neutres. Ce résultat s'explique par le fait que ces médias accordent plus d'attention aux groupes féminins plutôt qu'aux individus, ce qui légitime l'usage fréquent de ces techniques. Et les deux seuls cas du masculin générique apparaissent dans les journaux généralistes. Ces résultats ont parfaitement confirmé notre deuxième hypothèse. Sur le plan régional, la féminisation est la plus marquée au Québec, tandis que la Belgique privilégie davantage la neutralité. Enfin, nous trouvons la quasi-disparition des formes masculines génériques pour la désignation des femmes, dans n'importe quelle région ou quelle nature de presse. Tous ces constats confirment que la féminisation est devenue un standard dans le domaine médiatique.

En matière d'écriture inclusive pour la désignation des référents mixtes ou indéterminés en genre, notre étude révèle une prédominance des stratégies visant à neutraliser le genre. Les noms collectifs sont les plus fréquents (40,7 %), suivis par les termes épïcènes (21,8 %) et les masculins génériques (21,6 %). Les formes doublets et passives restent marginales. Notre troisième hypothèse est vérifiée également. Nous constatons cependant que les médias féministes utilisent davantage les formes doublets, témoignant de leur engagement en faveur de la visibilité explicite des femmes dans le discours. Par contraste, les médias généralistes privilégient des solutions plus neutres

qui sont considérées comme plus lisibles. L'usage du masculin générique est plus présent dans les médias généralistes que dans les titres féministes. Et notre quatrième hypothèse est justifiée. Les pratiques varient également selon les régions, avec une plus forte utilisation des formes doublets en France, notamment dans la presse féministe, alors que la Belgique et la Suisse adoptent des stratégies plus prudentes, favorisant les collectifs et les épïcènes. Et le Québec présente la plus forte portion du masculin générique. La variation régionale dépasse nos attentes. La domination des doublets en France reflète un conflit entre des initiatives militantes sociales et un cadre institutionnel souvent conservateur à l'égard l'usage des techniques polémiques. Et notre cinquième hypothèse n'est presque pas confirmée.

Enfin, la comparaison avec les données de Simon & Vanhal (2022) permet de mesurer les évolutions récentes au sein des médias francophones belges. Nous observons une augmentation des référents mixtes et une baisse des référents féminins dans les médias généralistes, tandis que les médias féministes restent stables ou progressent légèrement. La féminisation linguistique décline quelque peu, compensée par un recours accru aux formes neutres et collectives, indiquant un déplacement vers des stratégies moins marquées en termes de genre. Cela ne correspond pas à nos attentes, parce que l'usage des doublets diminue aussi. En plus, les noms collectifs pour désigner les gens mixtes ou indéterminés en genre deviennent largement majoritaires, surtout dans les médias généralistes, ce qui a confirmé partiellement notre dernière hypothèse. Mais contrairement à nos attentes, la diminution du masculin générique n'a pas entraîné une augmentation de l'utilisation des formes doublets. Ces tendances montrent qu'au fil du temps, les médias belges privilégient de plus en plus les techniques neutres.

Ce mémoire se distingue des travaux précédents par une comparaison de quatre régions francophones. Cette approche permet de mieux comprendre comment les contextes culturels et politiques influencent l'usage de la langue. En comparant la presse généraliste et la presse féministe, cette étude permet aussi de comprendre comment les différentes lignes éditoriales et les idéologies influencent le traitement de la

féménisation et de l'écriture inclusive. De plus, notre typologie, séparant les référents individuels et collectifs, offre un nouvel aspect d'analyse pour expliquer la répartition des genres et les techniques employées. Enfin, ces résultats apportent des pistes concrètes pour les pratiques rédactionnelles dans différentes régions et dans différents types de presse.

Cette étude présente ainsi quelques limites. Par exemple, l'exclusion des noms propres pourrait sous-estimer la fréquence des termes féminins. Et le corpus centré seulement sur la presse écrite et sur les thèmes politique et social favorise les termes neutres, surtout les noms collectifs. Une étude basée sur d'autres types de discours avec divers thèmes pourrait influencer la répartition des techniques. Dans la comparaison entre l'étude de Simon et Vanhal (2022) et notre recherche, nous n'avons pas pris en compte l'influence possible de la publication des guides d'écriture inclusive en Belgique francophone. Une piste pour de futurs travaux serait d'examiner l'impact qu'un guide officiel ou qu'un décret peut avoir sur l'usage des techniques linguistiques dans un domaine spécifique.

En conclusion, si la féménisation a gagné en légitimité, l'écriture inclusive est employée avec une certaine prudence. Entre les techniques de neutralisation et de visibilité, les choix rédactionnels traduisent tant des contraintes linguistiques que des rapports de pouvoir et des contextes sociolinguistique.

Bibliographie

- 24 heures. (2020, May 11). *Impressum «24 heures»*. 24 heures. <https://www.24heures.ch/impressum-24-heures-154248400196> (Consulté le 3 juin, 2025)
- 24 heures. (2021, February 11). La presse romande passe à l'action avec le langage inclusif. *24 heures*. <https://www.24heures.ch/la-presse-romande-passe-a-laction-avec-le-langage-inclusif-507058891355> (Consulté le 3 juin, 2025)
- 24 heures. (2025, January 6). *A propos: Impressum «Femina»*. 24 heures. <https://www.24heures.ch/a-propos-impressum-femina-967777458698> (Consulté le 3 juin, 2025)
- Abbou, J., Arnold, A., Candea, M., & Marignier, N. (2018). Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculation Entretien. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 44, Article 44.
- Abbou, J. (2019). La langue est-elle toujours un lieu de lutte féministe?: De la contrefaçon sémiotique à la libéralisation. *Recherches féministes*, 32(2), 235–258.
- Anonyme. (s.d.). Le Soir. *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Soir (Consulté le 11 décembre, 2023)
- Arbour, M.-È., de Nayves, H., & Royer, A. (2014). Féminisation linguistique: Étude comparative de l'implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe. *Langage et société*, 148(2), 31–51.
- Arlettaz, J. (2021). Droit de la langue française: Entre inclusion et exclusion. *Cités*, 86(2), 87–98.
- Armengaud, F. (2003). Claire Michard: Le sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ? *Nouvelles Questions Féministes*, 22(1), 138–143.

- Bard, C. (2007). Introduction: Femmes au pouvoir. *Histoire@Politique*, 1(1), 1–6.
- Baudino, C. (2006). De la féminisation des noms à la parité: Réflexion sur l'enjeu politique d'un usage linguistique. *ELA. Études de linguistique appliquée*, 142(2), 187–200.
- Bellon, A. (2021). La langue de la République est le français. *Cités*, 86(2), 99–104.
- Bochnakowa, A. (2007). Féminin et féminisation en français contemporain. *Écho Des Études Romanes*, 3(1), 63–70.
- Brunet, P. (2022). Écriture inclusive/non genrée. Comment la mettre en œuvre tout en restant accessible. *Éducation et société inclusives*, 93(1), 245–257.
- Caillou, A. (2023, February 10). L'écriture inclusive fait une entrée timide dans les médias. *Le Devoir*. <https://ledevoir.pressreader.com/article/281608129596110> (Consulté le 3 juin, 2025)
- Cerquiglini, B. (1999). *Femme, j'écris ton nom... : Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Centre national de la recherche scientifique institut national de la langue française.
- Chatard, A., Guimont, S., & Martinot, D. (2005). Impact de la féminisation lexicale des professions sur l'auto-efficacité des élèves: Une remise en cause de l'universalisme masculin ? *L'Année psychologique*, 105(2), 249–272.
- Conseil de la Langue française. (2024). *Quand dire, c'est inclure : Pour une communication officielle et formelle non discriminatoire quant au genre*. Fédération Wallonie-Bruxelles. <https://livre.cfwb.be/index.php?id=127> (Consulté le 18 avril, 2024)
- Dawes, E. (2004). La féminisation des titres et fonctions dans la Francophonie: De la morphologie à l'idéologie. *Ethnologies*, 25(2), 195–213.

- de Meeûs, D. (2022, June 3). Ecriture inclusive ? On se calme.... *La Libre.be*.
<https://www.lalibre.be/debats/edito/2022/06/04/edito-ecriture-inclusive-on-se-calme-7XRSNU77BVAQJNK5HRQMSIJFFE/> (Consulté le 3 juin, 2025)
- de Montety, É. (2021, February 23). Écriture inclusive: «Offense à la langue». *Le Figaro*.
<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/ecriture-inclusive-offense-a-la-langue-20210223> (Consulté le 3 juin, 2025)
- de Montety, É. (2023, June 12). Écriture inclusive: «Cacographie». *Le Figaro*.
<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/ecriture-inclusive-cacographie-20230612>
 (Consulté le 3 juin, 2025)
- Dister, A. (2004). La féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre en Belgique francophone. État des lieux dans un corpus de presse. *Le poids des mots*, 313–324.
- Dister, A., & Moreau, M.-L. (2006). « Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes. » Les dénominations des candidates dans les élections européennes de 1989 et de 2004 en Belgique et en France. *Langage et société*, 115(1), 5–45.
- Dister, A., & Moreau, M.-L. (2009). 1. Histoire de la féminisation. In *Féminiser? Vraiment pas sorcier! : La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres* (pp. 9–26). De Boeck Supérieur.
- Dister, A., & Moreau, M.-L. (2024). Écrire avec des .e.s: Pas si simple : écriture inclusive et surcharge cognitive. *Circula*, 19, 4–35.
- Elmiger, D. (2019). Les genres réécrits: Chronique n° 6. *GLAD!. Revue sur le langage, le genre, les sexualités*, 07.
- Eurotopics. (s.d.). *La Libre Belgique*. eurotopics.
<https://www.eurotopics.net/fr/148664/la-libre-belgique> (Consulté le 3 juin, 2025)

- Fleischman, S. (1997). The Battle of Feminism and Bon Usage: Instituting Nonsexist Usage in French. *The French Review*, 70(6), 834–844.
- Fortier, M. (2022, March 9). *L'écriture inclusive reste minoritaire sur les campus*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/education/683571/l-ecriture-inclusive-reste-minoritaire-sur-les-campus> (Consulté le 9 novembre, 2023)
- Fujimura, I. (2005). La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001). *Mots. Les langages du politique*, 78, 37-52.
- Gazette. (s.d.). *À propos*. Gazette des femmes. <https://gazettedesfemmes.ca/a-propos/> (Consulté le 3 juin, 2025)
- Girard, G., Foucambert, D., & Le Mené, M. (2022). Lisibilité de l'écriture inclusive : apport des techniques d'oculométrie. *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique 2022*. 2022 Annual Conference of the Canadian Linguistic Association.
- Groupe Figaro. (s.d.). *Histoire du Groupe*. Groupe Figaro. Retrieved 3 June 2025, <https://www.groupefigaro.com/histoire-du-groupe/> (Consulté le 3 juin, 2025)
- Guichard, L. (2021). Jean Szlamowic, Le sexe et la langue. Petite grammaire du genre en français, où l'on étudie écriture inclusive, féminisation et autres stratégies militantes de la bien-pensance. Suivi de Archéologie et étymologie du genre de X. *Lidil*.
- Gygax, P., Gabriel, U., & Zufferey, S. (2019). Le masculin et ses multiples sens. *Savoirs en prisme*, 10, 57-72.
- Haddad, R. (2016). *Manuel d'écriture inclusive: Faites progresser l'égalité femmes / hommes par votre manière d'écrire* (Première édition). Mots-Clés.
- IPM Group. (s.d.). *La Libre Belgique*. IPM Group.

<https://www.ipmgroup.be/marque/la-libre-belgique/> (Consulté le 3 juin, 2025)

Kamblé-Bagal, N., & Tatossian, A. (2022). Étude comparative sur l'usage de l'écriture inclusive dans deux médias écrits français et québécois. *SHS Web of Conferences*, 138, 12003.

Kervasdoué, C. de. (2021, May 9). *L'écriture inclusive, un débat très politique*. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/l-ecriture-inclusive-un-debat-tres-politique-9192371> (Consulté le 9 novembre, 2023)

La Déferlante. (s.d.). *À propos*. La Déferlante. <https://revueladeferlante.fr/a-propos/> (Consulté le 3 juin, 2025)

La Déferlante. (2023, March). *Charte d'écriture inclusive et marche orthotypographique de La Déferlante*. La Déferlante. <https://694359d6.delivery.rocketcdn.me/wp-content/uploads/2023/03/Charte-La-Deferlante-mars2023.pdf> (Consulté le 3 juin, 2025)

La Presse. (s.d.). *Qui nous sommes*. La Presse. <https://info.lapresse.ca/a-propos/qui-nous-sommes> (Consulté le 3 juin, 2025)

La Rédaction. (2016, September 16). *À propos*. Axelle Magazine. <https://www.axellemag.be/a-propos/> (Consulté le 3 juin, 2025)

La Rédaction. (2016, December 1). *Vers une grammaire féministe dans votre magazine*. *Axelle Magazine*. <https://www.axellemag.be/vers-grammaire-feministe-magazine/> (Consulté le 3 juin, 2025)

Laroche-Signorile, V. (2025, January 10). *Le 16 novembre 1866, Le Figaro devenait quotidien*. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/histoire/archives/2016/11/15/26010-20161115ARTFIG00272-il-y-a-150-ans-le-figaro-devenait-quotidien.php> (Consulté le 3 juin, 2025)

- Le Devoir. (s.d.). *À Propos*. Le Devoir. <https://www.jesoutiensledevoir.com/fr/le-devoir.html> (Consulté le 3 juin, 2025)
- Le Figaro. (s.d.). *Charte d'indépendance et de déontologie des Journalistes du Figaro*. Le Figaro. https://mentions-legales.lefigaro.fr/le-figaro/charte-editoriale?utm_source=chatgpt.com (Consulté le 3 juin, 2025)
- Le Monde. (2021, January 20). « Le Monde », un média généraliste et indépendant. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/article/2021/01/20/le-monde-un-media-generaliste-et-independant_6066942_6065879.html (Consulté le 3 juin, 2025)
- Le Temps. (s.d.). *À propos*. Le Temps. <https://www.letemps.ch/a-propos> (Consulté le 3 juin, 2025)
- Le Temps. (2019). *Charte de l'égalité des genres*. Le Temps. <https://assets.letemps.ch/sites/default/files/media/2019/12/17/Charte-egalite-genres-V1.pdf> (Consulté le 3 juin, 2025)
- Liénardy, C., Tibblin, J., Gygax, P., & Simon, A.-C. (2023). Écriture inclusive, lisibilité textuelle et représentations mentales. *Discours. Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique. A journal of linguistics, psycholinguistics and computational linguistics*, 33.
- Loison, M., Samuel, O., & Théron, F. (2022). L'écriture inclusive et ses usages dans les revues de sciences humaines et sociales. *Revue des sciences sociales*, 68, 186-194.
- Manesse, D. (2021). Les grands écarts de l'écriture inclusive. Entre l'amour de la langue et l'amour de moi, moi, moi. *Cités*, 86(2), 71–86.
- Michard, C. (1996). Genre et sexe en linguistique: Les analyses du masculin générique. *Mots. Les langages du politique*, 49(1), 29–47.

Michard, C. (2003). La notion de sexe en français: Attribut naturel ou marque de la classe de sexe appropriée ? *Langage et société*, 106(4), 63–80.

Ministère de la Communauté française. (2021, 26 novembre). *Décret du 14 octobre 2021 visant à renforcer la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre et les bonnes pratiques non discriminatoires quant au genre dans le cadre des communications officielles ou formelles* (Numac 2021042965). Moniteur belge. https://etaamb.openjustice.be/fr/decret-du-14-octobre-2021_n2021042965.html (Consulté le 12 mai, 2025)

Ministère de la Communauté française. (2022, 19 août). *Arrêté du 14 juillet 2022 exécutant le décret du 14 octobre 2021 visant à renforcer la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre et les bonnes pratiques non discriminatoires quant au genre* (Numac 2022041605). Moniteur belge. https://etaamb.openjustice.be/fr/arrete-du-gouvernement-de-la-communaute-francaise-du-1_n2022041605.html (Consulté le 12 mai, 2025)

Office québécoise de la langue française. (2020). *Rédaction épïcène, formulation neutre, rédaction non binaire et écriture inclusive*. Office québécoise de la langue française. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25421/banque-de-depannage-linguistique/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/redaction-epicene-formulation-neutre-redaction-non-binaire-et-ecriture-inclusive> (Consulté le 13 juin, 2025)

Office québécois de la langue française. (2025). *Point médian*. Office québécois de la langue française. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26576863/point-median> (Consulté le 11 août, 2025)

Perrier, G. (2021). Réflexions et propositions concrètes pour une écriture non sexiste dans les revues académiques. *Cahiers du Genre*, 70(1), 215–224.

Pleško, M. (2012). La féminisation linguistique en milieu francophone. *Romanica* 122

Olomucensia, 24(2), 151–158.

Pradalier, N. (2010). Sexe et genre en français. *La linguistique*, 46(1), 113–120.

Premier ministre. (1986, 11 mars). *Circulaire relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. Journal Officiel de la République Française. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000556183> (Consulté le 7 mai, 2025)

Radio France. (2017, December 22). *Écriture inclusive: Un point ce n'est pas tout*. Radio France. https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-magazine-de-la-redaction/ecriture-inclusive-un-point-ce-n-est-pas-tout-3055625?utm_source=chatgpt.com (Consulté le 3 juin, 2025)

Rampelbergh, L. van. (2024, October 8). *La Libre Belgique, 140 ans au service de la démocratie !* IPM Advertising. <https://ipmadvertising.be/la-libre-belgique-140-ans-au-service-de-la-democratie/> (Consulté le 3 juin, 2025)

Rosier, L. (2018). Écriture inclusive, j'écris ton nom. *La Revue Nouvelle*, 2(2), 42–50.

Simon, A. C., Benzitoun, C., & Gygax, P. (2020, October 11). *Écriture inclusive: Un premier bilan de la controverse*. The Conversation. <http://theconversation.com/ecriture-inclusive-un-premier-bilan-de-la-controverse-147630> (Consulté le 10 novembre, 2023)

Simon, A. C., & Vanhal, C. (2022). Renforcement de la féminisation et écriture inclusive: Étude sur un corpus de presse et de textes politiques: *Langue française*, 215(3), 81–102.

Simon, A. C., & Van Raemdonck, D. (2024). Politique de féminisation et de non-discrimination des genres en Belgique francophone: Retour sur deux décrets (1993 et 2021). In F. Neveu, S. Prévost, A. Montébran, A. Steuckardt, G. Bergounioux, G. Merminod, & G. Philippe (Eds), *SHS Web of Conferences : Congrès Mondial*

de Linguistique Française - CMLF 2024 (Vol. 191, p. 00001). EDP Sciences.

Tibblin, J. (2020). Les attitudes envers le langage inclusif des francophones et leur effet sur l'évaluation d'un texte. In F. Neveu, B. Harmegnies, L. Hriba, S. Prévost, & A. Steuckardt (Eds.), *SHS Web of Conferences : Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF2020* (Vol. 78, p. 13006).

Tour-E-Media. (2023, October 18). *LE FIGARO, UN JOURNAL QUI TRAITE TOUS LES SUJETS*. Tour-E-Media. <https://www.tour-e-media.com/media/le-figaro-un-journal-qui-traite-tous-les-sujets/> (Consulté le 3 juin, 2025)

Tudisco, J. (2021). Queering the French Académie: Reclaiming Linguistic Authority for Trans and Non-Binary People. *Toronto Working Papers in Linguistics*, 43(1).

Vervecken, D., Gygax, P., Gabriel, U., Guillod, M., & Hannover, B. (2015). Warm-hearted businessmen, competitive housewives? Effects of gender-fair language on adolescents' perceptions of occupations. *Frontiers in Psychology*, 6.

Viennot, É. (2018). *Le langage inclusif: Pourquoi, comment*. iXe.

Zami, J., & Hemforth, B. (2024). Intelligibilité de l'écriture inclusive: Une approche expérimentale. In F. Neveu, S. Prévost, A. Montébran, A. Steuckardt, G. Bergounioux, G. Merminod, & G. Philippe (Eds), *SHS Web of Conferences : 9e Congrès Mondial de Linguistique Française* (Vol. 191, p. 10004).

Annexe

Annexe 1 : Exemple du texte annoté

Le Tribunal fédéral confirme le licenciement de Chloé Frammery[↵]

L'ancienne enseignante avait demandé l'annulation de sa révocation du Département de l'instruction publique genevois, mais son recours a été rejeté.[↵]

Chloé Frammery lors du second tour des élections au Conseil des États, le 12 novembre 2023. [↵]

Chloé Frammery, **figure emblématique** de la lutte contre les mesures sanitaires prises lors de la pandémie de Covid-19, n'a pas obtenu du Tribunal fédéral l'annulation de son licenciement de l'école publique genevoise pour manquement à ses devoirs et obligations d'enseignante. **Son recours a été rejeté.**[↵]

Dans son arrêt publié mercredi, **le Tribunal fédéral** estime qu'au vu des éléments du dossier «une sanction autre que la révocation» de **l'enseignante** «apparaissait superflue». Les motifs qui ont justifié le licenciement de Chloé Frammery vont en effet bien au-delà de ses opinions par rapport au Covid-19, selon **les juges.**[↵]

L'ancienne enseignante de mathématiques avait notamment remis en cause l'intégrité de **son employeur** dans diverses prises de position publiques et contesté la régularité de la votation fédérale sur la loi Covid, en 2021. **Elle** avait aussi tenu des propos dissuasifs en classe sur la vaccination contre le papillomavirus.[↵]

Pour **le Tribunal fédéral**, Chloé Frammery ne pouvait pas non plus mettre en avant son statut de «**simple enseignante**» pour se défendre. **Elle** avait vis-à-vis **des jeunes** en formation une position d'autorité et de référence. À cause de ce statut, «la gravité des faits» qui lui sont reprochés «revêt une intensité particulière».[↵]

Chloé Frammery s'était présentée aux élections fédérales de l'automne dernier. Après avoir échoué au Conseil national, **elle** avait tenté sa chance au Conseil des États, récoltant 4225 suffrages lors du deuxième tour.[↵]

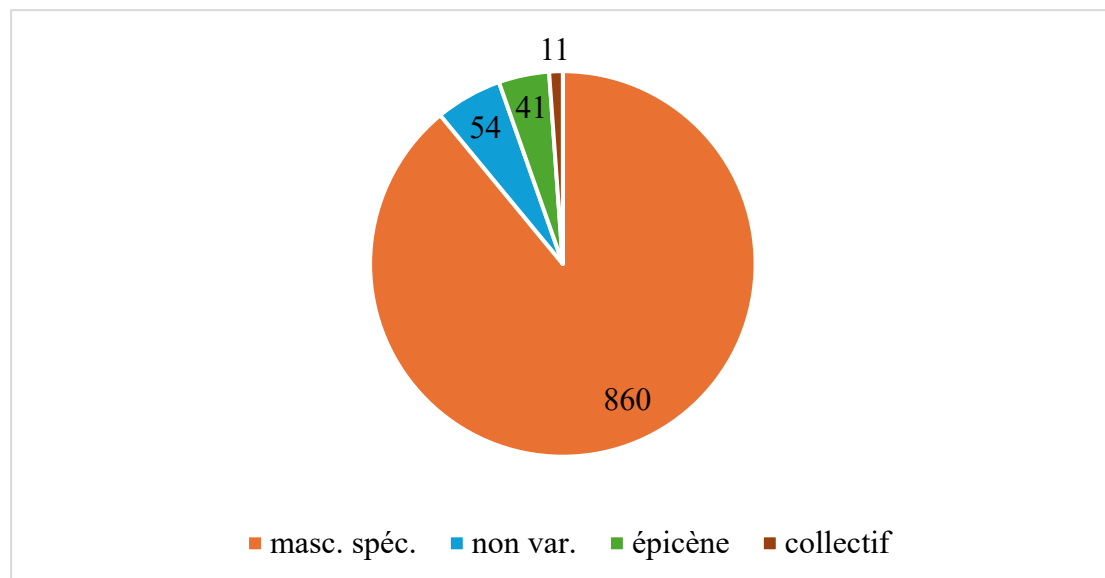
Avant sa révocation, Chloé Frammery avait reçu un blâme de l'État de Genève, en 2020, pour des publications sur les réseaux sociaux. **Elle** avait fait de la publicité pour les «quenelles d'or», une cérémonie organisée par **l'humoriste controversé Dieudonné**, condamné à plusieurs reprises pour antisémitisme et discrimination raciale.[↵]

Annexe 2 : Exemple du tableau d'encodage

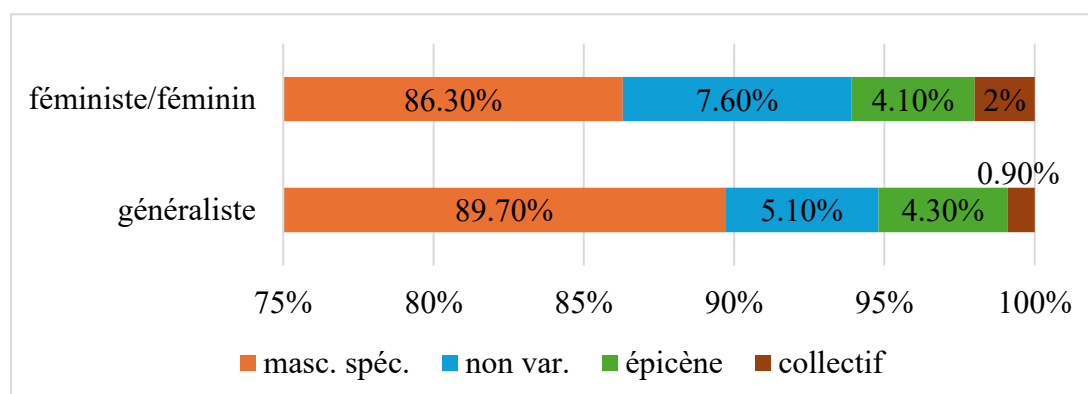
1	Presse	Type de pr	Positionnement	Région	Titre du tex	Terme	Lemme	Nombre	Genre du	Type du réf	Technique	Micro-techr	Effet	Remarque
2	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	Le Tribunal fédéral	tribunal	sing.	mixte	groupe	collectif	nom collectif	neutre	
3	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	L'ancienne enseignante	enseignant	sing.	féminin	individu	féminin	nom féminin		
4	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	figure emblématique	figure	sing.	féminin	individu	non variable	nom non variable		
5	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	Son recours a été rejeté.	/	/	mixte	groupe	passive	phrase passiv	neutre	
6	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	le Tribunal fédéral	tribunal	sing.	mixte	groupe	collectif	nom collectif	neutre	
7	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	l'enseignante	enseignant	sing.	féminin	individu	féminin	nom féminin		
8	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	les juges	juge	plur.	mixte	groupe	non variable	nom non var	neutre	
9	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	L'ancienne enseignante	enseignant	sing.	féminin	individu	féminin	nom féminin		
10	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	son employeur	employeur	sing.	non déterr	individu	masculin gén	nom masculin	invisible	
11	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	Elle	elle	sing.	féminin	individu	féminin	pronom féminin		
12	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	le Tribunal fédéral	tribunal	sing.	mixte	groupe	collectif	nom collectif	neutre	
13	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	simple enseignante	enseignant	sing.	féminin	individu	féminin	nom féminin		
14	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	Elle	elle	sing.	féminin	individu	féminin	pronom féminin		
15	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	des jeunes	jeune	plur.	mixte	groupe	épïcène	nom épïcène	neutre	
16	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	elle	elle	sing.	féminin	individu	féminin	pronom féminin		
17	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	Elle	elle	sing.	féminin	individu	féminin	pronom féminin		
18	24 heures	généraliste	modérément favor	Suisse rom	Le Tribunal f	l'humoriste controversé	D humoriste	sing.	masculin	individu	masculin spéc	nom épïcène		

Annexe 3 : Répartition globale des techniques pour la désignation des référents

masculins

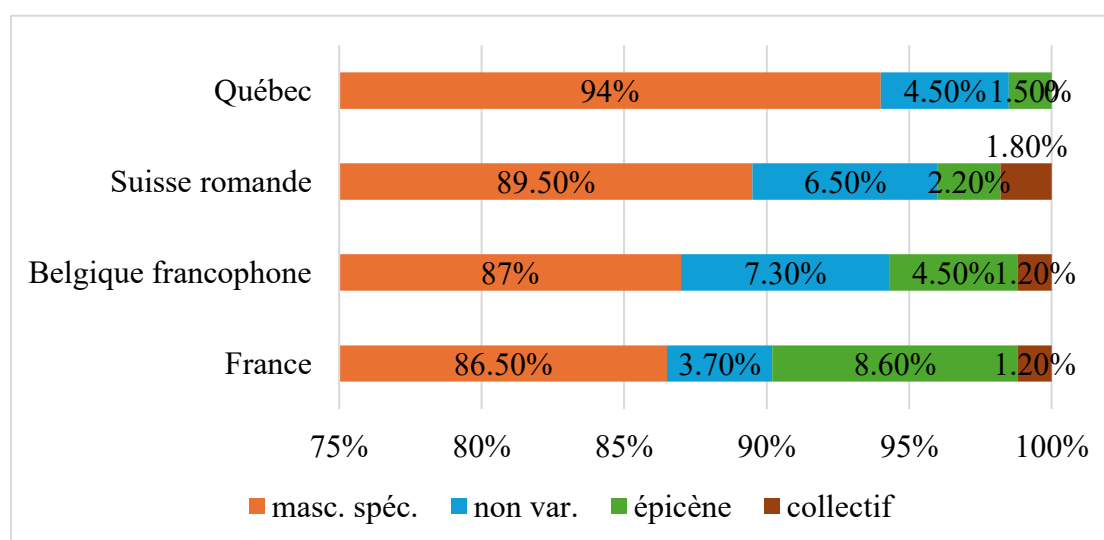


Annexe 4 : Répartition des techniques pour la désignation des référents masculins selon la nature de presse



	masc. spéc.	non var.	épicène	collectif
généraliste	690	39	33	7
féministe/féminin	170	15	8	4

Annexe 5 : Répartition des techniques pour la désignation des référents masculins selon la région de presse



	masc. spéc.	non var.	épicène	collectif
France	211	9	21	3
Belgique francophone	215	18	11	3

Suisse romande	247	18	6	5
Québec	187	9	3	0

Annexe 6 : Textes dans le Corpus

Titre de Presse	Lien URL
24 heures	https://www.24heures.ch/enseignante-coronasceptique-genevoise-le-tribunal-federal-confirme-le-licenciement-de-chloe-frammery-700806797406
24 heures	https://www.24heures.ch/suspect-arrete-sans-butin-tentative-de-brigandage-dune-banque-a-la-chaux-de-fonds-857121324349
24 heures	https://www.24heures.ch/suisse-le-chef-de-larmee-dement-le-trou-de-1-2-milliard-de-francs-539833099578
24 heures	https://www.24heures.ch/fete-du-froid-12-000-personnes-celebrent-le-froid-a-la-brevine-176104028125
24 heures	https://www.24heures.ch/alleger-les-primas-maladie-64-des-suissees-seraient-pour-624350651296
24 heures	https://www.24heures.ch/valais-deux-autres-personnes-retrouvees-sans-vie-269025016485
24 heures	https://www.24heures.ch/activistes-poursuivis-en-suisse-des-experts-de-lonu-sinquietent-910197392221
24 heures	https://www.24heures.ch/referendum-le-peuple-tranchera-sur-les-couts-de-la-sante-471797936214
24 heures	https://www.24heures.ch/transidentite-des-romands-font-un-clip-de-sensibilisation-488402944163
24 heures	https://www.24heures.ch/canada-unifor-annonce-la-greve-dune-usine-nestle-109320773592
24 heures	https://www.24heures.ch/armee-suisse-fanny-chollet-boucle-sa

	formation-de-pilote-dessai-437032394687
24 heures	https://www.24heures.ch/proces-a-geneve-le-cuisinier-des-hinduja-temoigne-758672976851
24 heures	https://www.24heures.ch/suisse-initiative-pour-interdire-les-armes-nucleaires-lancee-856547271222
24 heures	https://www.24heures.ch/fiscalite-il-faut-adapter-limpot-sur-la-valeur-locative-445186112464
24 heures	https://www.24heures.ch/la-confederation-a-refuse-le-statut-s-a-2500-personnes-160546613620
24 heures	https://www.24heures.ch/un-touriste-suisse-accuse-davoir-viole-un-mineur-de-17-ans-388750634768
24 heures	https://www.24heures.ch/recolte-remuneree-de-signatures-interdiction-rejetee-plusieurs-fois-438613956587
24 heures	https://www.24heures.ch/suisse-les-magistrats-retraites-nauront-plus-de-privileges-582821143048
24 heures	https://www.24heures.ch/fifa-abandon-des-poursuites-contre-jerome-valcke-716934067853
Axelle	https://www.axellemag.be/dark-romance-un-genre-qui-derange/
Axelle	https://www.axellemag.be/inceste-une-urgence-societale-a-laube-des-elections/
Axelle	https://www.axellemag.be/etudiantes-stagiaires-dans-les-soins-de-sante-apprentissage-ou-travail-gratuit/
Axelle	https://www.axellemag.be/femmes-debout-sur-la-scene-du-stand-up/
Axelle	https://www.axellemag.be/bandelettes-urinaires-peines-pour-les-femmes/
Femina	https://www.24heures.ch/proche-orient-a-gaza-des-grossesses-dans-le-chaos-de-la-guerre-183612698423
Femina	https://www.24heures.ch/comment-mieux-integrer-le-consentement-a-sa-sexualite-460351332399

Femina	https://www.24heures.ch/judith-godreche-met-en-cause-la-responsabilite-des-medias-533817695207
Femina	https://www.24heures.ch/metoogarcons-au-tour-des-hommes-de-briser-le-silence-896727049014
Femina	https://www.24heures.ch/jo-la-tenue-sexiste-de-nike-pour-les-sportives-fait-reagir-776655790137
Femina	https://www.24heures.ch/micro-feminisme-une-tendance-tiktok-contre-le-sexisme-117490002226
Femina	https://www.24heures.ch/14-juin-la-mixite-choisie-un-outil-de-lutte-feministe-779033889517
Gazette des femmes	https://gazettedesfemmes.ca/24042/la-diplomatie-feministe-une-resonance-mondiale/
Gazette des femmes	https://gazettedesfemmes.ca/23983/georgie-les-femmes-de-chorchana-sunissent-pour-sauver-leur-village/
Gazette des femmes	https://gazettedesfemmes.ca/24282/refuges-mixtes-tres-peu-pour-elles/
Gazette des femmes	https://gazettedesfemmes.ca/24197/retraite-des-femmes-quand-separation-devient-precarite/
Gazette des femmes	https://gazettedesfemmes.ca/24619/les-femmes-a-lassaut-des-metiers-des-metiaux/
Gazette des femmes	https://gazettedesfemmes.ca/24800/femmes-en-situation-de-handicap-la-violence-invisible/
Gazette des femmes	https://gazettedesfemmes.ca/24806/la-face-cachee-de-laide-a-domicile/
La Déferlante	https://revueladeferlante.fr/2024-entretenir-la-flamme/
La Déferlante	https://revueladeferlante.fr/affaire-depardieu-a-chaque-fois-on-redecouvre-que-les-violences-sexuelles-existent/
La Déferlante	https://revueladeferlante.fr/avortement-une-lutte-sans-fin/
La Déferlante	https://revueladeferlante.fr/transphobie-et-complotisme-les-coulisses-dune-enquete/

La Déferlante	https://revueladeferlante.fr/affaire-christophe-girard-un-proces-baillon-pour-six-militant%c2%b7es-feministes/
La Déferlante	https://revueladeferlante.fr/mineur%c2%b7es-trans-demonter-les-arguments-transphobes/
La Déferlante	https://revueladeferlante.fr/deux-ans-apres-la-loi-la-pma-nest-toujours-pas-pour-tou%c2%b7tes/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/belgique/societe/2024/01/03/le-point-sur-les-intemperies-les-pompiers-sollicites-en-province-de-luxembourg-une-coulee-de-boue-perturbe-les-trains-entre-gendron-celles-et-dinant-44UP4JXXG5GDRNYSL6WNPX25UY/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/belgique/societe/2024/02/14/les-agriculteurs-vont-revenir-manifester-en-nombre-a-bruxelles-ASGMG2KHIFAQFPRRW6ZAVBE4SE/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/belgique/societe/2024/03/26/le-nombre-dextremistes-en-legere-baisse-mais-pas-moins-menacants-65MEXALGPREMVHPLA6UCXN2NSI/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/belgique/societe/2024/04/18/axelle-red-fanny-ruwet-plus-de-300-personnalites-appellent-au-vote-dune-loi-progressiste-sur-livg-avant-les-elections-CDMDYA2OKZCBJBM3F6GBLW5RNY/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/belgique/societe/2024/05/14/guerre-israel-hamas-la-mobilisation-pro-palestinienne-se-propage-dans-les-universites-belges-EPI7VL2ESVELVJMA5CSRDSAVCI/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/belgique/societe/2024/06/14/une-eolienne-temporaire-sur-le-site-de-rock-werchter-une-premiere-europeenne-KFJOM7HH4FBTLFFL33KFK45KRU/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/belgique/societe/2024/07/09/amnesty-denonce-un-usage-excessif-de-la-force-par-la-police-sur-des-enfants-en-belgique-AUPGICUADFCXVBTUCMSWGLDQFA/

La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/international/europe/2024/07/19/bielorussie-un-citoyen-allemand-condamne-a-mort-pour-acte-de-terrorisme-denonce-une-ong-BWVHDJSFFRFFHEHR4RP5XAW2NY/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/international/amerique/2024/08/02/arrivee-aux-etats-unis-de-prisonniers-liberes-lors-de-lechange-avec-la-russie-photos-4ITCXVEH5VDEEDGS4OULC7BNYTM/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/regions/flandre/2024/08/29/malgre-un-avis-interne-negatif-luniversite-danvers-poursuit-un-partenariat-avec-une-universite-israelienne-JEZOIDRC5BDTTO6F7I7AP3DELY/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/international/moyen-orient/2024/09/01/guerre-israel-hamas-appels-a-la-greve-generale-pour-reclamer-un-accord-de-liberation-des-otages-7YKIYB3I3VABXCW664MPOEDOD4/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/belgique/societe/2024/08/29/messe-du-pape-francois-en-belgique-face-a-lengouement-le-comite-dorganisation-met-en-place-des-dispositions-supplementaires-GKUDLWG52VGPPOD7GMUJFNXMXQ/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/international/amerique/2024/10/02/lopez-obrador-lhomme-qui-a-installe-la-gauche-au-sommet-de-letat-mexicain-quitte-le-pouvoir-je-men-vais-satisfait-7ZEYKDPNWNCXNFBBCWJFNPONE/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/belgique/societe/2024/10/15/attentat-terroriste-du-16-octobre-2023-une-ceremonie-de-commemoration-en-presence-dalexander-de-croo-pour-les-victimes-FF5TMUHTUZAZVN244EHH5JJV4E/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/international/moyen-orient/2024/11/05/tensions-au-moyen-orient-le-hezbollah-tire-a-nouveau-pres-dune-centaine-de-roquettes-vers-israel-Z44Y54PRA5A5JITPRJ75Z7AFP4/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/belgique/societe/2024/11/12/un-belge-sur-deux-consulte-la-presse-quotidienne-tous-les-jours-

	DV2T3BKBONGX3ENE4GV5EVNWQ4/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/international/europe/2024/12/05/lislande-autorise-la-chasse-a-la-baleine-jusquen-2029-RZ2GTOBELJBVBBQH4YPCWEI7MM/
La Libre Belgique	https://www.lalibre.be/belgique/societe/2024/12/18/quelque-2-700-demandeurs-dasile-attendent-une-place-TVORDAYBAVHEFBUSAXJPOD4NKQ/
La Presse	https://www.lapresse.ca/actualites/2024-01-29/intelligence-artificielle/l-urgence-de-reglementer-l-ia-a-decuple.php
La Presse	https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2024-02-01/regime-federal-de-soins-dentaires/les-liberaux-et-neo-democrates-en-desaccord-sur-le-deploiement.php
La Presse	https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2024-02-24/visite-de-justin-trudeau-a-kyiv/le-canada-signe-un-accord-bilateral-de-securite-augmentee-son-aide-de-2-7-milliards.php
La Presse	https://www.lapresse.ca/actualites/education/2024-03-11/penurie-de-personnel/de-futurs-profs-veulent-plus-d-acces-aux-stages-en-emploi.php
La Presse	https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2024-03-20/transport-collectif/ottawa-devra-aussi-sortir-le-chequier-previent-genevieve-guilbault.php
La Presse	https://www.lapresse.ca/affaires/2024-04-15/les-liberaux-expliqueront-comment-ils-paieront-les-nouvelles-depenses-du-budget.php
La Presse	https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2024-04-18/le-plq-se-sert-des-agriculteurs-pour-renflouer-sa-caisse-electorale-lance-lamontagne.php
La Presse	https://www.lapresse.ca/actualites/2024-05-01/application-d-une-entreprise-privee-testee-par-des-fonctionnaires/un-detournement-des-ressources-du-gouvernement-federal-dit-le-bloc-quebecois.php

La Presse	https://www.lapresse.ca/actualites/temoignages/les-visages-de-la-crise-du-logement/2024-05-17/tentative-de-reprise-de-logement-illegale.php
La Presse	https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2024-06-06/rapport-annuel-du-spl/le-crime-prend-de-plus-en-plus-de-place-a-laval-comme-a-montreal.php
Le Devoir	https://www.ledevoir.com/societe/804694/fillette-fait-objet-alerte-amber-ete-retrouvee-mere-ete-arretee
Le Devoir	https://www.ledevoir.com/societe/education/804876/education-ontario-eleves-etudiant-francais-ne-sentent-pas-hauteur
Le Devoir	https://www.ledevoir.com/societe/806688/elus-victoriaville-ne-veulent-pas-spectacle-eric-lapointe
Le Devoir	https://www.ledevoir.com/societe/justice/806761/arrestation-homme-montreal-aurait-menace-justin-trudeau-mort
Le Devoir	https://www.ledevoir.com/societe/justice/808173/police-felicite-avoir-frappe-grand-coup-calmer-conflit-entre-gangs
Le Devoir	https://www.ledevoir.com/societe/808188/societe-violence-preoccupe-conseil-statut-femme
Le Devoir	https://www.ledevoir.com/societe/education/810192/francophonie-ontarienne-parents-clarence-rockland-reclament-ecole-secondaire-francophone-laique
Le Devoir	https://www.ledevoir.com/societe/science/810171/creer-meilleures-conditions-chaines-logistiques-humanitaires
Le Devoir	https://www.ledevoir.com/societe/justice/812223/coupable-agression-sexuelle-francophone-aura-nouveau-proces-avoir-ete-juge-anglais
Le Devoir	https://www.ledevoir.com/societe/812639/refusee-praida-famille-demandeurs-asile-dormi-rue
Le Devoir	https://www.ledevoir.com/societe/814118/plus-211-000-travailleurs-construction-appelles-choisir-syndicat

Le Devoir	https://www.ledevoir.com/societe/814242/face-discrimination-classe-sociale-immigrants-compense-origine-nationale
Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/caracterisation-du-viol-le-positionnement-de-la-france-interpelle-bruxelles-20240103
Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/remaniement-a-six-mois-des-jo-la-mission-de-darmanin-prolongee-a-beauvau-20240111
Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/colere-des-agriculteurs-apres-les-annonces-de-gabriel-attal-des-convois-rebroussent-deja-chemin-20240201
Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/l-ile-de-france-est-surpeulee-estiment-ses-habitants-20240221
Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/ivg-dans-la-constitution-ce-que-l-on-sait-de-la-ceremonie-de-scellement-20240307
Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/paris-un-lieu-culturel-occupe-par-plus-de-100-clandestins-20240310
Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/crue-de-la-seine-les-images-des-quais-de-paris-inondes-20240405
Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/jo-paris-2024-plus-de-400-migrants-evacues-du-plus-grand-squat-de-france-20240417
Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/evacuation-de-la-sorbonne-86-personnes-placees-en-garde-a-vue-20240508
Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/une-association-animaliste-reproche-a-decathlon-sa-vente-d-animaux-marins-vivants-20240524
Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/paris-marseille-rennes-apres-la-dissolution-la-gauche-appelle-a-manifester-contre-l-extreme-droite-partout-en-france-ce-lundi-soir-20240610
Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-france-insoumise-saisit-le-juge-des-referes-contre-rennaissance-20240628

Le Figaro	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/jo-paris-2024-pres-de-5800-agents-des-douanes-mobilises-partout-en-france-20240725
Le Monde	https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/01/01/au-maroc-plus-d-un-millier-de-migrants-ont-ete-interpelles-dans-le-nord-du-pays-pres-des-enclaves-de-ceuta-et-melilla_6208665_3212.html
Le Monde	https://www.lemonde.fr/international/article/2024/01/01/en-israel-la-cour-supreme-rejette-une-disposition-majeure-de-la-tres-contestee-reforme-de-la-justice-portee-par-benjamin-netanyahu_6208661_3210.html
Le Monde	https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/02/01/dans-le-bearn-20-anciens-eleves-d-un-college-lycee-catholique-ont-porte-plainte-pour-des-violences-physiques-et-sexuelles_6214299_3224.html
Le Monde	https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/02/01/un-tiers-des-agriculteurs-a-moins-de-350-euros-par-mois-un-chiffre-date-et-conteste_6214270_4355770.html
Le Monde	https://www.lemonde.fr/international/article/2024/03/01/aux-etats-unis-deux-grandes-chaines-de-pharmacies-vont-vendre-la-pilule-abortive_6219564_3210.html
Le Monde	https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/03/15/pres-de-dijon-un-collegien-interpelle-apres-avoir-menace-sa-principale-avec-un-couteau_6222263_3224.html
Le Monde	https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/04/01/les-traversees-de-migrants-reprennent-en-mediterranee-mais-les-arrivees-en-italie-diminuent_6225447_3212.html
Le Monde	https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/04/22/ile-de-france-la-portion-de-l-a13-entre-paris-et-vaucresson-fermee-jusqu-au-mardi-30-avril-inclus_6229185_3225.html
Le Monde	https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/05/05/transphobie-plus-de-10-000-personnes-ont-manifeste-en-france-pour-denoncer-les

	discriminations-contre-les-personnes-trans_6231704_3225.html
Le Monde	https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/05/05/a-sevran-en-seine-saint-denis-deux-hommes-tues-par-balles-48-heures-apres-un-reglement-de-comptes-lie-au-narcotrafic_6231748_3224.html
Le Monde	https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/06/13/attentat-de-nice-deux-accuses-condamnes-en-appel-a-18-ans-de-prison_6239629_3224.html
Le Monde	https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/07/01/a-paris-le-sortant-gilles-le-gendre-en-mesure-d-imposer-une-triangulaire-a-un-proche-de-rachida-dati_6245699_823448.html
Le Soir	https://www.lesoir.be/558923/article/2024-01-03/punaises-de-lit-le-nouveau-defi-avant-paris-2024
Le Soir	https://www.lesoir.be/559874/article/2024-01-08/mobilite-les-tarifs-de-lijn-pourraient-augmenter
Le Soir	https://www.lesoir.be/565974/article/2024-02-04/presidentielle-americaaine-joe-biden-remporte-haut-la-main-la-primaire-democrate
Le Soir	https://www.lesoir.be/566067/article/2024-02-04/elections-2024-avec-victor-lia-sininvite-dans-la-campagne-du-mr
Le Soir	https://www.lesoir.be/568389/article/2024-02-14/sophie-mergen-et-guillaume-wollner-laureats-du-prix-du-journalisme-2023-du
Le Soir	https://www.lesoir.be/572614/article/2024-03-05/attaques-en-mer-rouge-inquietude-apres-le-nauffrage-dun-navire-une-catastrophe
Le Soir	https://www.lesoir.be/576407/article/2024-03-23/attentat-de-moscou-plus-de-130-morts-dans-lattaque-quatre-assaillants-presumes
Le Soir	https://www.lesoir.be/579433/article/2024-04-07/trump-recolte-plus-de-50-millions-de-dollars-lors-dune-collecte-de-fonds
Le Soir	https://www.lesoir.be/580560/article/2024-04-11/mali-la-junte-interdit-aux-medias-de-couvrir-les-partis-politiques
Le Soir	https://www.lesoir.be/581388/article/2024-04-16/jeux-olympiques-2024-

	<u>un-ordinateur-contenant-des-donnees-sensibles-vole-en</u>
Le Soir	<u>https://www.lesoir.be/586600/article/2024-05-09/les-images-de-la-sortie-de-piste-dun-boeing-photos</u>
Le Soir	<u>https://www.lesoir.be/591503/article/2024-05-30/la-csc-remporte-une-nouvelle-fois-les-elections-sociales</u>
Le Soir	<u>https://www.lesoir.be/592622/article/2024-06-04/la-descente-de-la-lesse-menacee-de-ne-plus-pouvoir-etre-effectuee-une-rumeur</u>
Le Soir	<u>https://www.lesoir.be/592846/article/2024-06-05/asile-et-migration-un-rapport-denonce-une-violation-persistante-des-droits-en</u>
Le Soir	<u>https://www.lesoir.be/609673/article/2024-07-16/elon-musk-veut-donner-45-millions-de-dollars-par-mois-pour-soutenir-trump</u>
Le Soir	<u>https://www.lesoir.be/614891/article/2024-08-07/jo-2024-des-taxis-volants-vont-effectuer-des-vols-dessai</u>
Le Temps	<u>https://www.letemps.ch/suisse/la-nouvelle-definition-du-viol-entrera-en-vigueur-en-suisse-le-1er-juillet</u>
Le Temps	<u>https://www.letemps.ch/suisse/geneve/les-chiffres-tres-politiques-de-l-ecole-inclusive-genevoise</u>
Le Temps	<u>https://www.letemps.ch/suisse/geneve/a-geneve-le-grand-conseil-veut-reduire-la-duree-de-formation-des-enseignants-en-primaire-a-trois-ans</u>
Le Temps	<u>https://www.letemps.ch/societe/enfants-education/la-presidente-du-syndicat-des-enseignants-alemaniques-juge-que-l-ecole-inclusive-atteint-ses-limites</u>
Le Temps	<u>https://www.letemps.ch/opinions/chroniques/des-fraises-au-chocolat-obsedent-tiktok-et-on-se-regale</u>
Le Temps	<u>https://www.letemps.ch/opinions/chroniques/combien-de-temps-l-afrique-parlera-t-elle-encore-francais</u>
Le Temps	<u>https://www.letemps.ch/suisse/violences-conjugales-la-plupart-des-femicides-ont-un-historique-de-controle-coercitif</u>

Le Temps	https://www.letemps.ch/r-evolutions/dans-l-un-des-pays-les-plus-riches-au-monde-on-expatrie-nos-vieux
Le Temps	https://www.letemps.ch/suisse/les-ainees-pour-le-climat-appellent-le-gouvernement-a-prendre-au-serieux-la-cedh
Le Temps	https://www.letemps.ch/suisse/le-conseil-federal-devra-se-pencher-sur-le-port-du-voile-dans-les-ecoles
Le Temps	https://www.letemps.ch/sciences/27-des-enfants-de-moins-de-5-ans-vivent-dans-une-pauvrete-alimentaire-severe
Le Temps	https://www.letemps.ch/societe/l-abbe-pierre-est-accuse-d-agressions-sexuelles-par-plusieurs-femmes

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Cardinal Mercier, 31, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial